



SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE

RAPPORT D'ACTIVITES 2021

ASSOCIATION DE PREVENTION « LE CHEMIN »

78, rue Victor HUGO

24000 PERIGUEUX

Tél : 05.53.46.31.04

Mail : accueil@lechemin24.fr

Site Internet : www.lechemin24.fr

Nos Financeurs :



Table des matières

Le mot du Président	p. 4
Le mot du Directeur	p. 4/5
1. L'ASSOCIATION « LE CHEMIN »	
1.1 Historique	p. 6
1.2 Les valeurs Associatives	p. 6
1.3 Les instances Associatives et leur composition	p. 7
2. LE SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE	
2.1 a) L'organisation du service	p. 8
2.1 b) Les ressources humaines	p. 10
2.1 c) le réseau des acteurs de la Prévention Spécialisée	p. 10
2.1. 1 L'Organigramme	p. 14
2.1.2 Le siège administratif	p. 14
2.1.3 La structuration de l'Equipe Educative	
2.1.3.1 <u>Secteur OUEST</u>	p. 15
Coulounieix-Chamiers/Marsac sur l'Isle	
Boucle de l'Isle (Le Toulon/Le Gour de L'Arche) + Chancelade	
2.1.3.2 <u>Inters Secteurs PERIGUEUX</u>	p. 15
Centre-Ville / St Georges	
2.1.3.3 <u>Secteur EST</u>	p. 15
Canton Isle Manoire (Boulazac Isle Manoire)	
2.1.4 Les autres personnels	p. 16
2.1.5 Le travail de rue et la présence sociale	p. 16
2.1.6 Le public	p. 18
2.1.7 Les chantiers éducatifs	p. 21
2.1.7 / a) Bilan sur l'agglomération périgourdine > Chantiers Educatifs Jeunes NEET	p. 21
2.1.7 / b) Bilan sur la Communauté d'agglomération > Chantiers Educatifs jeunes non NEET	p. 22
3 L'ACTIVITE DU SIEGE	
3.1 L'activité du directeur	p. 23

3.2 L'activité du chef de service éducatif	p. 25
3.3 L'activité du cadre administratif et de la chargée d'accueil	p. 26
3.4 Le soutien technique	p. 27
3.5 Les réunions	p. 28
3.6 Les outils de travail	
3.6.1 Suivi des outils d'analyse de l'activité	p. 29
3.6.2 Contributions écrites	p. 29
3.6.3 La gestion administrative et financière	p. 29
4. L'ACTIVITE DU PÔLE SOCIO-PROFESSIONNEL	p. 30
4.1 Exemples de parcours	p. 32
4.2 Exemple d'un chantier sur l'Agglomération Périgourdine : Le regard de l'encadrant technique	p. 33
4.3 Zone de Revitalisation Rurale	
4.3.1 Vallée de l'Isle et Ribéracois	p. 36
4.3.2 Les chantiers éducatifs : Le bilan de la Vallée de l'Isle	p. 36
4.3.3 Exemple d'un chantier éducatif sur la Vallée de l'Isle	p. 36
5. L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2021 PAR SECTEUR (PÔLE EDUCATIF)	p. 38
5.1 Présentation générale	p. 38
5.1.1 Cadre d'intervention de la Prévention Spécialisée, présentation des missions	p. 38
5.2 Le Processus de Rencontre Illustration des différentes phases d'emploi du temps de l'éducateur	p. 38
5.3 Le bilan d'activité par secteur (réalisé par chaque équipe éducative)	p. 40
5.3.1 Secteur OUEST :	
5.3.1.1 Coulounieix/Chamiers -Marsac sur l'Isle	p. 41
5.3.1.2 Boucle de l'Isle – Chancelade	p. 55
5.3.2 INTER SECTEURS PERIGUEUX :	
5.3.2.1 Secteur Centre-Ville / St Georges	P. 70
5.3.3 Secteur EST	
5.3.3.1 Canton Isle Manoire (Boulazac Isle Manoire)	P. 90
6. CONCLUSION et PERSPECTIVES	p. 100
7. ETAT DE REALISATION DES OBJECTIFS	p. 100

Le mot du Président...

L'année 2021 s'est située dans le prolongement de l'année 2020 qui avait été fortement marquée par la pandémie de Covid 19.

Notre présence sur le terrain continue d'être prépondérante au regard des difficultés rencontrées par les jeunes et leurs familles.

Une petite hausse des jeunes et des familles soutenus par le Pôle Educatif nous renseigne sur cette fragile reprise du maintien du lien avec ceux qui n'ont pas encore les bases suffisantes pour partir vers d'autres horizons.

Un indicateur important que nous avons pu établir cette année, nous informe d'un renouvellement important de notre public. Avec quasiment 54% de nouveaux jeunes ou familles rencontrés dont 60% de jeunes femmes, nous œuvrons pour ramener vers le droit commun ou y faire accéder le plus grand nombre. Ces nouvelles données sont importantes à prendre en compte lorsqu'il s'agit de dire ce que nous faisons et avec qui.

« Le Chemin » est une Association qui s'adapte aux contingences du moment, avec des professionnels qui s'adaptent eux-mêmes pour trouver les ressources nécessaires, porteuses de solutions, ou pour les faire vivre avec davantage de force.

En répondant au mois de juin 2021 à un appel à projet de la Préfecture de Région Nouvelle Aquitaine, à la demande du Conseil Départemental de la Dordogne, nous avons dû argumenter pour que notre proposition d'action, en direction des jeunes N.E.E.T., dits « invisibles », une première fois mise en attente, trouve un second souffle en matière d'innovation.

C'est sur le Pôle socioprofessionnel que nous nous sommes aussi appuyés, pour trouver, à moyens humains constants, les solutions pour aller au-devant de nos partenaires socioprofessionnels des Zones de Revitalisation Rurales.

Les jeunes invisibles, sans solution, sont plus nombreux sur ces territoires. C'est un fait indéniable que nous continuons de constater alors que l'écriture de ce rapport se termine dans les premiers jours du mois de Mars 2022.

Les attentes de ces jeunes sont fortes et leur motivation et leur engagement les amènent à découvrir d'autres modes de relation plus apaisés, avec leur environnement. Nous verrons si le temps tient ses promesses.

Enfin, « Jeune Président » en exercice, je tiens aussi à remercier les administrateurs bénévoles qui sont à mes côtés, pour leur engagement et leur dévouement.

Il est plus facile de s'appuyer sur des personnes qui sont impliquées depuis longtemps, au sein de cette Association, qui sait porter nos valeurs laïques et Républicaines dans un esprit de fraternité dont notre monde a tant besoin.

Docteur Philippe SPELLA, Président.

Le mot du Directeur...

Le début de l'année 2021 a été tendu, avec Place Francheville à Périgueux, des regroupements importants de plus de 100 Jeunes. Il y avait des mamans avec leurs enfants, mais aussi des jeunes de 15 à 25 ans voire davantage. Avec des clubs sportifs à l'arrêt et une offre culturelle en panne, ce sont par les réseaux sociaux que les jeunes se rencontrent, dans l'espace public, parfois sans objet.

Les confinements et les couvre-feux ont pesé sur l'activité. Même si le couvre-feu n'a pas été totalement respecté, il n'empêche qu'il a été plus difficile de croiser et d'accrocher du public sur les courtes soirées depuis le 2ème confinement de novembre 2020.

Des opérations de police ont amené au démantèlement de divers trafics sur l'agglomération. Ces opérations ont engendré des tensions sur les quartiers. Nombreux jeunes incarcérés pour ces affaires sont connus voire accompagnés par notre association.

Les relations ont pu vite tourner à des rapports agressifs, comme en témoigne le climat relationnel entre public précaire du centre-ville et acteurs de l'urgence sociale (divers passages à l'acte dont l'agression de professionnels des secteurs sociaux et médico-sociaux, avant l'été).

La tension et le ras le bol sont palpables pour l'ensemble des jeunes... ainsi que chez les professionnels, lassés d'être empêchés dans leur pratique : avec la situation sanitaire, pendant les 6 premiers mois de l'année, les partenariats ont été mis à mal, les projets reportés à plus long terme, avec l'obligation de s'adapter à la situation sanitaire.

Bon nombre de jeunes vont mal, ce qui se reflète sur leur inscription sociale (les jeunes à la marge le sont encore plus, certains ont des scolarités en dents de scie). La souffrance psychique s'accroît et les moyens pour y répondre manquent.

Nous avons réalisé durant le dernier confinement 4 informations préoccupantes soit l'équivalent du nombre d'IP sur 2020 : 3 mineurs en fugue, 1 résidant aux Mondoux.

Voilà la réalité de ce que furent les premiers mois de cette année 2021.

L'été 2021 a connu une embellie qui a été de courte durée. Les quatre derniers mois ont marqué le retour de la pandémie avec beaucoup d'absences parmi les jeunes et le personnel : cas contacts, périodes d'isolement et malades du Covid-19. Il a fallu pallier aux absences, maintenir le lien avec les jeunes et rassurer quand nous n'avions pas nous même de visibilité pour le lendemain...

Mais malgré le départ ou l'absence de certains salariés, notre service de prévention spécialisée a maintenu une qualité de service, portée par des professionnels exigeants et engagés. Comme partout, des tensions naissent, vivent et finissent par s'estomper.

Le principal est de maintenir ou d'améliorer notre service au profit de notre public, des plus jeunes et des familles qui connaissent la précarité du quotidien. Nous avons un réseau de partenaires, de professionnels, d'ami(e)s aussi qui rendent les jours plus doux et les nuages moins sombres.

C'est aussi de cela que sont faits les jours qui passent...

Eric CHOPIN, Directeur.

1. L'ASSOCIATION « LE CHEMIN »

1.1 – Historique :

A l'initiative des deux conseillers généraux de Périgueux centre et ouest, les statuts de « l'Association de prévention des cantons de périgueux centre et ouest » sont déposés. L'Assemblée Générale constitutive de l'Association « le Chemin » se tient le 24 Octobre 1996. Le conseil d'administration est alors composé de trois collèges :

- Collège des élus (conseillers généraux des deux cantons, représentants des mairies de Chancelade, Coulounieix-Chamiers, Marsac sur l'Isle et Périgueux) ;
- Collège des associations (comités de quartier, Amicales laïques, Associations de locataires) ;
- Collège des personnes qualifiées (C.C.A.S., D.D.S.P., P.J.J., C.A.F.).

Cette nouvelle association intègre alors les cinq membres du club de prévention spécialisée du quartier du Gour de l'Arche, créé à l'initiative d'un groupe d'habitants en 1979, dont le proviseur du collège Anne Franck. Ce service, alors géré par le F.L.J.E.P. (Foyer Laïque des Jeunes et d'Education Populaire), comporte plusieurs sections d'animation. Un comité de gestion gère directement le club, émanation du Conseil d'Administration du Foyer laïque. Cette instance de régulation pédagogique et administrative est composée d'une dizaine de personnes. Une place importante est dévolue aux habitants du quartier, potentiellement bénéficiaires directs ou indirects de l'action de prévention spécialisée, circonscrite alors, au seul quartier du gour de l'Arche.

En 1988, l'équipe est composée de trois éducateurs spécialisés. L'activité se concentre sur de l'aide aux devoirs (une équipe composée de bénévoles et de vacataires), la mise en œuvre de camps et d'animations collectives, des accompagnements individualisés, ainsi que des multiples activités sportives (embauche d'un éducateur sportif). En 1996, la création de l'Association « le Chemin » permet une extension du territoire d'habilitation à l'ensemble des Cantons de Périgueux Centre et Ouest.

1.2 - Les Valeurs Associatives :

Les valeurs fondatrices du Chemin constituent le cadre général et théorique, à la réalisation de ses objectifs et à la mise en œuvre de ses missions, dans le souci permanent de mettre la personne accompagnée au centre de l'action. Les actions socio-éducatives servent l'ambition de promouvoir un ensemble de convictions qui puisent leurs origines dans les mouvements d'éducation populaire.

Les valeurs associatives visent à promouvoir :

- **Le droit à la dignité humaine ;**
- **Une justice sociale ;**
- **Le principe de laïcité ;**
- **Une citoyenneté active et participative ;**
- **L'autonomie des personnes dans leur environnement ;**
- **L'intégration des personnes et prévenir toutes formes d'exclusion.**

L'ensemble des valeurs et des finalités portées par le projet Associatif doivent s'inscrire dans l'application et la mise en œuvre du projet de service, dans un souci permanent de promotion d'une action éducative de qualité. La personne accompagnée va ainsi être placée au centre de toutes les intentions et les dispositifs auxquels a accès l'institution.

En outre, l'Association s'engage fermement, à promouvoir une démarche d'évaluation continue de la qualité des prestations qu'elle délivre et de la pertinence des supports qu'elle actionne. Ce travail est construit au plus près des réalités du public accompagné, afin de garantir une réadaptation permanente des actions éducatives aux réalités sociales et à l'environnement de vie des personnes.

1.3 Les instances Associatives et leur composition :

L'Association est constituée de diverses instances légales. Lors de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration du Jeudi 15 Avril 2021 en visio-conférence, les élections des Administrateurs ont permis d'organiser celles-ci de la façon suivante : **Elections du Bureau en date du 15/04/2021**

Président :	SPELLA Philippe	Médecin	B U R E A U
Vice-Président :	MICHEL Alain	Proviseur Retraité	
Secrétaire :	BILLAT Michel	Retraité	
Secrétaire-Adjointe :	CROUZAL Dominique	Association 3 S	
Trésorier :	LAVAL Jean-Philippe	Association SAFED	
Trésorier-Adjoint :	DEJEAN Pierre	Retraité	
Membres associés :	PASQUET Christiane SARLANDE Marie-Claire	Elue Boulazac Isle Manoire Elue Coulounieix-Chamiers	C O N S E I L D , A D M I N I S T R A T I O N
COLLEGE 1 Membres de Droit	Membres :		
	S. DUMONCEAU , titulaire	Elue Mairie de C.-Chamiers,	
	J.M. MATHIAS , suppléant	Elu « «	
	J. M. DUTILLEUL , titulaire	Elu Mairie de Marsac s/l'Isle,	
	O. ALLEGRE , suppléante	Elue « «	
	E. TOULLIER , titulaire	Elue Mairie de Chancelade,	
	C. VANDENBERGHE , suppléante	« «	
	B. DJEMAOUN , titulaire	Désigné par la Maire de Périgueux,	
	G. DOAT , suppléante	Elue Mairie de Périgueux	
C. PASQUET , titulaire	Elue Mairie Boulazac Isle Manoire,		
D. VARAILLAS , titulaire	« «		
COLLEGE 2 Membres associés	D. CROUZAL ,	Représ. l'Association « 3 S »	
	J. P. LAVAL ,	Représ. Asso. SAFED	
	L. DROUET	Représ. Asso. Croix Marine	
COLLEGE 3 Personnes qualifiées	M. BILLAT ,	Pers. qualifiée, Retraité	
	M.C. SARLANDE	Pers. qual. Professeure Retraitée	
	A. MICHEL	Pers. qual. Proviseur Retraité	
	P. DEJEAN	Pers. qual. Chef de Service Retraité	
	J.L. DOYEN	Pers. qual. Educateur Spéc. Retraité	
	P. SPELLA	Pers. qual. Médecin	
P. MATHIEU	Pers. qual. Dir. Ets Médico-Social		
C. BIGAÏ	Pers. qual. Psychologue		
COLLEGE 4 Membres Consultatifs	Conseillère Départ.		
	Ou son représentant Responsable U.E.M.O	Responsable de l'unité Educative, Protection Judiciaire de la Jeunesse.	

Soit 23 Administrateurs, dont 4 suppléants et 2 avec voix consultatives

2. LE SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE

2.1.a - L'organisation du service :

Au regard du travail réalisé en concertation avec la Direction et les techniciens du Pôle de l'Aide Sociale à l'Enfance du Conseil Départemental de la Dordogne, nous avons orienté notre action en 2021 vers le maintien du lien avec les Jeunes et nos partenaires, dans un contexte de pandémie qui a continué à fortement impacter nos activités. Nous avons cependant pu maintenir notre travail sur les axes suivants :

- **Partenariats renforcés sous forme de conventions dans le cadre des chantiers éducatifs avec de nombreux partenaires institutionnels et associatifs, notamment sur la Vallée de l'Isle et à compter du 02 Novembre 2021, sur le Ribéracois. Avec également le maintien du travail effectué avec le C.E.I.D. dans le cadre d'un travail de rue sur la commune de Périgueux. Notons aussi des réunions de travail régulières avec l'Association de Soutien de la Dordogne.**

- **Maintien de la nouvelle tranche d'âge de jeunes à repérer et accompagner (18/25 ans) depuis 2015 et maintien dans le cadre d'un appel à projet de la Préfecture de Région Nouvelle Aquitaine, de Novembre 2021 à Octobre 2023 de la tranche d'âge 26/29 ans (Repérage des jeunes N.E.E.T.)¹.**

- **Poursuite du travail de repérage des jeunes N.E.E.T. et des jeunes dans le cadre des chantiers éducatifs et orientation vers les Plateformes Jeunes « N.E.E.T. » animées par les Responsables Adjointes de l'Unité Territoriale de Périgueux pour Périgueux et par les Responsables des Unités Territoriales de Mussidan et du Ribéracois du Conseil Départemental de la Dordogne, pour la Plateforme de la Vallée de l'Isle et celle du Ribéracois, dans le cadre de la réponse à appel à Projet (A.A.P.) : « Plan d'Investissement dans les Compétences – P.I.C. > 2021/2023 ».**

- **Dépôt d'un Projet dans le cadre d'appels à projets du contrat de Ville : Pour financer les entrées payantes des différents spectacles qui sont proposés sur la ville de Périgueux et sur l'Agglomération. Un projet a également été déposé auprès de la Ville de Périgueux, sur la même thématique.**

- **Poursuite de la Démarche Qualité (Comité de Pilotage).**

- **Dépôt d'un dossier dans le cadre du Contrat de Ville du Grand Périgueux et du F.I.P.D. pour permettre le financement de Chantiers Educatifs pour les publics Jeunes « non N.E.E.T. ».**

- **Dépôt d'un dossier de financement auprès de la fondation du Crédit Agricole, « La fondation Agir en Charente-Périgord » pour l'achat d'un chalet dans le cadre de la mise en œuvre d'un Chantier-Educatif permanent de restauration de meubles et autres activités, en partenariat avec les Associations 3S, Emmaüs 24 et Périgord Habitat.**

Depuis 2014, nos rapports d'activités s'appuient sur une grille de lecture et d'évaluation commune à l'ensemble de nos secteurs d'intervention. Elle s'articule pour chaque secteur selon une même architecture qui a été modifiée en 2019.

1/ Présentation générale

- **Cadre d'intervention** de la prévention spécialisée, présentation des **missions**. Retour sur « **l'adaptabilité** » des professionnels. **Evaluation** des missions.

- **Public** : présentation générale, « processus de rencontre »

¹ L'acronyme « N.E.E.T. » (Not in Education, Employment or Training), désigne les jeunes qui ne sont ni étudiants, ni employés, ni en formation et décrit les populations âgées de 15 à 29 ans qui ne sont pas sur le marché du travail et sont désengagées du système éducatif ou de la formation professionnelle - Source : Le portail officiel des programmes nationaux du Fonds Social Européen en France.

2/ Territoire (par secteur)

- **Typographie du territoire** par secteur d'intervention, contexte, superficie, habitants, cadre de l'intervention. Schémas du quartier
- Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières...)

3/ Public (par secteur)

En 2019, nous avons rajouté 3 Items afin de mieux rendre compte de la réalité des problématiques rencontrées par les Jeunes et leurs familles. Chaque secteur sur notre territoire d'habilitation (Communauté d'Agglomération Périgourdine) décline son activité selon la trame suivante :

Jeunes soutenus

Nombre de jeunes soutenus, définition : « Jeune accompagné individuellement en demande d'un soutien éducatif personnalisé autour de son projet ou de problématiques ciblées ».

Chaque accompagnement fait l'objet d'une Note de Suivi Individualisée (N.S.I.). Un tableau synthétique reprend de façon globale et pour tous les secteurs de notre territoire d'habilitation, le nombre de jeunes soutenus.

- **Accompagnement individuel en fonction des 14 problématiques rencontrées (Elles étaient au nombre de 11 en 2020) :**

- 1/ Difficultés personnelles et/ou familiales
- 2/ Protection de l'Enfance (Anciennement I.P.)
- 3/ Développement Social Local
- 4/ Santé physique
- 5/ Santé Psychique
- 6/ Scolarité (Anciennement Scolaire/Aide aux devoirs)
- 7/ Insertion Professionnelle et formation
- 8/ Chantiers éducatifs (**Nouvel Item 2021**)
- 9/ Justice
- 10/ Mobilité (**Nouvel Item 2021**)
- 11/ Logement
- 12/ Accès aux loisirs/Sport/Culture
- 13/ Aide alimentaire et/ou financière (**Nouvel Item 2021**)
- 14/ Démarches/ Administratif

4/ Outils de médiations (par secteur)

Concerne les animations ponctuelles, les actions éducatives collectives, les projets collectifs et inter-associatifs, les chantiers éducatifs.

5/ Le partenariat (par secteur)

Communication avec les partenaires.

6/ Développement Social Local (par secteur)

Exemple d'une action de Développement Social Local ou d'une « vignette clinique » individuelle ou collective pour « éclairer qualitativement » une partie du travail invisible réalisé au quotidien par l'équipe éducative.

N.B. : Une « Vignette clinique » vient enrichir le rapport d'activités pour chaque secteur. En effet, les données « quantitatives » ne peuvent illustrer à elles seules les différents temps d'accompagnement que nécessitent des

situations personnelles ou familiales parfois très complexes. Le temps consacré à soutenir est souvent très chronophage. Les allers-retours qui permettent une progression d'un jeune ou d'une situation familiale font l'objet d'un engagement des professionnels de chaque instant, souvent en partenariat avec d'autres interlocuteurs.

2.1.b Les Ressources Humaines :

2021, est une année qui a été marquée par de nombreux mouvements de personnel :

- ✓ **Une première vague de départs et d'arrivées à la fin du premier semestre 2021, avec... :**
 1. La fin de contrat de Margaux GRASSET, apprentie éducatrice spécialisée, diplômée, fin juin 2021.
 2. Le départ pour inaptitude de Mr BOULLEY et la fin de contrat de sa remplaçante, Mme DELMAS Anaïs
 3. Le départ à la retraite de Mr NERESTAN et la fin de contrat de sa remplaçante, Mme FOGLIANI, le 30 juin 2021.
- Deux procédures de recrutement ont suivi et ont donné lieu à l'arrivée d'Alizée BERNARD, Educatrice spécialisée et d'Éric BASPEYRAS, Encadrant technique, le 14 août 2021 tous les deux.
- ✓ Marie DUBUC arrêtée fin juin puis en congés maternité jusqu'au 1^{er} Janvier 2022, a été remplacée par Anaïs DELMAS, en CDD, sur le **secteur Coulounieix-Chamiers/Marsac sur l'Isle**.
- ✓ **... Suivie en octobre/novembre d'une nouvelle vague de démissions de plusieurs salariés :**
 1. Vincent OLIVIER, encadrant technique, le 03 octobre remplacé par Bertrand CUINGNET, le 07/10/2021
 2. Marion ZORZER, éducatrice spécialisée, le 13 octobre remplacée par Virginie PROTH le 12/10/2021
 3. Arnaud VELICITAT, Chef de Service éducatif, le 28 novembre, remplacé par Yoann COUTELLEC le 07/12/2021.
- ✓ Enfin depuis le 02 novembre 2021, Stéphanie FOGLIANI, Monitrice Educatrice, remplace Jean-Louis JUSTIN, Moniteur-éducateur sur **Boulzac Isle Manoire**, arrêté depuis fin juin 2021.

Ces nombreux mouvements ont profondément marqué le fonctionnement du Chemin (nombreuses procédures de recrutement et rédaction de fin /nouveaux contrats), et l'organisation de l'équipe éducative qui apprend encore aujourd'hui à se connaître.

2.1.c Le Réseau des acteurs de la Prévention Spécialisée :

Créé en 1972, le Comité National de Liaison des Acteurs de la Prévention Spécialisée (CNLAPS) est une association loi 1901 d'acteurs associatifs et publics. Le CNLAPS est le réseau national représentatif des acteurs gestionnaires de la Prévention spécialisée.

Les missions du CNLAPS sont à la fois internes et externes.

Au niveau interne la mission principale est la coordination et l'appui au réseau local.

- **Rassemble** la profession en créant un réseau d'acteurs.
- **Harmonise les pratiques**, fait découvrir des initiatives, montre ce qui se passe dans d'autres départements, apporte des conseils, de l'aide grâce à des réunions de région, des journées d'étude nationales et régionales.

- **Etaye et outille**, selon les besoins repérés, les professionnels et les administrateurs bénévoles (*formations, interventions techniques, résultats de groupes de travail thématiques sur des sujets sensibles*).
- **Encourage une émulation et une dynamique locale** pour les acteurs de la prévention spécialisée qui les renforce encore dans leur quotidien (*fonctionnement, financements, relations avec les Politiques et ses représentants, positionnements, communication...*).
- **Fait prendre conscience et confiance** aux professionnels et aux administrateurs de leur forces et de la force de la prévention spécialisée et de ses enjeux.

Au niveau externe, le CNLAPS assure une représentation nationale, la promotion de la prévention spécialisée ainsi que des alliances et le travail en perspectives.

- **Permet à la profession d’avoir une audience et un écho national et promouvoir la prévention spécialisée** (*ses fondements et sa vision moderne*) par l’explication concrète de sa mission, ses pratiques, ses projets et son utilité.
- **Contribue à alimenter les politiques publiques** (*lois, réflexions ministérielles*) par une approche terrain et avec une vision de la jeunesse et sociétale au sens large.
- **Prône l’expérimentation sociale** et une vision globale de l’individu qui est consciente des capacités et des potentiels, au-delà des seules problématiques et risques.
- **Donne plus de force à la prévention spécialisée** en s’alliant à d’autres réseaux nationaux qui partagent nos valeurs et notre vision, ou qui pourraient les partager.
- **Exerce un travail de veille et de prospective** (*tendances lourdes, décryptage d’enjeux, places et thèmes à occuper*).

Dans ses missions, le CNLAPS propose ainsi une offre de service réservée à ses adhérents.

- **Formations et interventions**, accompagnements techniques (*à des prix préférentiels*).
- **Soutien en cas de difficultés**, rencontre avec les adhérents qui le demandent.
- **Participation et intervention de l’animatrice réseau ou d’administrateurs** du CNLAPS à des temps forts organisés par un adhérent (*conférence, séminaire, colloque...*).
- **Invitation à l’assemblée générale** du CNLAPS et à la journée des administrateurs, organisation de journées nationales d’étude rassemblant la profession.
- **Accès à différentes informations réservées aux adhérents** d’ordre général ou spécifiquement liées à la prévention spécialisée (*soit par notre diffusion régulière, soit à la demande, en fonction des besoins*).
- **Echanges avec d’autres intervenants de la profession** au sein de votre région d’appartenance lors de réunions de région trimestrielles ou de groupes de travail (*référentiel des pratiques de la prévention spécialisée, secret professionnel, groupe « Europe et international »...*).
- **Valorisation de projets particulièrement porteurs** voire innovants, que nous pourrions distinguer à l’extérieur (*presse spécialisée, transmission à un ministère*).
- **Diffusion des offres d’emploi** sur notre site internet et les réseaux sociaux.
- **Possibilité de candidater** à notre conseil d’administration, voire au bureau, lors de leur renouvellement.
- **Participation à des recherches actions** (*criminologie, [coopérations socio-éducatives de territoire](#)*).

Le rapport d’activité 2020 présenté lors de l’A.G. du 20 Octobre 2021 s’est articulé en 4 volets :

➤ **Renforcer les coopérations internes et développer la dimension « réseau » :**

Mise en place de nouveaux outils de communication à distance, présence sur les réseaux sociaux.
Création et déploiement d’un logiciel de recueil de données destinée aux adhérents : TRAJECT.

Echanges horizontaux entre adhérents sur les pratiques et des projets communs à partir de similitudes de territoires.

Mise en place d'une organisation décentralisée reposant sur 4 pôles pris en charge par des structures adhérentes.

➤ Stabiliser les coopérations avec les Pouvoirs publics :

Autour des politiques publiques dans lesquelles intervient la prévention spécialisée pour la rendre plus visible et faire prendre en compte sa spécificité.

Secrétariat d'Etat à la protection de l'enfance : à la politique de la ville ; ANCT ; CIPDR ; DGCS.

Echanges en continu par visio-conférences en particulier pendant la crise sanitaire pour des remontées d'informations des territoires et la mise au point des réponses opérationnelles en lien avec les problématiques des jeunes.

Participation à des programmes nationaux : rixes, prostitution des mineurs...

Elaboration d'actions concrètes à démultiplier sur le terrain : Quartiers d'été.

Inscription dans les plans stratégiques avec déploiement de postes dans les départements : stratégie pauvreté, plan de relance.

➤ Développer la dimension recherche et développement :

2 travaux de recherche engagés en 2020.

Recherche-action sur les coopérations éducatives de territoire à partir de 6 sites volontaires : débouché début 2022.

Transmission des supports issus de la criminologie pour la prise en charge de jeunes pris dans des processus violents : formation d'un groupe de professionnels de la prévention spécialisée

➤ FOCUS : Le centre de formation

Après une année de réflexion, le CNLAPS a fait le choix de conserver et de conforter son activité de formation en créant un véritable centre de formation répondant aux exigences de la certification Qualiopi.

Cette décision s'appuie sur une logique croisée : prévention spécialisée / métier / réseau professionnel.

Activité en 2020 :

- . Réorganisation décentralisée : un pôle formation / trésorerie / animation du réseau
- . Maintien d'un volume restreint d'activités en mode « aménagé » (crise sanitaire)
- . Préparation de la certification Qualiopi

Les enjeux de la qualité :

- . Organiser la traçabilité
- . Personnaliser les actions de formation
- . Instaurer un processus d'amélioration continue

Orientations pour 2021-2022 :

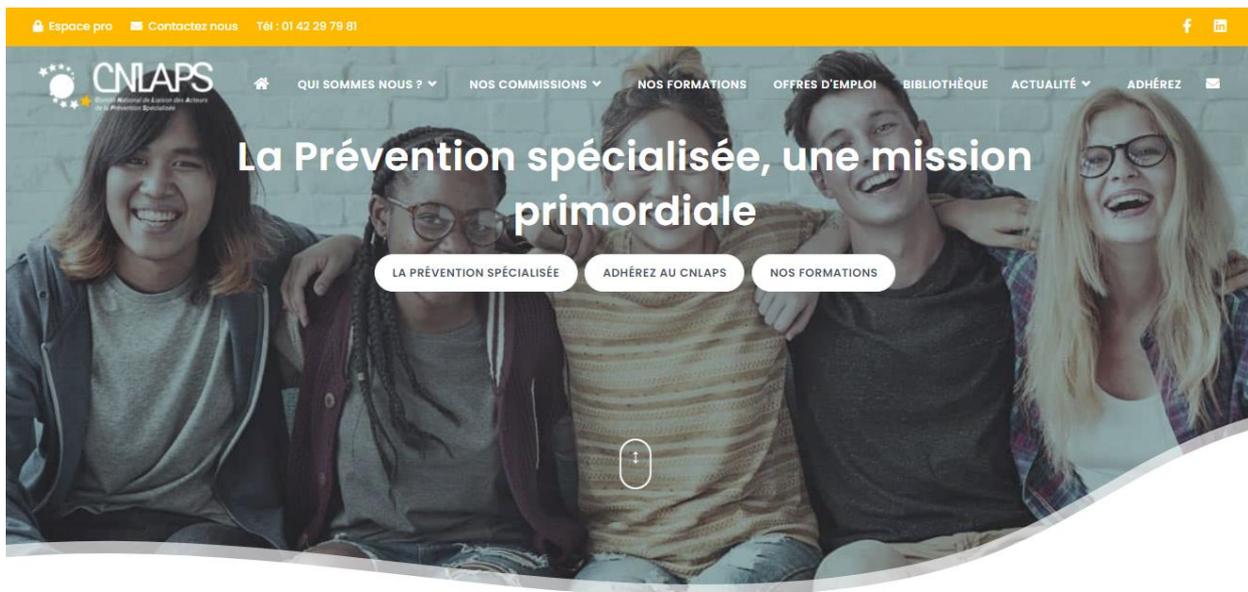
- . Reprendre les activités sous toutes leurs modalités
- . Conserver la certification
- . Développer une ingénierie de formation basée sur la recherche

➤ Les axes politiques du CNLAPS :

- . Réaffirmer la prévention spécialisée comme partie intégrante de la protection de l'enfance.
- . Promouvoir une prévention spécialisée transversale contribuant aux politiques publiques de cohésion sociale avec une spécificité éducative et une inscription dans les territoires.
- . Mettre le centre de formation au cœur des enjeux de qualité et de professionnalisation des acteurs.
- . Travailler à la pérennisation des postes attribués en renfort sur les territoires prioritaires.
- . Lancer une réflexion nationale sur les modes de gouvernance de la prévention spécialisée entre les différents niveaux de responsabilité : Etat, Départements, Métropoles....

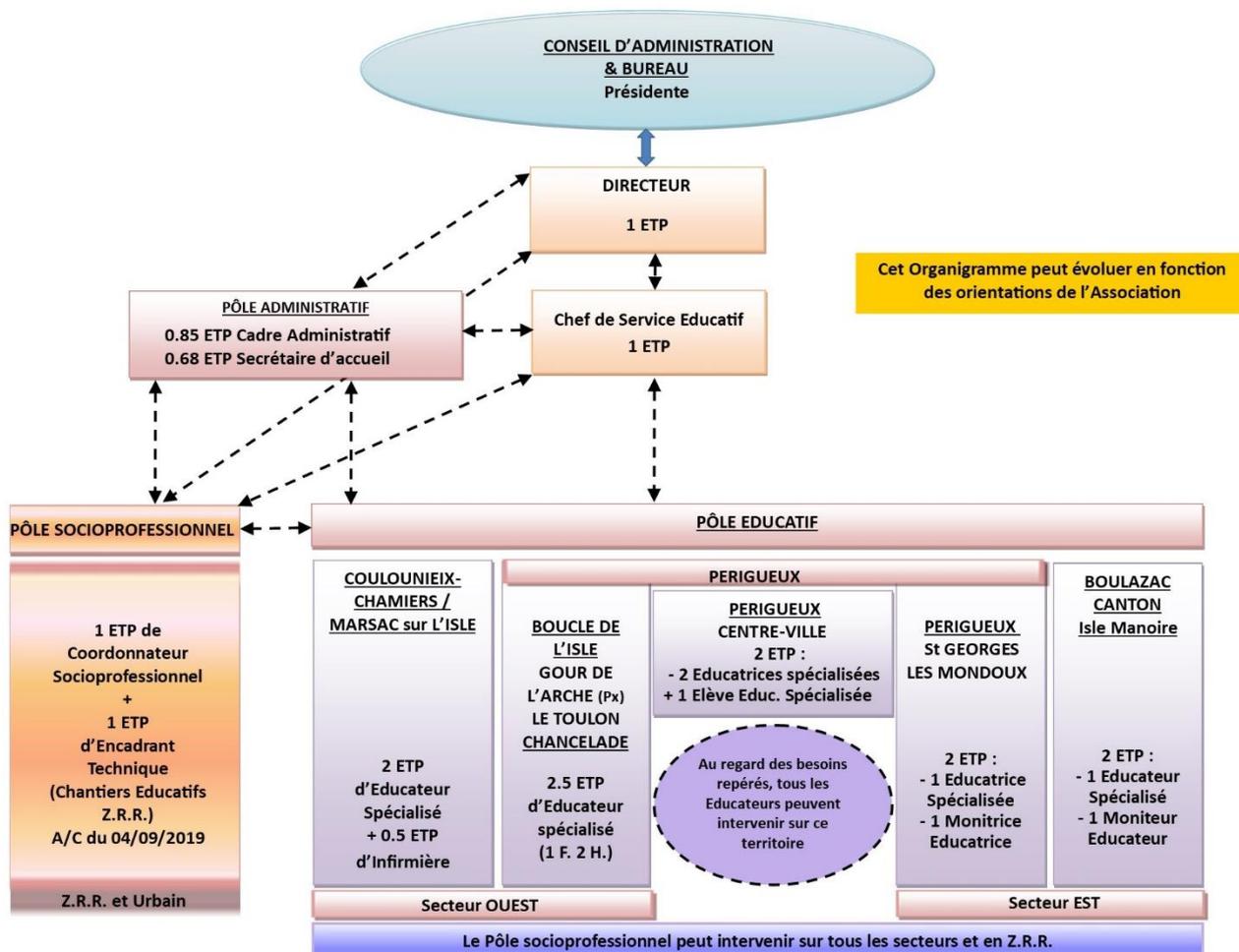
> Une seule réunion Régionale du Comité National des Acteurs de la Prévention Spécialisée (C.N.L.A.P.S.), a été réalisée, le 21 MAI 2021 en visio-conférence. L'ordre du jour était le suivant :

- Effet du confinement (violence)
- Infos CNLAPS nationales
- Format visio-conférence : à poursuivre ?
- Travail éducateur (groupe adm, cadre/ groupe éduc) ➔ synthèse.



2.1.1 L'Organigramme au 01/01/2021 :

Organisation du Service de Prévention Spécialisée « LE CHEMIN » Organigramme au 01/01/2021



2.1.2 Le siège administratif :

L'association a disposé pour 2021 de 5 personnels, représentant en E.T.P. (Equivalent Temps Plein) :

- 0,85 E.T.P. de Cadre Administratif (Secrétaire administrative et comptable de direction),
- 0,68 E.T.P. de Secrétaire d'accueil,
- 1 E.T.P. de Directeur,
- 1 E.T.P. de Chef de Service,
- 1 E.T.P. de Coordonnateur Socioprofessionnel.

N.B : l'ETP de Coordonnateur Socioprofessionnel + Les 2 ETP d'Encadrant technique des chantiers éducatifs, depuis le 17/08/2021 (bureau partagé au siège) constituent le Pôle Socio-Professionnel de l'association.

2.1.3 La structuration de l'Equipe Educative :

Le personnel éducatif est affecté sur des secteurs d'intervention préférentiels qui tiennent compte du respect du cadre législatif qui est défini pour l'exercice des missions de Prévention Spécialisée que nous exerçons sur notre territoire. Cette sectorisation de l'action éducative de Prévention Spécialisée se justifie par la nécessité pour les équipes éducatives d'être bien repérées par les groupes de jeunes et les jeunes, les habitants du quartier, ainsi que les acteurs associatifs et institutionnels locaux. La pandémie a fortement modifié les modes de rencontre avec les Jeunes. Les groupes de Jeunes se font rares, du moins ceux qui relèvent de notre intervention. Un net repli a été constaté sur tous les secteurs. Le nombre de jeunes que nous soutenons a de fait diminué de façon conséquente (Voir tableau des Jeunes soutenus pages 18/19).

Ce travail relationnel du « aller vers » s'inscrit dans une continuité de l'action territoriale, basée sur la présence, la permanence et la confiance. **C'est la permanence de la présence qui en fonction de chaque jeune, selon là où il en est de son histoire ; permet la relation de confiance qui engendrera un déplacement du jeune vers ...** davantage d'autonomie, une réflexion sur lui-même, un nouage au désir retrouvé, celui d'agir pour lui-même.

Pour l'année 2021, la présence effective de l'équipe éducative est évaluée à 86%. Elle était de 84.75% en 2020 et de 89.9% en 2019. L'Association qui avait fait appel au dispositif d'état de financement de l'activité partielle lors du premier confinement en mars-avril-mai 2020 à hauteur de 1732.50 heures n'a plus eu recours à celui-ci en 2021.

2.1.3.1 Secteur OUEST :

Coulounieix-Chamiers- Marsac sur l'Isle

L'équipe est constituée de 2 E.T.P. d'éducateur spécialisé (1 femme et 1 homme) + 0.5 E.T.P. d'infirmière (1 femme en télétravail depuis le début du 1^{er} confinement, jusqu'au mois de Mai 2021).

Boucle de l'Isle (Le Toulon/Le Gour de L'Arche) + Chancelade

L'équipe est constituée de 2.5 E.T.P. d'éducateur spécialisé (1 femme et 2 hommes).

2.1.3.2 INTER SECTEURS PERIGUEUX :

Centre-Ville / Inter secteurs

L'équipe est constituée de 2 E.T.P. : 1 E.T.P. d'éducatrice spécialisée et 1 E.T.P. d'Educatrice Spécialisée remplaçante (2 femmes) + l'intervention ponctuelle d'éducateurs des autres secteurs + 1 élève éducatrice spécialisée en contrat d'apprentissage jusqu'au 30 Juin 2021.

2.1.3.3 Secteur EST :

St Georges / Les Mondoux

L'équipe est constituée de 2 E.T.P. (2 femmes), une éducatrice spécialisée et une monitrice-éducatrice remplaçante.

Canton Isle Manoire

L'équipe est constituée de 2 E.T.P. (2 hommes) dont un éducateur spécialisé et un moniteur-éducateur.

Faits marquants concernant le Personnel Educatif en 2021 :

Nous avons quitté le Local situé sur le quartier St Georges qui était situé au 10 Boulevard Staligrad à Périgueux, le 24 Août 2021, à la demande du personnel salarié, qui considérait que des affections respiratoires pourraient engendrer à terme des désordres médicaux.

Le rapprochement des secteurs Centre-Ville/St Georges, s'est opéré avec le départ du Boulevard Stalingard, le départ d'un salarié, F. NERESTAN et de nouvelles pratiques professionnelles initiées par les nouveaux personnels salariés en Centre-Ville. Afin de répondre également aux besoins d'un public jeune présent en centre-Ville de Périgueux et présentant des risques d'inadaptation sociale, nous avons été amenés à mettre en oeuvre des changements. Ceux-ci ont été abordés lors de différentes réunions. Lors de la réunion du Pôle éducatif du 06 Avril 2021 et de la réunion « couverture des territoires » du 06 Mai 2021.

- La dissociation des secteurs St Georges-Mondoux et Centre-Ville depuis octobre 2020 a contribué à accentuer une action en direction des jeunes précaires au Centre-Ville, mais a aussi fragilisé partiellement le secteur St Georges Mondoux qui de plus a été confronté à des arrêts maladie récurrents des salariés de l'association, sur ce secteur et un turn-over de remplaçants. L'activité du secteur s'est effondrée sur l'année 2020.

- L'intention est de recréer un seul secteur St Georges-Mondoux-Centre-Ville avec 3 ETP (Lyse Peyssonnerie, Marion Zorzer, Cyril Bouley). Le poste occupé par François Nerestan serait à pourvoir en transformANT celui-ci en poste d'éducateur technique. Le local éducatif serait celui de l'actuel centre-ville, situé au 78, rue Victor Hugo.

Cette démarche doit permettre aux éducateurs d'être plus disponibles sur du présentiel de rue, au contact des publics de la prévention spécialisée. Ils pourraient toujours disposer d'un nombre d'heures de chantier éducatif sachant que si la demande consiste à réaliser un nombre d'heures conséquent, la présence du chantier permanent et de son éducateur technique permettrait de les réaliser sans s'extraire de la rue.

2.1.4 Les autres personnels :

L'Association a bénéficié également d'intervenants extérieurs :

- 1 intervenant en analyse des pratiques professionnelles (un psychosociologue à compter du mois de septembre 2021 à raison d'une séance.
- 1 technicienne de surface, employée via l'Association « 3 S ».

2.1.5 Le travail de rue et la présence sociale :

Le graphique ci-dessous représente le temps de travail réalisé mois par mois, **dans le cadre du travail de rue**, par les éducateurs et les travailleurs médico-sociaux de l'équipe et leur temps de présence sociale.

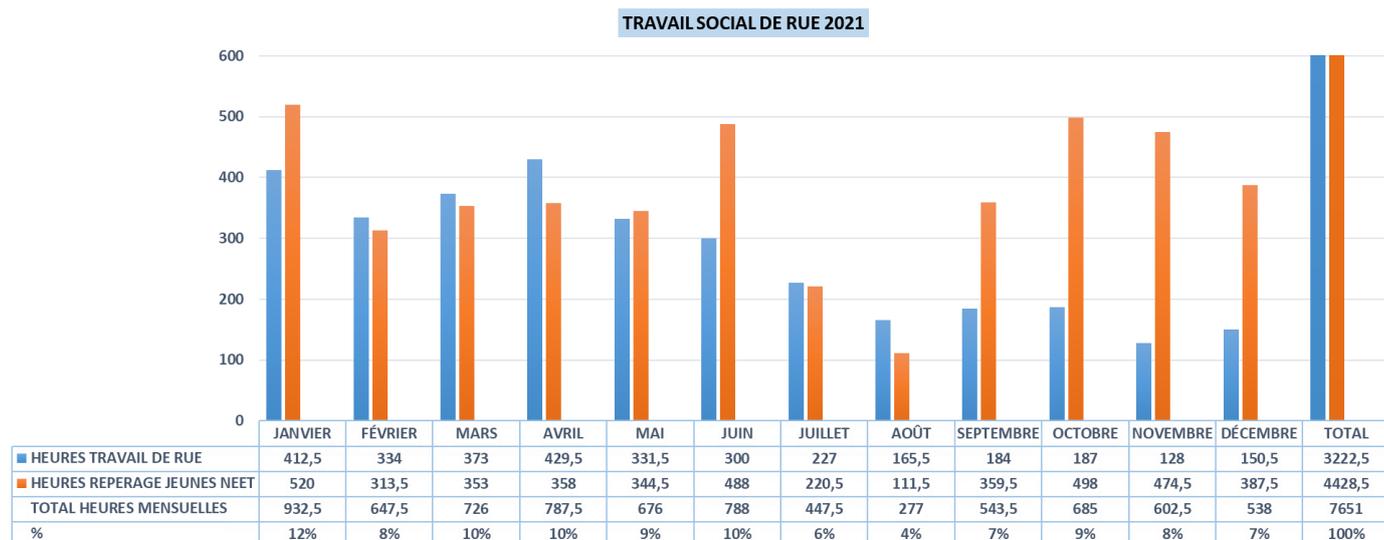
Le travail de rue est une démarche éducative et sociale qui consiste à aller vers les personnes dans leur milieu. **C'est une action qui s'inscrit dans le long terme et qui constitue l'axe de travail structurant de la prévention spécialisée.** Le principe de « Libre Adhésion » du Jeune est l'invariant qui permet à chaque Jeune de « se mettre en mouvement ». La présence sociale s'organise dans des espaces d'accueil plus ou moins formalisés que les jeunes occupent.

L'ensemble des pratiques est imprégné de cette présence car c'est le seul mode d'action qui permet de nouer des relations avec un milieu qui n'en fait pas spontanément la demande. C'est le moyen privilégié d'atteindre un public entretenant des rapports souvent difficiles avec les institutions.

L'éducateur dispose de nombreuses possibilités pour effectuer ce type d'intervention. Elles lui permettent de s'ajuster à la particularité du territoire sur lequel il exerce sa mission.

Les heures de chantiers éducatifs sont quant à elles, réalisées avec les Jeunes N.E.E.T. et non N.E.E.T., notamment dans le cadre des financements du Conseil Départemental et du Contrat de Ville du Grand Périgueux.

Plusieurs tableaux, graphiques et commentaires viennent expliquer ce travail important réalisé en 2021.



En 2021, **7651 heures de Travail Social de Rue (T.S.R.) ont été effectuées**, soit **52,51% du temps de travail des travailleurs sociaux de terrain** pour un temps de présence en moyenne globale de 89,65% (Entre 44,04 et 100% selon les salariés).

Le T.S.R. s'est décomposé de la façon suivante :

- **4428,50 heures de repérage de Jeunes « N.E.E.T. »**,

- **3222,50 heures de présence sociale de rue.**

Les travailleurs sociaux de l'Association « LE CHEMIN » ont « repéré » sur 10 mois (De Janvier à Octobre 2021), 23 Jeunes N.E.E.T. sur notre territoire d'habilitation. Le repérage des jeunes sur l'agglomération a permis d'intégrer 9 jeunes sur le dispositif PIC-NEET, pour les mois de Novembre et Décembre 2021.

Pour rappel :

en 2020, un total de 9866 heures de travail de Rue qui représente 61,21% du temps de travail des travailleurs sociaux (6136,50 heures et 40,80% en 2019), dont 6677.30 heures de repérage pour les « Jeunes N.E.E.T. » de Janvier à mi-septembre 2020.

2.1.6 Le public :

Jeunes soutenus Tranches d'âges	Boucle de l'Isle		Centre-ville		St Georges -Les Mondoux		Coulounieix-Chamiers		Canton Boulazac Isle Manoire		TOTAL Tranches d'Age			
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Général	
Moins de 10 ans	2	0	0	0	1	2	2	2	0	0	5	4	9	13,57 %
11/14 ans	11	8	0	0	0	6	8	3	1	0	20	17	37	
15/18 ans	10	4	5	5	8	4	10	8	18	4	51	25	76	46,90 %
19/21 ans	5	1	20	14	3	4	10	6	17	3	55	28	83	
22/25 ans	9	0	15	4	9	2	14	3	14	1	61	10	71	26,84 %
26/30 ans	1	0	4	3	1	1	3	2	2	3	11	9	20	
TOTAL JEUNES	38	13	44	26	22	19	47	24	52	11	203	93	296	
FAMILLES	1	14	0	0	1	8	1	12	3	3	6	37	43	12,69 %
TOTAL SEXE	39	27	44	26	23	27	48	36	55	14	209	130	=	
TOTAL Par secteur	66		70		50		84		69		61,65 %	38,35 %	339	

En 2021 :

> **339 Personnes, dont 296 jeunes ont été soutenus sur notre périmètre d'habilitation** (320 personnes en 2020 et 389 en 2019).

Le contexte global lié à la pandémie et à ses effets, reste encore prégnant tant dans les échanges avec les jeunes et les adultes sur les quartiers, que sur la limitation de certaines de nos activités (les actions collectives ont été de fait fortement impactées par les dispositions sanitaires dépendantes du Covid-19).

Les jeunes et les familles rencontrés qui font l'objet d'un suivi éducatif sont soutenus par l'équipe éducative au sens de la définition que nous avons élaborée avec l'IRTS Poitou-Charentes :

Un jeune soutenu est « *accompagné individuellement car en demande d'un soutien éducatif personnalisé autour de son projet ou de problématiques ciblées* ».

Ces soutiens s'articulent directement avec les notes de Suivi Individuel, qui nous permettent une analyse des mouvements sur notre territoire, de l'évolution des demandes de soutien des Jeunes et des Familles en fonction de leurs besoins.

Les tranches d'âge restent sensiblement les mêmes, avec une augmentation sensible des Jeunes de 10 à 14 ans qui augmente de 3%.

Nous notons aussi une légère augmentation du soutien au public féminin avec une augmentation de 3 % également, ce qui représente 17 Femmes en plus (130 en 2021 et 113 en 2020).

Il est à noter que pour répondre à une enquête obligatoire reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques en 2021, **il nous faudra modifier nos tableaux statistiques dès l'année 2022.**

Cette enquête a obtenu le visa n° 2022X035SA du Ministre de l'économie, des finances et de la relance, valable pour l'année 2022. Le Ministère des solidarités et de la santé mène tous les quatre ans l'Enquête auprès des établissements et services de la protection de l'enfance (l'enquête ES-PE). Cette enquête statistique, pilotée par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES),

est réalisée avec le concours des Directions régionales et départementales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS). Cette enquête est un dispositif central pour nourrir les connaissances statistiques sur le champ de la protection de l'enfance. Elle constitue un outil précieux pour le pilotage des politiques publiques. À l'échelle nationale comme territoriale, elle permet de réaliser une observation fine du fonctionnement des structures de l'aide sociale à l'enfance (ASE) et de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), de connaître les principales caractéristiques de leur personnel, le profil des enfants, adolescents et jeunes adultes qui y sont hébergés ou accompagnés et le profil de ceux qui sont sortis de ces établissements et services. Les résultats des éditions précédentes de l'enquête ES-PE sont diffusés sur le site internet de la DREES : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/>

NSI 2021 > RATIOS : PAR SECTEUR, PAR AGE ET PAR SEXE DES NOUVEAUX JEUNES SOUTENUS

TRANCHE D'AGE	SEXE	COULOUNIEUX-CHAMIERIS		BOUCLE DE L'ISLE		Centre-Ville		St Georges-Mondoux		BIM		TOTAL Nbre nouveaux jeunes	TOTAL jeunes soutenus	RATIO EN %
		Nbre nouveaux jeunes	Total jeunes soutenus	Nbre nouveaux jeunes	Total jeunes soutenus	Nbre nouveaux jeunes	Total jeunes soutenus	Nbre nouveaux jeunes	Total jeunes soutenus	Nbre nouveaux jeunes	Total jeunes soutenus			
Moins de 10 ans	H	1	2	2	2	0	0	1	1	0	0	4	5	80,00
	F	2	2	0	0	0	0	2	2	0	0	4	4	100,00
11/14 ans	H	8	8	5	11	0	0	0	0	1	1	14	20	70,00
	F	2	3	4	8	0	0	4	6	0	0	10	17	58,82
15/18 ans	H	5	10	3	10	4	5	5	8	11	18	28	51	54,90
	F	5	8	2	4	5	5	1	4	3	4	16	25	64,00
19/21 ans	H	3	10	3	5	13	20	1	3	9	17	29	55	52,73
	F	4	6	1	1	7	14	3	4	2	3	17	28	60,71
22/25 ans	H	6	14	1	9	5	15	3	9	9	14	24	61	39,34
	F	0	3	0	0	1	4	2	2	1	1	4	10	40,00
26/29 ans	H	1	3	1	1	0	4	1	1	2	2	5	11	45,45
	F	1	2	0	0	1	3	1	1	2	3	5	9	55,56
Plus de 30 ans	H	0	1	0	1	0	0	0	1	0	3	0	6	0,00
	F	8	12	7	14	0	0	6	8	2	3	23	37	62,16
TOTAL	H	24	48	15	39	22	44	11	23	32	55	104	209	49,76
	F	22	36	14	27	14	26	19	27	10	14	79	130	60,77
		84		66		70		50		69		183	339	53,98
RATIO EN %		54,76		43,94		51,43		60,00		60,87		53,98		

Nous pouvons noter en 2021 un renouvellement du Public sur notre territoire d'habilitation. En effet, 53.98% des jeunes ou des familles soutenues en 2021 n'étaient pas connus par les Travailleurs sociaux de rue en 2020. Si l'on veut affiner notre analyse, à partir des données que nous avons collectées, nous remarquons que ce sont davantage les femmes 60.77% que les Hommes 49.76% qui constituent un « nouveau public ».

De fait, les demandes de soutien, d'une année sur l'autre peuvent également trouver des écarts importants. Les demandes de soutien les plus importantes, comme en 2020, restent identiques (Voir le tableau ci-dessous des 14 items).

Nous notons aussi une augmentation significative du nombre de jeunes soutenus sur les secteurs Centre-Ville/St Georges de 20 % (+ 23 personnes) et une stabilité sur l'ensemble des autres secteurs.

> Les partenaires sociaux de la Vallée de l'Isle ont « repéré » sur 12 mois, 42 Jeunes sur le territoire de la Vallée de l'Isle et du Ribéracois.

Les Chantiers Educatifs (Programme PIC-NEET à compter du 02 Novembre 2021) font l'objet de conventions de partenariats qui sont discutées, soient annuellement soit de façon ponctuelle, selon la nature du partenariat et le contenu du Chantier Educatif (Voir le rapport d'activité du Pôle socioprofessionnel.)

Tableau des 14 indicateurs éducatifs :

	Moins de 10 ans	11/14	15/18	19/21	22/25	26/30	Plus de 30 ans	TOTAL par ITEM	% ITEM/TOTAL
Difficultés personnelles et/ou familiales	7	25	56	62	59	19	37	265	19,50
Protection de l'enfance	1	4	15	4	3	0	6	33	2,43
Développement social local	0	6	11	10	7	0	4	38	2,80
Santé physique	2	6	9	32	21	8	17	95	6,99
Santé psychique	2	4	13	23	22	9	12	85	6,25
Scolarité	5	29	33	12	4	0	7	90	6,62
Insertion professionnelle/ Formation	0	0	39	55	52	9	7	162	11,92
Chantier Educatif	0	1	14	19	16	2	1	53	3,90
Justice	0	0	12	13	13	1	2	41	3,02
Mobilité	0	1	22	26	22	5	9	85	6,25
Logement	1	1	13	32	30	9	14	100	7,36
Accès aux loisirs / Sports / Culture	6	33	35	17	14	0	13	118	8,68
Aide alimentaire Et/ou Aide financière	0	0	6	13	12	3	5	39	2,87
Démarches / Administratifs	0	0	31	44	38	14	28	155	11,41
TOTAL	18	57	189	235	256	40	28	823	100,00
	6	53	120	127	57	39	134	536	
	24	110	309	362	313	79	162	1359	

Nous avons enregistré en 2021 :

- **1359 demandes de soutien** (Pour mémoire, 1706 demandes de soutien en 2020, 1988 en 2019 et 1519 en 2018).

Nous pensons que les périodes de confinement et les restrictions sanitaires que nous avons vécues en 2020 et en 2021, ont modifié les sollicitations des jeunes adressées aux Educateurs.

Alors que les sollicitations des **15/18 ans restent stables entre 2020 et 2021 (309 en 2021 et 334 en 2020)**, ce sont **les demandes des 19/21 ans (361 en 2021 et 511 en 2020) et celles des 22/25 ans (311 en 2021 et 431 en 2020) qui marquent le plus fort recul**. Il est à noter que pour les tranches d'âge de **moins de 10 ans et de 11/14 ans les demandes sont quasiment au même niveau (24 et 110 en 2021 et 18 et 110 en 2020)**.

Nous notons aussi **une forte baisse pour les 26/30 ans (79 en 2021 et 175 en 2020)**, alors que ce sont les Familles qui à l'inverse sollicitent davantage les T.S.R. (+ 14.5%).

Concernant le type de demandes, outre l'écoute, **ce sont les difficultés personnelles ou familiales qui représentent toujours les plus fortes demandes (265 en 2021, 430 en 2020 et 387 en 2019)**.

Suivent la santé physique et psychique (**180 en 2021, 222 en 2020 et 295 en 2019**). A la lecture du compte-rendu de l'activité par secteur, le lecteur pourra se rendre compte, pour ces items, comme pour d'autres, de disparités importantes entre les secteurs.

Les demandes qui concernent les soutiens en matière d'insertion sociale et professionnelle représentent **162 demandes de soutien en 2021**, alors qu'elles étaient de l'ordre de 378 en 2020 et 305 en 2019.

En quatrième, ce sont les soutiens aux démarches administratives, avec **155 demandes en 2021** (219 en 2020 et 169 en 2019) qui mobilisent les T.S.R. de notre Association.

Il est à noter que les demandes en matière d'accès aux sports et aux loisirs qui s'étaient effondrées en 2020, avec 86 demandes, alors qu'elles représentaient en 2019 avec 325 demandes, la deuxième demande générique la plus forte, redeviennent avec 118 demandes, une préoccupation des 10/25 ans.

2.1.7 Les Chantiers Educatifs :

Extrait de la circulaire DAS /DGEFP 99-27 du 29 juin 1999 : Dans le cadre de leur mission, les associations de prévention spécialisée, ont développé des activités de chantiers éducatifs qui peuvent avoir plusieurs finalités : Aider les jeunes à prendre confiance en eux, leur donner une première expérience du travail, leur permettre d'avoir un revenu, leur donner l'occasion de participer à un projet collectif, leur apprendre à gérer leur temps et à s'organiser, créer du lien entre les habitants d'un quartier. Ce sont généralement des contrats de courte durée.

Objectifs :

- Inscrire le jeune dans la réalité du monde du travail
- Aider le jeune à découvrir ses ressources et à mettre en valeur ses capacités
- Utiliser le chantier comme support à l'acquisition de savoir-être et savoir-faire
- Aider le jeune à trouver sa place de citoyen
- Apprendre à vivre en société, savoir produire ensemble
- Favoriser une première expérience professionnelle pour le jeune

Les chantiers éducatifs concernent :

- Des jeunes de 16 ans à 29 ans (A titre dérogatoire et avec l'autorisation des représentants légaux et l'accord de l'inspecteur du travail, sous certaines conditions, un jeune peut effectuer un chantier éducatif à partir de l'âge de 14 ans. Le délai de prévalence est d'un mois à minima).
- Des jeunes en rupture ou en risque de marginalisation, d'isolement ou de décrochage scolaire
- Des jeunes en situation à risque ou en conflit ouvert avec l'environnement
- Des jeunes qui relèvent de la prévention spécialisée



Pôle Educatif : les chantiers éducatifs

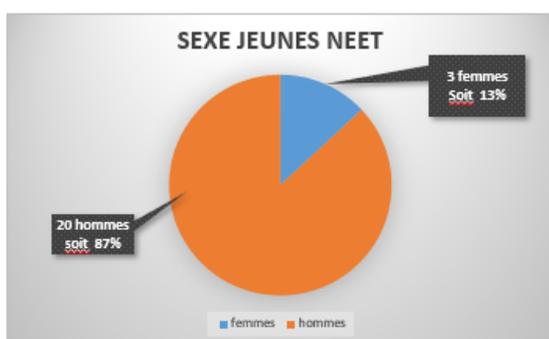
Nombre d'heures de Chantiers Educatifs Jeunes N.E.E.T.

Bilan sur l'Agglomération Périgourdine :

Les travailleurs sociaux de l'Association « LE CHEMIN » ont « repéré » sur 10 mois (De Janvier à Octobre 2021), **23 Jeunes N.E.E.T. sur notre territoire d'habitation.**

Nous avons passé des conventions de partenariat avec :

Diverses associations (Emmaüs, l'Odysée, Maison 24, la All Board Family, Interstices 24) des centres culturels et centres sociaux (Le sans Réserve, le C.S.C.C., le Palio), la banque alimentaire de la Dordogne, le Golf de Périgueux. Nous avons également signé de nouvelles conventions avec les communes de Bassillac et Auberoche, la Ville de Coulounieix-Chamiers, la Mairie d'Escoire, de Sanilhac.



2021
23 Jeunes
NEET Repérés

18 Jeunes
accompagnés dans
le cadre de :

16 Chantiers
Educatifs
différents

479h00
de travail

8

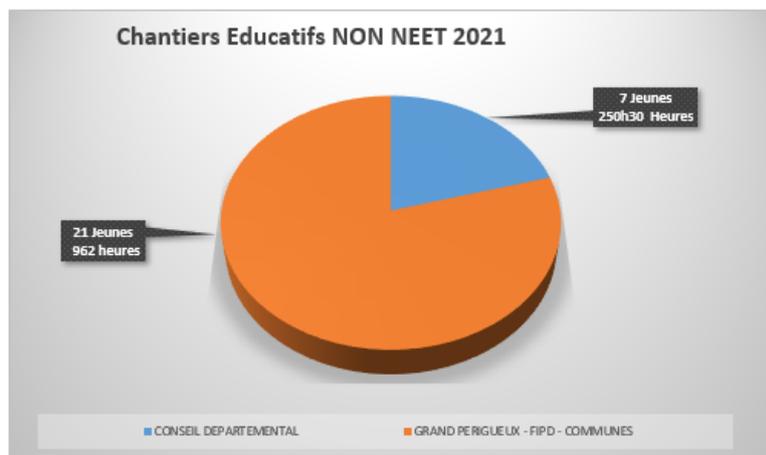
2.1.7 b) Chantiers Educatifs Jeunes Non N.E.E.T. (Conseil Départemental, Communauté d'Agglomération Périgourdine, F.I.P.D., Communes) :

28 Jeunes ont été accompagnés sur 11 Chantiers Educatifs différents pour un total de 1212 Heures30.



Pôle Educatif : les chantiers éducatifs

Nombre d'heures de Chantiers Educatifs NON N.E.E.T.



2021 : 28
JEUNES NON
N.E.E.T.

28 Jeunes
accompagnés dans le
cadre de
11 Chantiers
Educatifs
différents
1.212h30
de travail réalisées,

Dont 250,30 Heures Conseil Départemental, 346h30 Heures FIPD et 615h30 Grand Périgueux
Avec le soutien financier des communes de Périgueux et de Coulounieix-Chamiers.

9

Il est à noter que sur l'exercice 2021, compte tenu des effets de la pandémie sur l'année 2020, le reliquat des heures de chantiers Educatifs NON-NEET de 2019 et 2020 (598 Heures), ont été apurées à fin Avril 2021.

Ainsi le nombre de jeunes NON-NEET qui ont bénéficié d'un Chantier Educatif vivant sur l'Agglomération a été de 25 Jeunes. Seules 2 Jeunes Femmes ont réalisé des chantiers Educatifs dont une sur des financements 2020. Il reste au 31/12/2021, 170h00 dans le cadre du contrat de ville et du FIPD à consommer avant le 30 Avril 2022.

Le Conseil Départemental nous a autorisé à consommer le reliquat des heures F.A.J. Collectif (380h00 au 31/12/2021), au cours de l'exercice 2022, au bénéfice des Jeunes de l'Agglomération Périgourdine.

3 - L'ACTIVITE DU SIEGE ASSOCIATIF

3.1 L'Activité du Directeur :

L'activité du siège continue à se structurer sur 4 axes.

- 1/ La mise en place d'un soutien technique aux équipes éducatives ;
- 2/ La structuration des outils de travail ;
- 3/ L'anticipation sur les besoins et les contraintes à venir ;
- 4/ La rénovation de l'image du service de prévention spécialisée.

Comme pour l'année 2020, cette année 2021 nous a obligé à nous adapter en permanence aux mesures gouvernementales en lien avec la Pandémie de COVID-19.

Le développement d'outils informatiques et de téléphonie pour l'ensemble des personnels a permis de maintenir l'ensemble des activités administratives de l'association en télétravail.

Nous avons pu maintenir également un bon niveau de présence et de mobilisation des jeunes et du personnel, malgré de nombreuses séquences d'isolement ou d'arrêt de travail, soit en raison de la Pandémie, d'arrêts de travail portant sur d'autres problématiques de santé, ou pour pallier une rupture conventionnelle et un départ en retraite.

Nous avons finalisé en Juin 2021, sur un financement de notre OPCO Santé, une prestation « Qualité de vie au travail » pour l'ensemble des salariés qui avait été stoppée en fin d'année 2020, dans l'attente d'un diagnostic des Risques Psycho. Sociaux (Diagnostic R.P.S.) diligenté par la psychologue du travail du Service de Santé au Travail de Périgueux. Le service de santé au travail n'a pas pu mettre en œuvre ce diagnostic. Une autre formation commune aux trois clubs de prévention de la Dordogne, également financée par notre OPCO Santé et dispensée par l'IRTS Aquitaine sur le thème : « Troubles psychiques et addictions chez les adolescents/jeunes adultes : comprendre et accompagner en prévention spécialisée » a pu être organisée dans nos locaux. Deux journées de formation se sont déroulées en Décembre 2021 et deux sont programmées en Janvier 2022.

Conformément aux préconisations du cabinet RH Consulting, intervenant sur la prestation « Qualité de vie au travail », l'analyse des pratiques, sur la base du volontariat a pu reprendre, à raison d'une séance de travail de 2 heures par mois. C'est M. Yves Cathelineau, psychosociologue, qui anime ces séquences de travail. Il est également préconisé de réaliser une formation sur le thème : « Communication Non Violente ». Celle-ci a été inscrite au Plan de Formation de l'Association pour l'année 2022. Les deux encadrants techniques et deux nouvelles professionnelles devraient également bénéficier de formations en lien avec les questions de normes de sécurité pour les premiers et sur la pratique de la Prévention Spécialisée pour les secondes.

Nous avons également maintenu un bon niveau de partenariat avec la Ville de Périgueux, avec qui des actions concrètes, dans les quartiers, seront initiées en 2021. De même pour la commune de Coulounieix-Chamiers, l'installation du chantier éducatif permanent dans les locaux de 3S se déroule avec un bon niveau de coopération. La ville de Coulounieix-Chamiers nous aide également en participant à la prise en charge d'une partie des repas des jeunes et des encadrants.

Les aspects financiers sont maîtrisés et le travail de veille a permis de répondre à un appel à projet de la Préfecture de Région sur une durée de 24 mois, du 02 Novembre 2021 au 31 Octobre 2021. Portée par le pôle socioprofessionnel sur la Vallée de l'Isle et le Ribéracois, elle est soutenue par le chef de service et mise en œuvre par les Educateurs et les encadrants techniques sur l'Agglomération Périgourdine.

Elle permet une forte mobilisation de nos partenaires en Z.R.R. et permet aux T.S.R. sur l'Agglomération Périgourdine d'être davantage présents sur les quartiers et en Centre-Ville. Nous avons d'ailleurs constaté une augmentation du nombre de jeunes nouveaux, à hauteur de 53.98% pour l'année 2021.

Cela permettra aussi de nous remobiliser sur les actions collectives et le Développement Social Local (D.S.L.), qui sont au cœur de nos pratiques professionnelles. En effet, les heures de chantiers éducatifs pour le public N.E.E.T. sont essentiellement orientées vers les encadrants techniques. Notre réorganisation va dans le sens d'une meilleure prise en compte des spécificités de nos missions, tout en nous adaptant à un environnement sociétal, administratif, juridique, en perpétuelle mutation et à un rythme toujours plus soutenu.

C'est grâce à cette action et avec la volonté de faire évoluer nos pratiques professionnelles, que nous participons au rayonnement de notre association sur la vallée de l'Isle, le Ribéraçais et sur l'agglomération Périgourdine.

Il est à souligner le travail précis, constant et exigeant qui est réalisé par la secrétaire d'accueil de l'association. Elle a pu développer après une formation en 2020 avec la Ligue de l'enseignement, des outils statistiques performants, en lien avec la réalité des jeunes soutenus sur l'ensemble des secteurs de l'agglomération périgourdine et en Z.R.R.. Toutes les données statistiques qui sont produites dans ce rapport d'activité proviennent d'un travail régulier de mise à jour, en lien avec les T.R.S., le chef de service et le coordonnateur socioprofessionnel. Nos données sont fiables et vérifiées. Notons que chaque jeune ou adulte, soutenu par notre association, peut dans le cadre du R.G.P.D. lire les quelques écrits qui le concerne, peut les modifier, ou demander à ce qu'ils soient supprimés. Je rappelle aussi que « La charte des droits et libertés de personne accueillie » encadre le travail des TSR et de tous les personnels de notre Association (Arrêté du 8 Septembre 2003 relatif à la charte des droits et libertés de la personne accueillie mentionnée à l'article L.311-4 du code de l'action sociale et des familles).

Nous pouvons aussi nous appuyer sur un solide réseau de partenaires que nous côtoyons au quotidien, sur l'Agglomération Périgourdine, comme sur les Z.R.R., que nous ne pouvons tous citer, mais qui sont essentiels dans le passage de relais que les T.S.R. et le Pôle socioprofessionnel accomplissent pour et avec les Jeunes. Que ce soit sur les registres de l'aide alimentaire, de la veille sociale, de la santé, de la santé mentale et du soin, de la prévention des addictions, de la prévention du décrochage scolaire, du développement social local, des actions collectives, de l'insertion socioprofessionnelle ... Chacun.e se mobilise pour offrir le meilleur accueil, la meilleure écoute et rassurer les jeunes sur leurs potentialités et les perspectives d'avenir dont ils sont porteurs.

Les Administrateurs du Bureau et du Conseil d'Administration, sous l'impulsion du Président, en concertation avec le directeur, organisent régulièrement, tout au long de l'année des réunions de Bureau et du Conseil d'Administration. Leur fréquence permet une proposition de lecture de nos territoires et de leur évolution, en prise avec une actualité et une réalité qui nous a soumis à rude épreuve. D'autres viendront sûrement éprouver nos capacités d'adaptation.

Nous tenterons d'y répondre au mieux de nos moyens, en étroite collaboration avec les services du département, notamment en relation avec le Directeur Adjoint de la Solidarité et de la Prévention, son Adjointe et la tarificatrice du Département.

3.2 L'activité du Chef de Service Educatif :

Mon prédécesseur étant resté 3 années je reprends le flambeau, depuis début décembre 2021, une dynamique en marche autour de l'encadrement bienveillant des différents professionnels.

En tant que chef de service du **pôle éducatif** j'encadre les équipes d'éducateurs qui développent une action de prévention sur le territoire de Périgueux et de son agglomération. Je suis aussi le garant du bon déroulement de l'accompagnement des jeunes dans le cadre de notre mission de protection de l'enfance en lien avec le projet de service.

Je travaille en liaison fonctionnelle étroite avec les autres cadres, le directeur et la cadre administrative et comptable. J'anime les réunions d'équipes et impulse les réflexions liées à l'analyse des besoins et aux évolutions de la structure. Et pour finir je suis l'interlocuteur privilégié des partenaires institutionnels et associatifs.

Je contrôle le bon remplissage et la cohérence des emplois du temps envoyés par les professionnels à la quatorzaine et donne un avis sur les demandes de congés.

Nouvellement et depuis mon arrivée, je suis aussi le chef de service **du pôle socio-professionnel** qui est composé de 3 professionnels, un coordonnateur et deux encadrants techniques. Cette place permet aux éducateurs de prévention spécialisée d'avoir le même interlocuteur que leurs collègues du pôle socio-professionnel ceci dans le but de fluidifier la communication autour des chantiers éducatifs et du dispositif PIC-NEET 2021/2023.

Nous travaillons avec ce pôle sur un chantier permanent sur la commune de Coulounieix-Chamiers, sur la vallée de l'Isle et sur le Ribéracois, en Zones de Revitalisation Rurale > Z.R.R.).

J'anime donc aussi les réunions de coordination de ce pôle organisé une fois par mois ainsi que les plateformes concernant le dispositif PC-NEET 2021-2023.

J'assiste aussi aux réunions de coordination de ce dispositif sur les Z.Z.R. avec le coordonnateur du pôle socio-pro et un intervenant technique, une fois par trimestre.

Je travaille sur le même rythme d'emploi du temps que les équipes, à savoir un samedi sur deux et jamais le lundi, ceci me permet d'être un cadre de proximité, accessible et disponible pour les professionnels.

L'année 2021 a encore été impactée par la crise sanitaire. Les équipes de professionnels ont été impactées directement dans leur cœur de métier par cette réalité.

L'arrivée d'un nouveau chef de service et le départ d'Arnaud Vélicitat a eu aussi un impact sur les équipes. Ces dernières ont dû s'habituer à une nouvelle personnalité, non sans mal pour certains professionnels. Des incompréhensions ont eu lieu sur le début de cette prise de poste, il a été nécessaire de mettre des mots sur des maux, qui prennent leur genèse pour beaucoup, dans une histoire institutionnelle qui ne m'appartient pas.

3.3 L'Activité du Cadre Administratif et Comptable (+ une chargée d'accueil sous sa responsabilité) :

215 jours travaillés pour 1290h (0.85 ETP) en 2021 :

1/ Comptabilité : Tri, classement, traitement et saisie comptable/suivi financier et budgétaire/ réalisation et présentation des documents normalisés (compte administratif et budget prévisionnel) /comptabilité analytique/travaux de fin d'exercice, clôture avec le commissaire aux comptes : **30.30% en 2021 (35,4 % en 2020)**.

La diversité des sources de financement a nécessité de maintenir une comptabilité analytique : QUARTIER D'ETE, QUARTIER D'AUTOMNE, PIC/NEET...

Pour autant, la pression imposée par le développement de l'activité et les mouvements dans l'association sont des contraintes fortes qui nécessitent de s'adapter rapidement et de faire les bons choix d'organisation.

2/ Accueil téléphonique/physique/ secrétariat/ mails/ coordination/ scan/ archivage : 20.3% en 2021.

(20.5% en 2020). Marquée par la poursuite du télétravail pour une partie de l'année, le maintien d'une communication active, téléphonique ou dématérialisée, s'est poursuivi.

La question de la traçabilité et du stockage des informations dématérialisées est plus que jamais d'actualité. Des installations et du matériel informatique efficaces à disposition de chacun a permis de conserver une bonne qualité de travail à distance.

L'accueil physique a été de fait moins fréquent sur cette année marquée par les restrictions sanitaires.

3/ Social : Dossiers organismes sociaux et fiscaux / externalisation payes / contrats de travail/ mouvements de personnels/ suivi des IJ/ congés, formation/ suivi ARTT : **22.70% en 2021. 21.8 % en 2020**. L'année est marquée par l'entrée/sortie de nombreux salariés, en CDD ou en CDI, ce qui a pesé sur la charge de travail et a demandé une bonne réactivité de l'ensemble des protagonistes. Merci à Mme IZRI, notre interlocutrice du Pôle social @com Périgueux, pour sa disponibilité et son efficacité.

4/ Réunions internes/ D.E.A. / Démarche qualité/ A.G./ intervenants extérieurs + frappe des comptes-rendus : 3.7% en 2021 (6.6% en 2020). En interne, des temps de rencontres en groupes restreints et sur des durées courtes ont été privilégiés pour répondre aux recommandations gouvernementales dans le cadre de la prévention du COVID. Des échanges à distances ont pu avoir lieu ponctuellement avec les organismes sociaux (Prévoyance ou Mutuelle par exemple).

6/ I.E.J. / Suivi des chantiers éducatifs / temps de travail des jeunes / financements et bilans des actions / coordination : 7.3% en 2021. 3% en 2020. Cette activité s'est accrue proportionnellement aux objectifs de développements du pôle socio-professionnel et à la commande du Département qui demande de diversifier les moyens de financement des actions. L'appel à projet PIC/NEET pour lequel l'association a obtenu un accord de financement 2021-2023, a déjà et aura un impact certain sur la nécessaire évaluation continue et le suivi financier régulier de l'action.

7/ Administratif : 13.6% en 2021. 13.6 % en 2020.

La charge administrative est stable mais toujours importante : les formalités et déclarations administratives, déménagements (Boulazac Isle Manoire et Périgueux St Georges), mise à jour de dossiers, suivi des fournisseurs (téléphonie avec le renouvellement de la flotte), l'activité éducative (N.S.I., plannings, repérage) et les frais professionnels font l'objet d'un suivi commun avec la secrétaire chargée d'accueil de l'Association.

8/ Formation collective proposée par l'OPCO Santé et journée de regroupement RH+ : 2.10% en 2021

Thème de la formation : Comment intégrer des collaborateurs avec efficacité ? L'objectif était de se doter de connaissances actualisées et d'outils, dont le Livret d'accueil du nouveau salarié sur lequel un travail est programmé en Démarche qualité.

Activité du service administratif 2021 : faits marquants :

- **Mise en œuvre et ajustement de l'outil statistique et de collecte des données des fiches NSI produites pas les éducateurs.**
- **Poursuite du télétravail lorsque cela s'est avéré nécessaire, avec maintien d'un accueil minimal, conformément au protocole de continuité de l'activité de l'Association.**
- **Dématérialisation des données (suite) :** engagée depuis 2019, il s'agit de poursuivre cette démarche en la rendant la plus efficiente possible. Elle demande de perfectionner les modes d'enregistrement, classement...
- **Meilleure communication à distance via les moyens informatiques et multimédias.**
- **Turn-over important en 2021** qui a nécessité de faire preuve de réactivité, d'adaptation et de favoriser l'intégration de nouveaux salariés arrivés en nombre (2 en août, 2 en octobre, 1 en décembre).
- **Volume d'écritures comptables stabilisé. La mise en place d'une comptabilité analytique élargie aux actions ponctuelles financées sur des subventions spécifiques s'est avérée pertinente.**

3.4 Le soutien technique :

Le service de prévention spécialisée de l'association « Le Chemin » va à la rencontre des publics, sur leur lieu de vie, en particulier des mineurs de 12 à 18 ans (avec extension aux jeunes majeurs jusqu'à 29 ans) et de leur famille. Son action vise à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles. Le public jeune a besoin d'un accompagnement « au démarrage dans la vie » et cumule de sérieuses difficultés de comportement, fragilité psychique, d'insertion socio-professionnelle, de précarité et de logement... Les projets développés répondent à ces besoins et se construisent sur la base de l'activation de leviers d'intervention complémentaires : accompagnements individuels, actions collectives et projets de développement social local.

Le club de prévention spécialisée de l'association « Le chemin » affiche son ambition de promouvoir une intervention fondée sur la personnalisation du projet de mobilisation et d'accompagnement des jeunes pris dans des risques d'inadaptation sociale. Son appartenance et son implication dans le réseau d'acteurs locaux lui permettent :

- De développer une expertise sur les problématiques des publics que les professionnels ont à accompagner et des territoires qu'ils ont à investir.
- De mobiliser les ressources du territoire pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des publics accompagnés,
- De concourir au développement social du territoire d'intervention, si nécessaire.

Les outils de la loi 2002-2 sont en place. L'organisation du travail garantit le respect des droits et de la dignité de la personne accueillie. Les outils participatifs permettant l'expression des usagers restent à mettre en place.

La coordination de la prise en charge des usagers est assurée. Elle s'appuie en interne sur des modalités de travail en collectif qui garantissent la continuité et la cohérence des accompagnements mis en œuvre.

Elle est assurée en externe dans la mesure où l'association s'inscrit dans une stratégie adéquate de coopération avec les acteurs du territoire.

Un plan d'amélioration de la qualité a pu être établi. L'Association s'inscrit désormais dans une démarche continue d'amélioration de la qualité.

En 2021, nos efforts ont porté essentiellement sur :

- La formalisation du dossier de la personne accueillie (Note de suivi Individuel) et des modalités d'accès de cette dernière aux écrits qui la concernent, et ce, dans le respect des principes fondateurs de la prévention spécialisée. Cet outil réalisé avec l'équipe éducative a fait l'objet d'une formation interne qui a permis une appropriation de cet outil par tous les professionnels en 2020. Cette informatisation qui était opérationnelle techniquement en fin d'année 2019 est venue suppléer à des conditions de travail en présentiel devenues plus complexes à mettre en œuvre. Nous avons d'ailleurs pu éditer avec beaucoup plus de fiabilité et en moins de temps, les données statistiques de soutien des personnes accompagnées qui figurent dans ce rapport d'activités. Les Items, qui ont été portés de 11 à 14, permettent d'affiner davantage les modes d'intervention des 2 Pôles, éducatifs et socioprofessionnels, que nous mettons en œuvre.

- L'efficacité d'une organisation et de procédures, qui permettent la gestion des événements indésirables et des « réclamations » que souhaiteraient porter les personnes accompagnées ou leur famille.

3.5 Les réunions :

Une nouvelle organisation avait été mise en place en fin d'année 2019. Les réunions de travail, sont animées le plus souvent par le Chef de Service. En son absence, c'est le Directeur qui en assure l'animation.

Des réunions de Coordination du Pôle Educatif ont désormais lieu deux mardis matin par mois tous les 15 jours.

Ce temps est réservé :

- A la transmission des informations générales ;
- A l'actualité et aux projets sur les secteurs ;
- Aux échanges sur les situations des jeunes accompagnés ;
- A l'élaboration des projets collectifs ;
- En temps de réflexion sur des sujets transversaux.

Des réunions de Coordination du Pôle Socioprofessionnel une fois par mois, avec ensuite **une plateforme des entrées et du suivi des Jeunes positionnés sur le programme PIC-NEET**. Chaque secteur concerné y est représenté. Elles sont animées par le Chef de Service de l'Association. Il s'agit de présenter les nouvelles situations et de faire le suivi des jeunes déjà engagés dans l'action. Un temps conséquent est consacré au volet administratif du programme. Un temps administratif supplémentaire est demandé aux Travailleurs Sociaux de Rue, afin de rendre compte de leur travail de mobilisation du jeune dans ce programme et de l'accompagnement que cela nécessite.

Un autre temps mensuel est réservé **aux réunions de secteur**. Elles ont lieu alternativement **sur les quatre sites éducatifs du service** : le Centre-ville Saint Georges/Les Mondoux, La Boucle de l'Isle (Gour de l'Arche, Le Toulon) et Chancelade, Coulounieix-Chamiers/ Marsac sur l'Isle et le canton Isle Manoire (B.I.M.). Ce temps est plus précisément consacré, soit à l'analyse plus approfondie des accompagnements individuels, soit à la mise en œuvre de projets par l'un des secteurs. Elles sont animées par le Chef de Service de l'Association.

Les réunions D.E.A. (Direction Educatif Administratif) sont bimensuelles et concernent le suivi de l'activité globale de l'association. Les ressources humaines, la logistique, les échéances... sont abordées par l'équipe d'encadrement.

Les temps formels et informels complémentaires : Au-delà des réunions institutionnelles, des temps d'échanges formels et informels ont été facilités, afin de garantir à chacun l'accès à l'information dont il a besoin, pour réaliser ses missions, dans une dynamique d'équipe positive et aidante.

3.6 Les outils de travail :

3.6.1 - Suivi des outils d'analyse de l'activité :

Les outils qui existent sur le plan de l'accompagnement éducatif montrent leur pertinence pour évaluer plus finement notre activité aux moyens d'indicateurs précis. Le processus d'**informatisation des données** révèle un **gain de temps administratif pour l'ensemble des salariés**. Nous avons élaboré de nouveaux supports informatiques opérationnels dès 2020.

- Cette informatisation concerne les outils qui sont mentionnés dans le projet de service 2019/2023.
- Le C.N.L.A.P.S. travaille également sur la mise en place d'un logiciel national de remontée des données.

3.6.2 - Contributions écrites :

Plusieurs contributions écrites du Directeur, à partir de besoins exprimés par l'équipe ou à partir de demandes formulées par des partenaires ont été réalisées au cours de l'année 2021 :

- Fiche Projets/Actions/Bilans dans le cadre de la Politique de la Ville.
- Réponse à l'appels à projets des services de l'ETAT : Programme d'investissement dans les Compétences.
- Suivi de l'axe d'amélioration de nos services et animation du Groupe de Pilotage de la Démarche Qualité.
- Préparation des documents pour les réunions de Bureau, Conseils d'Administrations et pour l'Assemblée Générale.

3.6.3 - La gestion administrative et financière :

Elle occupe une part importante de l'activité du siège administratif, avec un suivi continu des aspects administratifs et budgétaires.

Avec un service qui s'est étoffé depuis 2017, la masse d'informations à traiter représente un volume permanent tant en termes de gestion des plannings des salariés, des arrêts maladie, de l'activité quotidienne (Pièces administratives et comptables à enregistrer, écritures à passer...).

Sur la partie financière, le contrôle budgétaire mensuel instauré en 2014 a prouvé sa pertinence en matière de pilotage de l'association (répartition par 1/12^{ème} par groupes fonctionnels et par lignes budgétaires, des charges et des produits).

Un Document Unique de Délégation permet de mieux piloter les différents aspects cités ci-dessus avec une subdélégation du directeur à la cadre administrative sur ces 2 dimensions.

4. L'ACTIVITE DU PÔLE SOCIOPROFESSIONNEL

Comme en 2018, nous avons eu la chance de pouvoir continuer notre activité sur la vallée de l'Isle grâce à l'assurance par le Département du financement d'heures de chantier au même niveau que pour 2020. L'année 2021 aura vu le Pôle Socioprofessionnel renforcer son activité sur le territoire de la vallée de l'Isle et élargir son activité sur le Ribéracois. En effet, Le Chemin a répondu à un appel d'offre PIC Région, qui concerne les QPV et les ZRR. Sur le premier semestre, Vincent Olivier, l'encadrant technique, a réalisé 1390 heures de chantiers éducatifs sur la vallée de l'Isle qui ont concerné 28 jeunes différents. Les chantiers ont été réalisés sur différentes communes (ST Léon sur l'Isle, St Front de Pradoux, Chantérac, Le Pizou, Montpon, Grignols, St Laurent des Hommes). Eric Baspeyras, le nouvel encadrant technique recruté en août 2021, a commencé à travailler sur le Ribéracois au mois d'octobre, à raison d'une semaine par mois. En octobre, Vincent a vogué vers d'autres horizons professionnels. Bertrand Cuingnet nous a rejoint début octobre, nous avons maintenant une équipe qui alterne présence sur l'agglomération et présence en ZRR.

Durant les 6 premiers mois de l'année, nous avons rencontré 11 nouveaux jeunes qui ont rejoint les effectifs validés par la plateforme de Mussidan. Ces jeunes ont été repérés par nos partenaires : ce sont des assistantes sociales, des éducatrices, des éducateurs, des conseillères ESF, des conseillères Mission Locale, des partenaires de soin, des partenaires de la justice, Le principe d'un rendez-vous tripartite (Professionnel ayant repéré le jeune, Le Chemin, le jeune) en amont de la validation de son dossier par la plateforme, nous permet de mettre en œuvre une dynamique qui se poursuivra tout au long de leur accompagnement. A l'issue du chantier, un bilan est fait avec le jeune et partagé avec le partenaire. Dans le cas où un nouveau partenaire est sollicité, le partage des informations est alors mis en place, notamment par des mails adressés en copie. Cette pratique permet aux différents partenaires concernés par le jeune et avec son accord, d'être destinataires des informations le concernant tout au long du parcours d'accompagnement. Nous avons décidé en cours d'année de renforcer l'efficacité des périodes en chantier éducatif : nous proposons aux partenaires lors des différentes occasions de chantier de préciser le cas échéant un ou des objectifs spécifiques à travailler lors dudit chantier (et ce avec l'accord du jeune). Ainsi, nous participons au plus près du parcours d'insertion du jeune, notamment lorsque des freins récurrents se font jour.

A partir du mois de novembre, nous avons poursuivi notre activité « NEET » autour d'un programme : Programme d'Investissement dans les Compétences (P.I.C.).

Nous ne pouvons pas faire abstraction des conditions particulières vécues cette année 2021 avec la crise sanitaire qui s'est poursuivie même si globalement l'activité chantier sur la vallée de l'Isle a fonctionné à plein régime. Il est devenu systématique que le calibrage des chantiers se fasse avec 4 jeunes en même temps au maximum. L'encadrant technique est de fait plus disponible pour chacun d'entre eux.

Un axe d'amélioration partenarial a également été décidé. En amont des deuxièmes chantiers et de ceux qui pourront suivre, un point tripartite est fait avec le prescripteur, Le Chemin et le jeune pour spécifier les objectifs du chantier par rapport à l'avancée du parcours d'insertion et du bilan individuel fait lors du premier chantier.

Démarrage du programme P.I.C. :

Le passage entre le programme Neet et le programme Pic-Neet s'est fait progressivement. Notamment auprès de nos partenaires afin de ne pas rompre la dynamique. C'est pourquoi, alors que nous n'avions pas le feu vert de la région pour démarrer effectivement les parcours Pic-Neet, nous avons utilisé le reliquat des heures Neet 2021 pour commencer l'action et le positionnement des jeunes sur le programme Pic. Ainsi dès le mois de septembre le Pôle Socio Professionnel (PSP) s'est entièrement consacré au programme Pic-Neet.

En septembre et octobre, 9 jeunes sur l'agglomération et 16 jeunes sur la ZRR ont participé à différents chantiers pour un total de 762 heures. Sur l'agglomération il s'est agi d'installer le site du chantier permanent : construction d'une pergola, d'un chalet et des ateliers.



En ZRR, un partenariat avec les services techniques de différentes communes se poursuit (Montpon, Mussidan, Ribérac) : nous sommes plutôt sur des travaux espaces verts, voirie, manutentions diverses, ...



Le **2 novembre 2021**, le programme Pic-Neet a officiellement commencé. Durant les 2 derniers mois de l'année, 9 jeunes ont intégré le dispositif sur l'agglomération et ont effectué 247 heures de chantier. Sur la Vallée de l'Isle, 13 jeunes pour 454 heures de chantier et sur le Ribéracois 8 jeunes pour 192 heures de chantier.

Sur l'agglomération, le nouveau chef de service Yoann Coutellec accompagnera l'action qui va demander une nouvelle adaptation des collègues du pôle éducatif, notamment autour des heures de mobilisation sur les parcours d'accompagnement.

Sur la vallée de l'Isle, un accent a été mis sur le Mussidanais avec une collaboration avec les services techniques de la ville à hauteur de 2 semaines par mois. C'est Bertrand Cuingnet qui œuvre sur le secteur.

Sur le Ribéracois, nous sommes au plus près des enjeux du programme Pic-Neet. En effet, l'action démarrant sur le secteur, les partenaires ne sont pas impactés par les différents changements depuis 2015 autour des actions concernant les « NEET ». Ainsi, les jeunes repérés l'ont été par des assistantes sociales. Nous avons pu alors rencontrer des jeunes « invisibles » (non connus de la M.L., ou qui ne se manifestaient plus) par l'intermédiaire du suivi des parents.

4.1 Exemples de parcours (Les prénoms ont été modifiés) :

Jérémy : Le parcours de ce jeune est intéressant : il avait intégré le dispositif en 2019, mais après un premier chantier qui avait permis de mettre en exergue ses difficultés comportementales et d'essayer de proposer des options pour travailler ce point (Notamment une prise de contact avec les services du Centre Hospitalier Vauclaire > Le Centre Hospitalier Vauclaire est un établissement public de santé offrant des prises en charge spécialisées aux personnes souffrant de troubles psychiatriques. Nous travaillons plus particulièrement avec le Pôle de Psycho-réhabilitation de la Dordogne et notamment le Centre de Réhabilitation Psychosociale de Proximité > C.R.P.P.), le jeune a préféré ne plus être en contact avec nous. La Mission Locale ne le voyait plus non plus. Il a été en contact avec une A.S. de secteur et annoncé qu'il voulait travailler et être suivi par Pôle Emploi. En 2021, après quelques épisodes difficiles (notamment, une expérience de la rue), il est revenu vers la Mission Locale. Nous avons alors repris Jérémy sur des chantiers au cours du premier trimestre 2021. Sur cette période, il est également allé à l'Afpa de Boulazac, sur un programme de découverte qui s'est concrétisé par une entrée en formation qualifiante en carrelage en mai 2021. Ce partenariat réactivé a sans doute eu une influence positive sur la réussite de ce parcours en permettant à Jérémy de reprendre confiance en lui et de ne pas se sentir jugé par rapport aux positions tranchées qu'il avait prises en 2020.

Noémie : Cette jeune fille vivant chez sa maman à St Astier, a eu un premier parcours d'accompagnement en 2020 (voir Rapport d'Activités 2020). Nous avons souhaité refaire un nouveau dossier NEET, cette fois-ci avec la Mission Locale comme partenaire (précédemment, le dossier avait été fait par une éducatrice AEMO). Lors du rendez-vous tri partite : la jeune (une fois majeure), la conseillère ML et le CSP, il a été abordé les difficultés qu'avait Noémie à se projeter dans un parcours d'insertion et même à honorer ses rendez-vous avec la Mission Locale. Pour autant, Noémie a toujours été volontaire et impliquée lorsqu'il s'agissait de faire des chantiers éducatifs avec Le Chemin. En 2021, Noémie a effectué 4 chantiers différents entre janvier et mai, pour un total de 190 heures. Lors des bilans, toujours positifs au vu de son investissement sur les chantiers quelle que soit leur nature, nous insistions sur l'insertion sociopro qui semblait au point mort. Nous avons essayé de faire prendre conscience à Noémie que ce n'était pas l'extérieur qui était bloquant (ce qu'argumentait la jeune en reportant sur les autres le fait que sa situation ne progresse pas). Nous sommes face à une situation que l'on rencontre régulièrement avec les jeunes que nous accompagnons : est-on dans le « non-vouloir » ou le « non-pouvoir » ? Toute la difficulté étant de faire prendre conscience au jeune des freins qu'il rencontre et qu'il ne conscientise pas. Nous avons abordé cette problématique avec Noémie, avec sa maman et en réunion tripartite avec la conseillère Mission Locale. Même si Noémie concédait avoir des difficultés devant l'inconnu, mais également devant l'imminence d'une mise en œuvre d'un parcours d'insertion et que verbalement elle acceptait l'idée de se faire aider psychologiquement (une prise de rendez-vous avec le CMP de Saint-Astier a été envisagée...), rien de concret n'a été mis en place par la jeune. En juin, une proposition de chantier a été faite à Noémie : elle a décliné l'offre en arguant que la proposition de 3 jours de chantier seulement ne lui convenait pas. Nous pensons qu'il s'agissait plutôt de botter en touche par rapport aux problématiques que nous avons soulevées et par la même, de pouvoir dire que la proposition que nous faisons n'était pas intéressante. Elle était une nouvelle fois dans le déni de sa difficulté : « ce sont toujours les autres qui sont responsables de la non-avancée de mon parcours d'insertion ». En juillet, nous avons eu la maman qui s'inquiétait du fait que Noémie se laissait aller et n'engageait aucune démarche. D'autre part, elle avait un comportement agressif et reprochait à sa mère de ne pas l'aider... Le fait que nous soyons sur un nouveau programme à partir du mois de septembre (concernant les QPV et les ZRR) ne nous a pas permis de poursuivre avec Noémie en 2021. Il n'est bien sûr pas exclu que nous reprenions contact avec elle, si des opportunités de chantiers éducatifs se représentaient la concernant.

Kylian : Ce jeune de Neuvic nous a été adressé par une AS de secteur. Il sortait d'une période d'inactivité suite à l'obtention de son bac pro électrotechnique obtenu en 2018. L'accroche avec la Mission Locale ne s'était pas faite. Nous lui avons proposé plusieurs chantiers (3 entre mars et juillet 2021). Si Kylian a fait montre de motivation et d'implication sur les temps de chantier, la mise en mouvement ne s'est pas étendue aux périodes hors chantier (il

était question de finaliser sa conduite et d'engager des démarches avec la Mission Locale). Un rendez-vous fin août avec la conseillère ML a été significatif quant au positionnement de Kylian sur sa non adhésion aux propositions diverses qui lui ont été faites. Voici le mail que sa conseillère ML nous a envoyé à l'issue du rendez-vous qu'ils avaient eu :

« J'ai reçu ce matin Kylian voici le bilan :

Je lui ai proposé :

- *Mission Intérim caviar de Neuvic de septembre à décembre via proman : **Refus** (a déjà fait un stage là-bas, ne s'entend pas avec une personne)*
- *Visite entreprise BEAUTY Sucess Préparateur de commandes St Astier pour recrutement : **Refus** (ça ne l'intéresse pas)*
- *Formation amorce de parcours St Astier sur 3 mois avec rémunération région environ 400 euros sept. à déc. : **Refus** (pas assez motivé pour tenir quelque chose)*

Ne souhaite pas faire de formation, voit au jour le jour m'a t'il dit

Pour finir je l'ai informé que le 16/09 nous avons une rencontre avec différentes agences d'intérim dans nos locaux, à voir s'il se présente

Kylian doit me renvoyer son Cv mis à jour... »

Il est évident que Kylian n'est pas en capacité de se saisir des opportunités proposées par la M.L.. Pour autant, il ne semble pas en mesure de faire évoluer sa situation par lui-même. Tout comme pour Noémie, le programme semble trouver là aussi une limite. Limite qui ne demande qu'à être travaillée, notamment avec les partenaires concernés par l'accompagnement du jeune.

[Le chantier permanent sur l'agglomération périgourdine :](#)

Ce chantier permanent est encadré conjointement par Eric BASPEYRAS et Bertrand CUINGNET. Il alterne les Chantiers Educatifs qui sont réalisés dans les locaux de 3 S, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny à Coulounieix-Chamiers et qui par convention réserve 90 m2 pour des activités autour du bois, de la restauration de meubles (en partenariat avec Emmaüs 24 et bientôt avec Périgord Habitat), de vélos, ou la construction de divers objets (meubles à partir de palettes, supports pour jeux vidéo...). Il permet aussi de diversifier les supports, avec des travaux réalisés en partenariat avec la All Board Family, Intersices 24, Camp'Us, AFAC 24...

Sur l'agglomération le chantier permanent se met en place, le projet ayant été validé récemment. L'installation est en cours, nous avons commencé par un petit chantier proposé par notre partenaire 3S, ce sera la fabrication et la pose d'une pergola qui servira d'abris pour les pauses en extérieur. Ce chantier fut l'occasion d'accueillir 3 jeunes d'horizons différents.

La procédure que nous avons mise en place commence par une présentation du jeune lors des réunion NEET par ses éducateurs. Le chef de service valide la participation du jeune. Vient ensuite la présentation à un membre du pôle socio- professionnel où les objectifs du chantier pour chaque jeune sont abordés. Cela se passe souvent au chantier permanent. Le participant peut en plus d'échanger avec l'encadrant, découvrir l'atelier où il sera accueilli. V. et Y. nous ont été présentés par Bruno. Ce sont des jeunes issus du quartier de Chamiers qui participent déjà activement au chantier jardin proposé par les éducateurs. Georges lui, nous est adressé par Marion et l'un de nos partenaires Educateurs au SAISP.

La journée commence pour les jeunes à 9h00 par un accueil autour d'une boisson chaude, j'en profite pour commencer à expliquer les travaux que nous allons réaliser, nous débuterons ce chantier par la réception de la

marchandise chez le fournisseur, ensuite ce sera le traçage au sol de l'épure puis le débit des pièces et le ponçage. D'autres étapes suivront. Ce premier chantier est mis en place avec peu de moyens, le ponçage se fera à la calle à poncer et les débits à l'égoïne. Cela me permettra de voir que V. fait preuve d'une grande ténacité et que Y. est en difficulté sur des gestes simples. La pause du midi se fait sur les tables gracieusement fournies par notre partenaire 3S. Quand vient l'heure du déjeuner, nous allons chercher les repas à la cantine scolaire de Chamiers où ils nous sont remis dans les bacs qui servent également pour la distribution aux personnes âgées. Après une coupure pendant laquelle nous mangeons ensemble et échangeons sur divers sujets, le travail se poursuit jusqu'à 16h00. Quelques pauses ponctueront également la journée afin de préserver ces jeunes en reprise d'activité.

L'objectif principal pour ces 3 jeunes est la « mise en mouvement », être présent tous les matins, ce qui représente pour eux la première marche à franchir.

Dans le cas de G., c'est un jeune qui est resté isolé chez lui une longue période. Le simple fait de se déplacer seul et prendre les transports en commun pour nous rencontrer est une épreuve anxiogène. Avec l'aide de son éducateur SAISP, qui a fait le trajet avec lui avant le chantier, il réussira à être présent tous les matins ; pour le retour, G. étant une personne vulnérable, je le prends en charge jusqu'à l'arrêt de bus afin qu'il ne soit pas perdu ou interpellé par des personnes mal intentionnées.

Au chantier permanent, il a pu travailler son autonomie (transport) et de façon plus générale reprendre un peu confiance en lui. Après un temps d'adaptation il a pu échanger avec les autres participants qui se sont montrés aidants et de bons conseils face aux difficultés qu'il a rencontrées. En participant à la fabrication de ce petit abri il a aussi découvert le travail du bois en réalisant des opérations de ponçage, sciage, clouage...etc.

Pour C. et Y., leur participation au chantier a été ponctué par des absences, notamment Charles, qui était absent le premier jour. Cet absentéisme et leurs difficultés à se mobiliser est le principal problème pour ces jeunes, cela sera confirmé par d'autres chantiers ou les absences se sont reproduites principalement en début et fin de session.

En effet, C. avait entamé un parcours d'apprentissage en menuiserie qu'il a mis en échec. Il en a gardé une certaine aisance dans les gestes techniques et la maîtrise des outils. Il ne tient qu'à lui de franchir le cap de l'assiduité pour réussir professionnellement. Ce sera notre principal axe de travail si d'autres participations lui seront proposées.

Y. quant à lui, sans formation et très retard à un quelconque apprentissage, montrera de réelles capacités de compréhensions techniques. Nous mettrons en avant ses capacités lors du bilan pour le revaloriser et lui faire prendre conscience de son potentiel. Des problèmes administratifs lui barrent l'accès à l'emploi jusqu'à sa majorité. Nous lui proposerons d'autres sessions de chantiers et nous lui conseillerons de se mobiliser sur le code de la route afin d'être, pendant ces temps-là, extrait du monde de la rue qui l'a amené à avoir un suivi PJJ.

C. et Y. participeront par la suite sur un temps plus long au montage du chalet où l'assiduité sur les présences fut mise à mal.

Y. positionné récemment sur une autre session, ne s'est pas présenté ; son absence ne nous a pas permis de continuer le travail.

C. avait une opportunité de travail via les heures « clausées », réservées aux habitants du quartier. Il n'a pas honoré certains RDV et peine à rassembler les documents nécessaires qui lui permettraient de rentrer sur l'action.

G. quant à lui était en attente de stage auprès de « la Prada » établissement prenant en charge des personnes handicapées.



Chantiers Agglo

Membre ▼



+ Inviter



Conclusion :

Nous avons de plus en plus le sentiment que l'outil chantier éducatif est LE chaînon manquant dans un parcours d'insertion. Les différentes configurations que prend l'action Pic-Neet en fonction du territoire et des publics nous permettront d'avoir un potentiel d'analyses riches et diversifiées. Une fois de plus, nous sommes très reconnaissants aux services du Département de nous avoir permis de poursuivre en 2021 notre action nonobstant les attentes et incertitudes liées au système de réponses à appel d'offres et aux fins de programmes d'action (PO-IEJ-FSE, PIC Région...).

4.3 Zone de Revitalisation Rurale (Z.R.R.) :

4.3.1 - Vallée de l'Isle et Ribéracois (En Novembre et Décembre 2021):

Les partenaires sociaux de la Vallée de l'Isle ont « repéré » sur 12 mois, **42 Jeunes sur le territoire de la Vallée de l'Isle**. Ces Chantiers Educatifs font l'objet de conventions de partenariats qui sont discutées, soient annuellement soit de façon ponctuelle, selon la nature du partenariat et le contenu du Chantier Educatif.

En 2021, nous avons conclu des conventions avec : La Communauté de Communes Isle Double Landais, celle de Isle Vern Salembre, l'Association Zap'Art, les services techniques des communes de Montpon, de Mussidan et de Ribérac, le Chantier permanent sur l'Agglomération Périgourdine, avec des Jeunes de la Vallée de l'Isle...

Les Plateformes I.E.J. de la Vallée de l'Isle et celle du Ribéracois, animées par les responsables des U.T. de Mussidan et de Ribérac (Conseil Départemental de la Dordogne) mobilisent des acteurs institutionnels de chaque territoire.

C'est le lieu où sont validées les entrées et les sorties du dispositif. Les situations des jeunes N.E.E.T. font l'objet d'un examen et d'un suivi particulier qui mobilise les ressources partenariales de chaque Plateforme.

4.3.2 - Les Chantiers éducatifs : Bilan Vallée de l'Isle :

En 2021, 42 Jeunes ont été accompagnés dans le cadre de 20 Chantiers Educatifs différents représentant 2.797h30 de travail.

Jeunes soutenus Tranches d'âges	Vallée de l'Isle Nombre de Jeunes	
	H	F
Moins de 10 ans	0	0
11/14 ans	0	0
15/18 ans	9	4
19/21 ans	16	3
22/25 ans	10	0
26/30 ans	0	0
Sous-Total	35	7
TOTAL	42	



4.3.3 – Exemple d'un chantier éducatif sur la Vallée de l'Isle :

Voici le déroulé d'un chantier relaté par l'encadrant technique Bertrand CUINGNET :

Depuis 2020 les chantiers éducatifs ont à juste titre trouvé leur place en milieu rural. Rien d'étonnant sur un département comme la Dordogne qui connaît une présence certaine du monde rural. Nos interventions sont très demandées par les communes, ce qui permet d'apporter un soutien aux équipes techniques locales tout en faisant participer aux chantiers des jeunes de ces communes et en éliminant le problème récurrent de la mobilité.

Arrivé depuis peu au sein de l'association, je profite d'un travail effectué en amont par mes collègues chef de service et coordinateur socio-professionnel à savoir la mise en place de chantiers éducatifs en partenariat avec la Mission Locale et la commune de Mussidan à raison de 15 jours par mois soit deux semaines de chantiers.

Les jeunes désirant participer aux chantiers éducatifs nous sont présentés la plupart du temps par la Mission Locale et après une étude des profils et un entretien individuel l'équipe de la future semaine est constituée.

Il faut souligner que les interventions sur la commune de Mussidan se font au sein de l'équipe technique de la ville qui planifie et accompagne l'équipe du chantier dans les différentes tâches à accomplir.

En novembre 2021, le rendez-vous est donc fixé dans les locaux des services techniques, par une matinée bien froide mais ensoleillée. Le temps de se saluer, boire un café et de s'équiper, nous voilà en chemin avec 4 jeunes pour aller redonner vie aux quais le long de l'Isle. Au programme, petite taille d'arbustes, ramassage de feuilles, désherbage sur environ 500 mètres de quais. L'accès au chantier ne peut se faire qu'à pied, du coup tous les tas rassemblés devront être évacués de la sorte, ce qui compliquera la tâche. Au fur et à mesure que nous avançons sur le quai, je constate que la végétation n'a pu s'installer sur les quais suite à la présence d'une épaisseur de terre plus ou moins importante par endroits dû aux différentes crues de ces dernières années.

Dans un élan de courage excessif et toujours pris par cette envie d'effectuer un travail de qualité, je propose à l'équipe de nettoyer le quai dans sa totalité afin de faire renaître la pierre devenue invisible sous cette couche de terre alors que le responsable adjoint des services techniques n'en demandait pas tant. A ma grande surprise les jeunes décident de relever ce défi de taille dans la joie et la bonne humeur.

A ce moment-là, je suis vraiment fier d'eux et de cette envie de bien faire mais très vite je réalise que cela va être un travail de « titans » car par endroits l'épaisseur de terre qu'il faut enlever est vraiment importante et par rapport à l'estimation du temps nécessaire pour nettoyer les quais au départ afin de pouvoir accomplir d'autres tâches sur la commune pendant la durée du chantier, les compteurs explosent.

Je décide de dire à l'équipe que finalement nous allons nous contenter de faire uniquement le travail demandé, sûr de les soulager par cette annonce, et à ma grande surprise, ils répondent par la négative en m'expliquant que je leur ai demandé, donc ils comptaient bien le faire. Les outils eux-mêmes ont souffert de ce chantier colossal et un facteur supplémentaire allait venir nous obliger maintenir un rythme élevé afin de finir rapidement, la météo. Inutile de préciser que les repas pris ensemble tous les midis au sein des services techniques étaient les bienvenus pour reprendre des forces, mais aussi pour échanger sur le travail accompli et restant à faire et plein d'autres sujets. C'était aussi l'occasion de préparer l'organisation de la suite du chantier. Sur cette semaine faisant l'objet du récit, 4 jeunes étaient présents comme à chaque fois depuis, et il n'était pas rare de travailler en équipe avec les membres des services techniques.

Les jeunes participant au chantier sont eux - mêmes des habitants de la commune. Parfois ils se connaissent déjà, et d'autres fois c'est l'occasion pour eux de faire connaissance. C'est aussi pour certain l'occasion de donner une autre image au sein de la commune, qu'ils finissent par représenter et s'approprier en tant que citoyens à part entière.

Sur le chemin du chantier ils peuvent recroiser la confiance perdue voire peut être jamais rencontrée, apprendre à faire certaines choses utiles au quotidien et au service des autres. Ils disent souvent se sentir utiles au travers des différentes tâches accomplies, régulièrement les habitants de la commune s'arrêtent pour discuter, féliciter et remercier, ce qui débouche souvent sur un peu de fierté bien méritée.

Pour conclure, il est important de souligner que le chantier éducatif est un très bon outil car au-delà le fait d'acquérir un peu de savoir-faire et d'expérience et même de gagner de l'argent et retrouver un rythme, le fait que l'encadrant passe plusieurs heures par jour avec les jeunes ce qui n'est pas toujours le cas concernant les différents acteurs intervenant dans le parcours de ces mêmes jeunes permet d'observer, relever des problématiques ou facilités lors de mise en situation, et le bilan effectué sur le dernier jour de chantier permet de préparer l'avenir et de mettre en place des pistes éducatives (professionnelles, formation, santé) ce qui permet de poursuivre le chemin.

5. L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2021 PAR SECTEUR (PÔLE EDUCATIF)

5.1 Présentation générale :

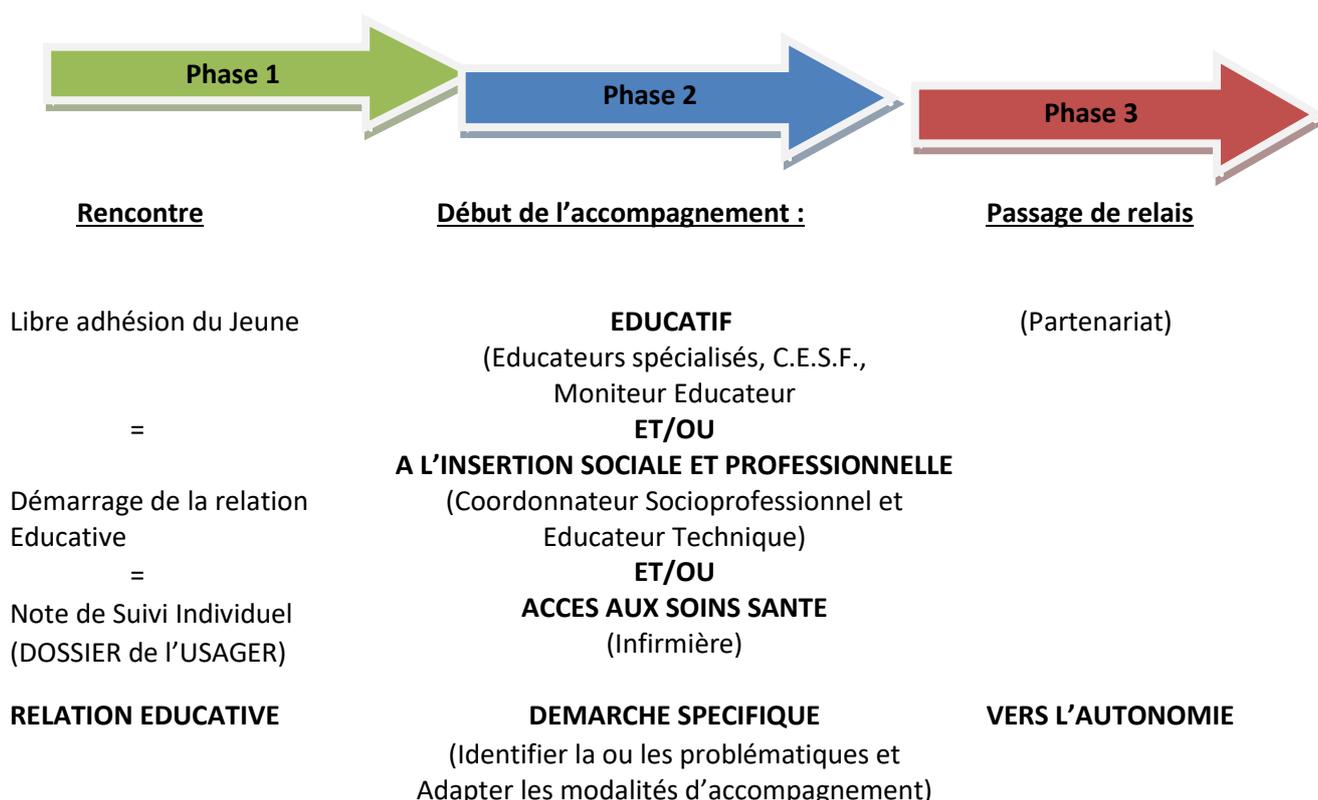
5.1.1 - Cadre d'intervention de la prévention spécialisée, présentation des missions. Retour sur « l'adaptabilité » des professionnels. Evaluation des missions.

La Prévention spécialisée se situe dans le champ de l'Aide Sociale à l'Enfance relevant des compétences des Départements depuis les lois de décentralisation. Elle est soumise, en application de l'ordonnance du 1^{er} décembre 2005, à la réglementation relative aux établissements et services sociaux et médico-sociaux instituée par la loi du 2 janvier 2002, excepté certaines dispositions incompatibles avec ses spécificités.

Pour « fluidifier » la lecture de ce document, nous nous invitons à prendre connaissance des missions essentielles dévolues à la Prévention spécialisée en vous rendant sur notre site : www.lechemin24.fr

5.2 - Le Processus de Rencontre, Illustration des différentes phases d'emploi du temps de l'éducateur (les périodes spécifiques, la présence sociale) :

Afin de clarifier l'intervention en prévention spécialisée, nous avons cherché à modéliser les spécificités de cette action éducative.



Il est bien évident que ce schéma symbolise ce que pourrait être la progression de l'intervention de la prévention spécialisée au CHEMIN. En réalité, il existe des passerelles ou des « allers / retours » entre les différentes phases.
Précision sur ces 3 phases :

- 1) Créer le lien de confiance avec le jeune** dans le cadre de sa libre adhésion **et dans le respect de son anonymat s'il le souhaite** (exception faite de mineurs en situation de danger) ;
- 2) Définir et construire les objectifs d'accompagnement** avec la personne et ses représentants légaux, si possible (remise de la charte des droits et libertés de la personne accompagnée, possibilité de signer un contrat d'engagement – signature de la N.S.I. et R.G.P.D. > Dossier de l'utilisateur). Si impossibilité, en préciser les raisons sur le document.
- 3) Passage de relais** vers le droit commun et/ou arrêt de l'accompagnement par « LE CHEMIN ».

5.3 Le Bilan d'activité par Secteur (Réalisé par chaque équipe éducative) :

Nous utilisons des outils méthodologiques qui permettent une lecture de l'activité réalisée sur chaque secteur d'intervention, selon 14 items et selon le plan détaillé ci-dessous :

1/ Typographie du territoire par secteur d'intervention, contexte, superficie, habitants, cadre de l'intervention. Schémas du quartier,

2/ Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières...),

3/ Le public du territoire,

N.B. : Une « Vignette clinique » vient enrichir le rapport d'activités pour chaque secteur. En effet, les données « quantitatives ne peuvent illustrer à elles seules les différents temps d'accompagnement que nécessitent des situations personnelles ou familiales souvent très complexes. Le temps consacré à soutenir est souvent très chronophage. Les allers-retours qui permettent une progression d'un jeune ou d'une situation familiale font l'objet d'un engagement des professionnels de chaque instant, souvent en partenariat avec d'autres interlocuteurs.

4/ Outils de médiations,

Nous avons repris les **14 Indicateurs** qui déterminent les types d'accompagnements qui sont le plus demandés par les jeunes et leurs familles sur notre territoire d'intervention.

Une synthèse de l'activité globale des secteurs en fonction des 14 indicateurs est téléchargeable sous format PDF sur notre site internet : www.lechemin24.fr sous le titre :

- **SYNTHESE DU RAPPORT D'ACTIVITES 2021**
(Après l'Assemblée Générale du 14 Avril 2022)

5/ Le Partenariat,

6/ Développement Social Local.

5.3.1 SECTEUR OUEST :

5.3.1.1 - Le secteur de Coulounieix-Chamiers / Marsac sur l'Isle :

1. Typographie du territoire par secteur d'intervention, contexte, superficie, habitants, cadre de l'intervention. Schémas du quartier ;

L'association « Le Chemin » intervient sur le territoire de C. Chamiers depuis environ 25 ans. En 2009, nous avons bénéficié d'un local situé dans le quartier prioritaire de la politique de la ville au 26/01 rue Yves Farges afin d'être repérés par notre public au cœur de leur lieu de vie. Cela nous permet d'être au plus près de la population, d'être les premiers acteurs informés de situations problématiques dans le but de passer le relais aux institutions concernées tout en maintenant le lien éducatif. Notre principe de libre adhésion favorise la relation et le climat de confiance. Le travail de rue est un outil qui nous permet d'observer les regroupements et les habitudes des jeunes sur notre territoire d'intervention et plus largement sur l'agglomération de Périgueux. Cet outil favorise un contact régulier avec les habitants et les partenaires institutionnels.

Bas Chamiers : Notre local d'accueil (et la permanence éducative) est immergé au cœur de l'habitat social. Les logements collectifs, sont attribués à une population dense dans le quartier.

Malgré les travaux de réfection, d'embellissement de certaines barres d'immeubles, malgré la présence accrue d'équipements structurels alentours, infrastructures sociales, culturelles, sportives ; malgré une grande implantation associative, la multiplicité des dispositifs d'aide sociale... Les habitants sont confrontés à des situations de précarité socio-économique et sanitaire que sont venus confirmer les derniers éléments statistiques retenus pour déterminer les nouveaux quartiers « Politique de la Ville » 2015/2020.

Aussi, les travaux de rénovation de l'A.N.R.U² vont en partie transformer le Bas Chamiers, dont une partie de l'habitat va disparaître d'ici peu.

La Cité Pagot, même si cette zone n'est pas un « Quartier Prioritaire », c'est un « Territoire Fragilisé », mentionné comme tel dans la nouvelle géographie de la Politique de la Ville en 2015. Nous y retrouvons une population fortement précarisée et plus isolée géographiquement des lieux d'attraction sociale.

Ces deux quartiers, même s'ils présentent de grandes difficultés qui se traduisent par des problématiques de protection de l'enfance et d'insertion sociale et professionnelle, présentent un « profil connu » par la prévention spécialisée.

Ainsi, la stratégie d'intervention est la suivante :

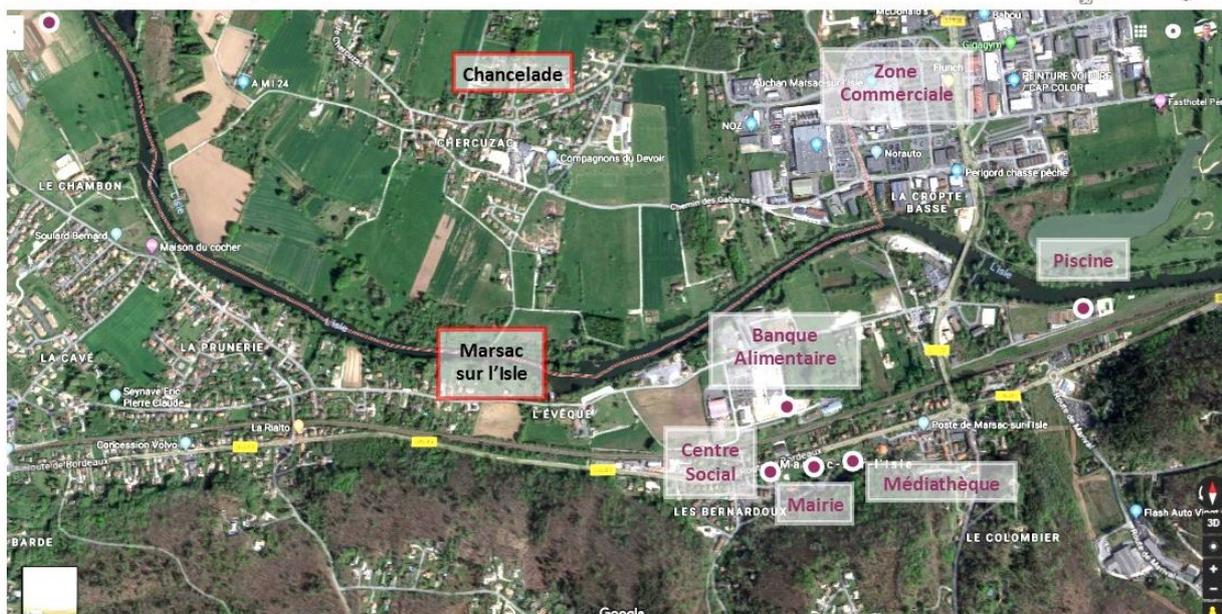
- **Maintien des permanences d'accueil sur Chamiers et travail de rue « cité Pagot »,**
- **Développement de projets d'actions culturelles, sportifs, d'animation...en lien avec les partenaires du secteur, selon les possibles en raison des conditions sanitaires liées au COVID-19.**
- **Travail auprès des communautés afin d'appréhender des problématiques complexes (mariages forcés, contraintes culturelles, contraception...) pas ou peu traitées,**

2-Agence Nationale pour Rénovation Urbaine

- Développement d'Associations d'habitants afin de les rendre acteurs de leur quartier et participation active au « Conseil Citoyen »,
- Maintien du repérage et de l'accompagnement des jeunes N.E.E.T. en 2021 (16/29 ans).
- Pour l'année 2021, repérage et accompagnement des jeunes N.E.E.T. (16/29 ans).



La Cité Pagot



Marsac sur l'Isle

Marsac sur l'Isle a connu et connaît une croissance et un développement de son habitat, du secteur économique et de son organisation extrêmement importante depuis ces dernières années. Un travail partenarial s'est construit avec le centre social et culturel et le 1^{er} adjoint de la commune. L'intervention de la prévention spécialisée se fait essentiellement par une sollicitation de la référente du P.I.J³ lorsque des comportements à risques des jeunes sont constatés ou que d'autres problématiques relevant de nos missions sont détectées.

Ainsi, la stratégie d'intervention sur la commune reste spécifique :

- **Maintenir et rester attentifs aux sollicitations partenariales (en coordination avec le secteur Boucle de l'Isle).**
- **Les modalités de lien avec les acteurs cités sont opérantes. Les partenaires peuvent nous solliciter (et inversement) en cas de besoin, ils ont identifié progressivement les missions de la prévention spécialisée. Les professionnels ont répondu aux sollicitations sur des accompagnements individuels. Des actions de médiation familiale ont pu avoir lieu sur des situations d'incompréhension familiale ou pour des jeunes en rupture.**
- **Veille sociale sur l'évolution de la structuration de la commune et des besoins des populations.**
- **Nous interviendrons sur sollicitation éventuelle de nos partenaires du territoire (Centre social le Forum@, Mairie de Marsac sur l'Isle...).**

Il a été décidé qu'il valait mieux s'appuyer sur le partenariat, au cas par cas ou sur la construction d'actions collectives communes (voir point précédent). Selon la saisonnalité, des lieux sont investis par les éducateurs et répertoriés sur nos zones d'intervention (piscine ou zone commerciale par exemple).

2. Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières...)

Cette année 2021 fut marquée comme l'année 2020 par la Covid 19, avec le couvre-feu à 20h, puis à 18h, puis à 19h, puis à 21h, le port du masque obligatoire, le pass vaccinal, les nombreuses personnes testées positives ont impacté les liens sociaux primaires (familles, amis) et secondaires (école, travail, loisirs).

Sur le territoire politique de la ville de Coulounieix-Chamiers, le quartier H.L.M continue sa mutation avec l'avancement des travaux de rénovation sur une partie des bâtiments. La démolition d'une barre d'immeuble est toujours en cours.

De nouveau, en 2021 l'équipe éducative de Coulounieix-Chamiers a continué à s'adapter à des effectifs réduits (perte d'un salarié à ½ temps au bénéfice du secteur centre-ville Mondoux en 2020). Plus le prolongement de 6 mois de télétravail pour une collègue. Par ailleurs, le secteur a dû s'adapter également à un arrêt de travail pour cause de maternité et ainsi accueillir une nouvelle collègue pendant 8 mois. De plus, l'équipe de secteur a également accueilli pendant 10 mois une stagiaire en 3^{ème} année de formation au diplôme d'état d'éducateur spécialisée à l'IRTS de Bordeaux.

3. Le public du territoire

Notre public concerne la tranche d'âge 10-21 ans pour la prévention spécialisée pure, mais avec le financement F.S.E, nous pouvons travailler avec des jeunes jusqu'à 29 ans. Nous sommes également éducateurs au titre de de la protection de l'enfance et mettons aussi en place des suivis avec des familles en difficultés éducatives, des médiations familiales, un travail de partenariat avec les centres médicaux-sociaux et les acteurs intervenants dans les situations (P.R.E, collège, centre social, mission locale, etc.).

Nous faisons une distinction entre les personnes que nous rencontrons dans la rue et les personnes que nous soutenons. Les personnes rencontrées, peuvent être des habitants importants dans le quartier mais qui n'ont pas de demandes ; des jeunes que nous ne connaissons pas et qui seraient susceptibles de venir vers nous par la suite ou des jeunes que nous connaissons.

3.1 Les jeunes soutenus

COULOUNIEIX CHAMIER NSI 2021

TRANCHE D'AGE	Difficultés personnelles et/ou familiales	Protection de l'enfance	Développement social local	Santé physique	Santé psychique	Scolarité	Justice	Insertion professionnelle/ Formation	Chantier Educatif	Mobilité	Logement	Accès aux loisirs / Sports / Culture	Aide alimentaire Et/ou Aide financière	Démarches / Administratifs
11/14	4	1	0	4	4	10	0	0	0	1	0	11	0	0
F	1	0	0	2	2	2	0	0	0	0	0	3	0	0
H	3	1	0	2	2	8	0	0	0	1	0	8	0	0
15/18	11	4	3	5	6	12	4	11	6	12	5	14	2	6
F	5	2	0	4	4	7	1	7	2	7	2	5	1	4
H	6	2	3	1	2	5	3	4	4	5	3	9	1	2
19/21	9	1	3	13	6	4	2	14	4	11	9	8	3	10
F	5	1	0	5	5	2	0	5	0	3	3	3	1	4
H	4	0	3	8	1	2	2	9	4	8	6	5	2	6
22/25	12	2	2	14	10	0	4	16	6	10	13	6	5	8
F	3	1	0	3	3	0	0	3	0	2	3	1	2	2
H	9	1	2	11	7	0	4	13	6	8	10	5	3	6
26/30	4	0	0	4	3	0	0	5	0	3	0	0	0	5
F	2	0	0	2	2	0	0	2	0	1	0	0	0	2
H	2	0	0	2	1	0	0	3	0	2	0	0	0	3
Moins de 10 ans	2	1	0	2	2	4	0	0	0	0	1	4	0	0
F	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	2	0	0
H	2	1	0	2	2	2	0	0	0	0	1	2	0	0
Plus de 30 ans	13	2	1	8	9	5	0	4	0	6	9	8	2	11
F	12	2	1	8	9	4	0	3	0	6	8	7	2	10
H	1	0	0	0	0	1	0	1	0	0	1	1	0	1
(vide)														
(vide)														
Total général	55	11	9	50	40	35	10	50	16	43	37	51	12	40

3.2 Les jeunes et familles rencontrés

Les jeunes et familles pour lesquels des demandes et accompagnements sous diverses formes n'ont pas été mis en œuvre. Il s'agit d'être présents sur le secteur, se faire identifier en tant que professionnel de la Prévention Spécialisée, d'être à l'écoute, de proposer une disponibilité relationnelle. S'y mêlent la présence sociale et la veille sociale.

Le chiffre des personnes rencontrées n'inclut pas celui des personnes soutenues.

La répartition par tranche d'âge des personnes rencontrées est par définition imprécise en prévention spécialisée car l'un des piliers de ce mode d'intervention est : Le respect de l'anonymat.

Nous observons approximativement que plus de 60% de notre public rencontré à entre 11 et 29ans.

	Hommes	Femmes	Total
Personnes rencontrées	126	58	184
Personnes soutenues			84

3.3 Une vignette clinique

Étude de situation de « Y ».

Pour des raisons de confidentialité, le nom du jeune est rendu anonyme dans cet écrit.

I) Présentation de la situation familiale

Y a habité 11 ans à Reims avec ses deux parents et son demi-frère de 2 ans, puis ceux-ci se sont séparés en 2015. Y avait alors sept ans.

Suite à cette séparation, le père de Y a déménagé en Dordogne et va, un peu plus tard, s'installer avec une nouvelle conjointe et les 3 enfants de cette dernière sur notre secteur d'intervention. Y quant à lui est resté vivre chez sa mère à Reims pour des raisons de scolarité, cependant il réside chez son père régulièrement pendant les vacances d'été.

La mère de Y rencontre des difficultés psychologiques et financières, en conséquence la garde de Y à son domicile devient difficile, car son fils ne respecte plus le cadre posé par la mère ainsi que le cadre scolaire. En 2020, un accord à l'amiable entre la mère et le père a été pris. Y résidera définitivement chez son père à partir de juillet 2020, mais retournera chez sa mère pendant les vacances scolaires. Le demi-frère d'Y. restera au domicile de la mère.

A la demande du jeune, l'équipe de prévention a été attentif à ce que des liens avec la mère puissent perdurer. Y n'a pu voir qu'une seule fois sa mère, lorsque cette dernière lui a rendu visite.

Sa mère a récemment déménagé en Dordogne avec le demi-frère à Y afin de pouvoir être plus proche de son fils. Il a été convenu qu'Y aille chez sa mère pendant les vacances scolaires.

Le père d'Y. est originaire de la Guinée. Anciennement footballeur, il travaille maintenant dans le bâtiment. En revanche, l'association ne possède pas d'informations concernant la mère.

II) Présentation du jeune et ses problématiques

A la rentrée de 2021-2022, Y est un jeune homme âgé de 12 ans, il est scolarisé au collège du quartier en 5ème ULIS. Il pose des problèmes de comportement. Y insulte et se bagarre souvent avec ses camarades de l'école et éprouve une certaine excitation lorsqu'une bagarre ou un conflit se profile. Mais lorsqu'un reproche ou une sanction lui est faite suite à des actes posés, Y va adopter la posture de victime.

De plus, il entretient des rapports compliqués avec les figures d'autorités féminines. Y est constamment dans la provocation et va tester le cadre et les limites des femmes qui l'entourent.

Il va également nécessiter un besoin de proximité avec celles-ci.

En effet, lors d'une réunion avec le collège, l'institutrice de Y évoque qu'il recherche des présences exclusives et de l'attention auprès des adultes, dans ces moments-là il n'est pas dans l'agressivité.

Avec les filles de son âge Y peut avoir certains gestes déplacés.

En revanche, avec les figures d'autorité masculine, Y respecte les cadres et les règles posés par des hommes.

III) La rencontre avec l'association

La rencontre avec ce jeune et son père s'est établie, dans un premier temps, par l'intermédiaire du P.R.E. C'est le responsable du P.R.E qui connaissait la situation de Y car il fréquentait les animations proposées par la mairie pendant l'été 2020.

Lors de ces activités estivales, le P.R.E rencontre le père de Y qui souhaite scolariser son fils au collège du quartier, maintenant que son fils réside définitivement avec lui.

Le responsable du P.R.E procède donc à l'inscription de Y au collège de Coulounieix-Chamiers et de cette façon

début la prémisse de l'accompagnement de la famille.

Ce partenaire, nous fait part de la présence de ce nouveau jeune sur le quartier afin qu'on y soit attentif lors de nos travaux de rue et qu'on puisse observer son comportement dans un environnement autre que scolaire.

Après la scolarisation de **Y** en 6ème Ulysse, l'école découvre des difficultés scolaires pour ce jeune. De même, l'infirmière du collège s'inquiète par rapport à la découverte de problèmes médicaux à suivre, elles suspectent un souffle au cœur, des problèmes de vision etc...

Dès les premières semaines de la rentrée scolaire, l'assistance sociale scolaire et le responsable du P.R.E nous contactent afin de nous faire part des problématiques de santé et de scolarité de ce jeune.

Ils nous transmettent qu'il serait souhaitable d'effectuer des accompagnements, avec ce jeune, vers différents professionnels.

Le premier travail des éducateurs en prévention spécialisée avec ce jeune s'établit à travers l'accompagnement à ces divers rendez-vous médicaux suite à des réunions partenariales avec le P.R.E, l'association, le père et son fils pour établir un lien de confiance.

IV) Les accompagnements

Fin août 2020 nous accompagnons **Y** à ces différents rendez-vous :

- Orthophoniste
- Cardiologue
- Ophtalmologue
- Dermatologue

De nos observations en travail de rue, nous avons pu apercevoir que **Y** adopte des comportements agressifs envers d'autres jeunes (insulte, bagarre).

Pour mieux évaluer son comportement et afin de favoriser le lien de confiance, des sorties éducatives lui ont été proposées telles qu'une sortie accrobranche accompagné par un ami qu'il a choisi et une sortie restaurant/ balade au jardin.

Lors de ces sorties, à l'inverse du comportement qu'il adopte envers les autres jeunes, **Y** s'est montré respectueux envers les adultes.

La relation de confiance qui s'est installée entre le père de **Y** et l'équipe de prévention, ainsi que l'aspect réconfortant que nous leur apportons a permis à ce que le père soit en demande, quant à notre présence pour les différents rendez-vous et notamment ceux concernant la scolarité.

L'autre aspect de notre travail avec ce jeune a été la participation à des réunions avec son établissement scolaire et le P.R.E.

En vue de la persistance des problématiques de **Y** et du « déboussolement » dont faisait preuve certains professeurs au collège à l'égard de son comportement très turbulent, une réunion entre une première équipe pluridisciplinaire a été mise en place par le collège à laquelle nous avons été invité par l'établissement et par le père.

Cette réunion avait pour but d'établir une décision commune sur la suite de la scolarité de **Y** et des potentiels aménagements possibles pour terminer l'année scolaire dans de meilleures conditions.

A cette réunion était présent l'ensemble de l'équipe scolaire (infirmière, C.P.E, référent M.D.P.H de **Y**, la directrice) ainsi que le père, le jeune, et les éducateurs du secteur de Coulounieix Chamiers.

La relation dont nous disposons avec le jeune et son père étant différente que celle entretenue avec l'école, notre rôle dans cette réunion a été de soutenir la famille, de réexpliquer avec des mots plus simples et accessibles ce qui a été dit à la réunion afin de s'assurer que l'ensemble des informations ont bien été comprises par le père et le jeune.

La décision retenue, concernant la suite du parcours du jeune, a été une orientation en I.T.E.P dès la rentrée 2021

ainsi qu'une proposition de changement d'établissement plus proche du domicile du père. Cependant cette proposition ne convenait pas au père par peur de mauvaise fréquentation dans l'autre école. Les éducateurs présents ont soutenu l'opinion du père auprès de l'établissement scolaire afin qu'Y puisse rester dans la même école pour qu'il puisse garder ses repères, ce qui a finalement été accepté par l'éducation nationale. De surcroît, son emploi du temps sera aménagé. Ses temps de cours seront que de 4 demi-journées par semaine jusqu'à temps qu'il intègre L'I.T.E.P.

Des réunions avec le P.R.E ont également eu lieu afin d'échanger sur la situation du jeune. A cette réunion étaient présents le service animation communale, le collège, l'Unité Territoriale et les éducateurs accompagnant la situation de Y et sa famille. Il est important de travailler en partenariat avec l'ensemble des institutions que le jeune fréquente dans le but de partager les observations et faire part des accompagnements réalisés auprès de ce jeune par les différents intervenants (par exemple sur l'achat et le port des lunettes de façon régulière).

V) Le suivi de situation

a) L'ITEP

Y a intégré L'I.T.E.P fin juillet 2021, en qualité de demi-pensionnaire suite à nos accompagnements de préinscription du jeune et du père vers ce nouvel établissement.

Le 22 octobre 2021, un entretien a eu lieu avec L'I.T.E.P, d'une part pour maintenir le lien avec cet établissement, mais également pour avoir un retour sur l'évolution de Y depuis que celui-ci a intégré l'Institut.

L'éducatrice référente du jeune nous fait un retour positif quant au comportement de Y. Les premières semaines, Y faisait preuve de dynamisme dans les apprentissages et s'intègre progressivement au groupe. Les temps de cours au collège restaient cependant compliqués, les professeurs ne sachant plus comment se positionner face au comportement de Y. Ainsi, il a été décidé de réduire ses temps de classe au collège à 2 demi-journées par semaine au lieu de 4 à l'origine. Selon les dires de son maître à L'I.T.E.P, Y se montre attentif en cours et peut même faire preuve de motivation et d'envie. De plus, le cadre et les règles posés par les éducateurs et les professeurs sont bien respectés par Y. Les séances avec son orthophoniste sont terminées depuis le 11 octobre 2021, car Y ne s'y rendait plus que dans le but de parler et de se confier. L'orthophoniste a souhaité arrêter le suivi et de laisser le relais à L'I.T.E.P qui a mis en place un suivi psychologique.

Selon l'éducatrice de L'I.T.E.P, Y fait preuve de moins de violence à l'égard des autres jeunes, il continue cependant à manifester de l'excitation lorsqu'une bagarre se profile.

D'après les dires de L'I.T.E.P, suite à un rendez-vous avec le père de Y, celui-ci préparerait un séjour « indéterminé » en Guinée, son pays d'origine. L'I.T.E.P est inquiet face à cette situation inédite qu'Y ignore encore et face à la question qui se pose de l'hébergement du jeune pendant l'absence du père. L'éducatrice nous a demandé d'être attentif à cela, et de lui transmettre des infos à ce sujet lorsque l'on en disposera.

b) Les éducateurs de prévention spécialisée

Depuis son entrée en I.T.E.P, Y est moins présent sur le quartier, mais les éducateurs maintiennent un lien avec l'ensemble des professionnels autour de lui. Un contact est entretenu avec ce jeune notamment pour la proposition de futures sorties et/ou projets.

L'approche systémique se différencie par sa façon de penser les relations humaines. La personne n'est pas le seul élément à analyser, il est nécessaire d'accorder une place aux différents systèmes dont le jeune fait partie, notamment la sphère familiale et les différentes institutions gravitant dans la vie du jeune.

L'histoire familiale agit inconsciemment sur l'individu. Il n'est donc pas possible de travailler qu'avec le jeune, il faut y associer sa famille car cet enfant transporte un ensemble de capitaux tel que des valeurs, des émotions, des comportements qui sont véhiculées par la famille.

Pour cette raison il serait opportun de faire connaissance avec la mère de **Y** maintenant que sa position géographique le permet. En ce qui concerne le père, il s'investit dans l'éducation et l'accompagnement de son fils. Il n'hésite pas à contacter les éducateurs pour des informations concernant **Y**.

c) Le collège

L'assistant de prévention et de sécurité du collège nous contacte et nous transmet des infos sur le comportement de **Y** au sein du collège.

Avant son intégration en ITEP, **Y** était dans la provocation et en recherche de conflit régulièrement.

Depuis qu'**Y** n'est plus que 2 demi-journées au collège, cela va beaucoup mieux. Il y a des progrès dans son comportement, il y a peu, voir pas de situations problématiques remontées à la direction depuis quelques semaines.

Conclusion :

En conclusion, grâce au travail effectué en lien avec l'ensemble des institutions concernées dans le projet du jeune, la situation de **Y** se voit évoluer positivement.

Son entrée en ITEP, a permis à **Y** d'apprendre à prendre plaisir dans les apprentissages et à s'intégrer à un groupe de jeunes sans être dans un rapport de force. **Y** est conscient de l'évolution positive de son comportement.

Il a bénéficié par les éducateurs de prévention spécialisée d'un accompagnement global dans différents domaines que ce soit médical, scolaire, familial et les loisirs qui lui a permis de travailler plusieurs problématiques. Cet accompagnement se poursuit encore à l'heure actuelle.

Quelques sigles et leurs définitions

P.R.E → **Programme de Réussite Educative**, il est constitué de différents professionnels.

C'est un dispositif de lutte contre l'échec et le décrochage scolaire créé dans l'ensemble des quartiers dits « sensibles » en 2005. Il offre aux jeunes considérés comme « fragiles » sur la base de critères comme l'état de santé psychique, le développement physique et psychologique et l'environnement familial/ socio-économique, une prise en charge individualisée.

I.T.E.P → **Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique**. C'est un établissement médico- social qui accueille les jeunes enfants et les adolescents qui démontrent une inaptitude à adopter un comportement qui correspond aux règles sociales communes. Ils éprouvent des troubles psychologiques qui les gênent dans le suivi d'une scolarité normale et leurs font avoir des attitudes inadaptées en collectivité.

A.P.S → **Assistant chargé de la Prévention et de la Sécurité**. Ils sont recrutés dans les établissements scolaires les plus exposés aux phénomènes de violence et dont le climat nécessite d'être amélioré. Les APS analysent la situation de l'établissement scolaire pour pouvoir mettre en place une politique de prévention adaptée. En bref, ils viennent renforcer les actions de prévention et de sécurité au sein des établissements scolaires.

Vignette Collective :

En 2020, nous avons déjà réalisé des chantiers éducatifs avec un groupe de jeunes primo délinquants. En 2021, nous avons maintenu le lien par le biais d'autres chantiers éducatifs, tout travaillant leur projet socio professionnel en individuel, en partenariat avec la P.J.J et la mission locale.

Ces jeunes qui sont connus pour être dans la violence et la destruction, ont pu expérimenter, par le biais du jardin, le respect inter générationnel, un cadre éducatif adapté à leur problématique, et la construction du début à la fin, d'une cabane de jardin. Ce travail les a valorisés et au regard de certains habitants.

Ces mêmes jeunes en ont bénéficié du nouveau dispositif interne à l'association, le chantier éducatif permanent, encadré par des éducateurs techniques. Nous avons travaillé avec ces jeunes un parcours professionnel plus individualisé (entrée en garantie jeune, heures « clausées », formation 16-18 ans...)

3.4 Les types d'accompagnements qui sont le plus demandés par les jeunes et leurs familles sur notre territoire d'intervention suivant 14 items déterminés

3.4.1 Difficultés personnelles et/ou familiales

Les jeunes et les familles accompagnées et/ou soutenues par notre association connaissent des difficultés quelles qu'elles soient. Nous restons donc disponibles et à l'écoute des personnes en essayant d'apporter des solutions adéquates à leurs besoins.

3.4.2 Protection de l'enfance

Toujours par les missions qui nous sont accordées, notre association accompagne les jeunes et les familles dans le cadre de la protection de l'enfance. Cette année, en dehors des informations préoccupantes que nous avons saisies avec le Chef de service, nous accompagnons quotidiennement des familles connaissant diverses difficultés afin de leur faciliter le quotidien et de répondre à leurs besoins dans la mesure du possible.

C'est avec attention que nous prenons soin de monter des projets en vue d'améliorer les conditions de vie des jeunes que nous accompagnons et des familles que nous soutenons. Nous avons ainsi pu créer du lien avec des jeunes en proposant des sorties éducatives et en se mettant en contact avec une MECS (Maison d'Enfants à Caractère Social) après son placement.

3.4.3 Développement social local

L'action Scène Ouverte n'a pu avoir lieu cette année en termes de conditions sanitaires, nous n'avons par ailleurs pas pu actionner d'autres projets de cette envergure. En revanche, notre projet « le Chemin du Jardin », lui, est toujours d'actualité. Il reste un outil d'insertion professionnelle intéressant dans le cadre du développement social local puisque le lieu est ouvert et situé au cœur du quartier prioritaire du Bas-Chamiers. Les jardins des « Jardinots » autour du notre sont très fréquentés. Ces jardins sont devenus un lieu multiculturel et multigénérationnel, où les jeunes en chantier sont en action dès le matin sous les yeux des habitants (les chantiers éducatifs sont développés dans l'onglet « Insertion professionnelle »).

3.4.4 Santé physique

Pendant tout le premier trimestre 2020, l'infirmière était présente sur le territoire d'intervention. Elle a pu mettre en place des démarches avec certaines personnes, et commencer à travailler sur l'action collective « Mon quartier, ma santé ».

A partir de mars 2020, notre collègue en télétravail a continué à guider, par téléphone, les personnes en fonction de leurs demandes.

Nous nous sommes organisés pour être informés des suivis qu'elle mettait en place à distance afin que nous puissions prendre le relais, si nécessaire, sur le terrain. (Accompagnement sécu, rdvs médicaux, M.D.P.H, ...)

3.4.5 Santé psychique

La santé physique et la santé psychique sont indissociables. L'une et l'autre sont intimement liées.

Il s'agit de considérer la santé d'une façon holistique.

Le travail se décline de plusieurs manières :

- 1) La rencontre se fait au cours du travail de rue, ou dans notre local lors de la permanence, ou sur une orientation partenariale socio-médicale, ou bien spontanément.
- 2) L'accueil, l'écoute, la prise en compte, le travail de lien s'effectuent en divers temps sur une plus ou moins longue période.
- 3) Les objectifs sont travaillés avec la personne ou le groupe concerné
- 4) La couverture sociale est à reconsidérer bien souvent. L'orientation, l'accès aux soins, et les accompagnements sont clairement énoncés lors des entretiens au local ou à domicile ou même chez un partenaire professionnel.

Des accompagnements et des orientations multiples sont souvent nécessaires pour une même personne. La vigilance exercée par le professionnel doit être très rigoureuse car les suivis médicaux sont souvent négligés ou abandonnés par les personnes rencontrant des problèmes de santé. Un travail d'anticipation et de programmation pour des consultations médicales ou chirurgicales impose une planification à court et à moyen terme (exemple pour un rendez-vous chez un spécialiste dont le délai d'attente dure parfois près d'une année). Notre rôle est de mobiliser dans ce laps de temps le jeune afin qu'il n'oublie pas son projet de soin et puisse le mener à bien.

3.4.6 Scolarité

De par notre mission de protection de l'enfance, nous travaillons régulièrement avec les établissements scolaires, du primaire au collège ; en passant par les établissements spécialisés comme un I.T.E.P et les lycées de l'agglomération. En 2022 nous étudions une approche plus stratégique autour de l'accompagnement de certains collégiens afin de lutter contre le décrochage scolaire.

Chaque trimestre, le P.R.E est une instance rassemblant les partenaires actifs sur les difficultés que peuvent rencontrer les jeunes de Coulounieix-Chamiers. Ces partenaires sont issus des établissements scolaires du quartier mais nous y trouvons également un(e) représentant(e) de l'Unité Territoriale, de la P.J.J, du Centre Social.

Nous avons par ailleurs dû faire le lien avec l'Inspection Académique et un lycée de Périgueux pour l'inscription d'un jeune de quinze ans en filière professionnelle. Ce jeune a également fait appel à nous pour l'aider à trouver un stage.

Ce ne fut d'ailleurs pas la seule demande autour des stages de formation puisque nous avons également aidé d'autres jeunes dans leurs recherches, dans l'élaboration de CV et de lettres de motivation, d'entraînements aux entretiens pour des concours ou dans l'écriture de rapports de stage.

3.4.7 Insertion professionnelle/ Formation

Au-delà des accompagnements précédents, nous accompagnons quotidiennement des jeunes sur la question de l'insertion professionnelle et de la formation (création de C.V, lien avec les structures d'orientation, élaboration d'un projet professionnel,). Cependant, une partie des jeunes du quartier viennent demander régulièrement si nous avons des chantiers éducatifs pour satisfaire leurs besoins.

Pour eux, les chantiers éducatifs représentent un « plan B », « un travail pour boucler les fins de mois » ou un « entraînement pour le milieu professionnel ordinaire » lorsqu'ils ne se sentent pas encore prêt pour accéder à un travail stable. Pour nous, cela reste un outil permettant à ces jeunes de se préparer au monde professionnel et de répondre à une précarité naissante.

La mise en place des chantiers éducatifs permanents avec deux encadrants techniques nous a aussi permis de construire de nouveaux projets, de nous dégager du temps pour accompagner les jeunes autrement que par ce biais-là.

Les chantiers éducatifs ont aussi permis de nous rendre compte des capacités et des difficultés de chaque jeune, ce que nous évaluons lors des bilans finaux ; nous avons ainsi accompagné deux jeunes à fréquenter un E.S.A.T⁴ pour l'un, et à faire une demande de R.Q.T.H⁵ pour l'autre. Sur les 41 jeunes entre 15 et 25 ans que nous avons rencontré dans le cadre de l'insertion professionnelle, 16 de ces jeunes ont participé à des chantiers éducatifs.

3.4.8 Chantier éducatif

Sur les chantiers éducatifs de janvier à octobre l'équipe éducative du secteur de Coulounieix-Chamiers / Marsac a encadré 13 jeunes sur les 36 jeunes qui ont fait des chantiers éducatifs avec l'association Le Chemin. Ce qui représente 896,5h de chantiers qui ont été réalisées par ces 13 jeunes sur 1717h au total, soit + de 52% des heures réalisées.

Pour le chantier éducatif permanent au 3S (P.I.C / N.E.E.T) depuis novembre, 4 jeunes ont été orientés et accompagnés (dont 2 qui ne font pas partie des 13 jeunes précédents) ce qui représente un total d'heures de 202h pour les jeunes du secteur de Coulounieix-Chamiers / Marsac ; sans oublier les autres jeunes mobilisés et inscrits sur le dispositif en 2021 et qui ne se sont pas venus sur les chantiers ; soit au **total 16 jeunes de mobilisés sur les dispositifs de chantiers éducatif en 2021.**

3.4.9 Justice

Nous accompagnons des jeunes actuellement suivis par la P.J. pour des faits de délinquances. Nous travaillons avec ce service pour assurer le suivi global de ces jeunes, surtout dans le cadre de leur insertion professionnelle par le biais de chantiers éducatifs. Ce partenariat avec la P.J.J nous permet également de participer à différentes instances, notamment des réunions pluridisciplinaires, dans le cadre des projets de ces jeunes.

Dans un autre registre, nous avons aussi accompagné cette année deux parents dans leur dépôt de plainte pour « disparition inquiétante » et « fugue » au commissariat de Police.

3.4.10 Mobilité

Les jeunes viennent nous solliciter pour des difficultés de déplacements afin de se rendre sur leur lieu de travail, de stage ou sur un centre de formation. Nous travaillons cette problématique en étroite collaboration avec Mme Sabine Laporte, Référente mobilité à la Mission locale. Nous avons eu également l'occasion de travailler avec l'A.F.A.C 24⁶ sur la location de scooter à destination des jeunes.

3.4.11 Logement

Les demandes d'accompagnements autour du logement peuvent varier selon les besoins d'un jeune ou d'une famille. Cette année, plusieurs familles souhaitent déménager de notre secteur afin d'avoir des logements plus

4-Etablissement ou Services d'Aide par le Travail

5-Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé

6-Association Formation Avenir Conseil 24

adaptés à leur situation. Nous avons donc aidé ces personnes dans leurs recherches de logements locatifs : sur Internet, via des agences immobilières, et en sollicitant Périgord Habitat. Nous avons constaté que les demandes de logements sont supérieures aux offres sur notre territoire. Les listes d'attentes d'habitats sociaux sont longues, nous avons donc accompagné une famille dans l'urgence pour déposer une demande « S.I.A.O » et « d'accompagnement au logement ».

3.4.12 Accès aux loisirs, sport et culture

Comme tous les ans, en particulier lors de périodes de vacances scolaires, nous cherchons à proposer des actions collectives ou des sorties éducatives aux groupes de jeunes que nous connaissons. Si nous sommes régulièrement sollicités pour l'organisation de sorties, nous mettons en place celles-ci à partir d'objectifs éducatifs prédéfinis en fonction des besoins des jeunes. En 2021, et malgré les conditions sanitaires en vigueur, nous avons réussi à proposer différentes sorties afin de créer ou de maintenir le lien avec ces jeunes, de travailler leur confiance en eux et en leurs capacités, d'éveiller leur curiosité.

Aussi, nous avons accompagné une fratrie pour leur inscription au club de football local en sollicitant l'aide du Programme de Réussite Educative (P.R.E) du secteur afin de les aider au financement de celle-ci.

3.4.13 Aide alimentaire et/ou Aide financière

Pour le secteur de Coulounieix-Chamiers, l'aide alimentaire est outil éducatif supplémentaire pour entrer ou maintenir les liens avec les jeunes et les familles.

3.4.14 Démarches / Administratifs

Notre équipe est souvent amenée à accompagner les personnes soutenues dans leurs démarches administratives. En effet, les habitants nous considèrent comme personnes ressources lorsqu'ils connaissent des difficultés administratives ou lorsqu'ils ne savent pas à quel guichet s'adresser. Ainsi nous avons été sollicités pour des demandes liées à la M.D.P.H et à la C.P.A.M mais nous avons aussi accompagné une famille dans sa demande de regroupement familial auprès de la Préfecture et d'une Ambassade.

4. Outils de médiations : sorties collectives

Cette année 2021, nous avons accompagné 27 jeunes en sorties éducatives :

- Activité ski nautique, et baignade à l'étang de Rouffiac : 5 jeunes entre 14 et 23 ans
- Concert de musique Baroque dans le cadre du festival de musique Sinfonia sur 2 jours : 9 jeunes entre 9 ans et 18 ans
- Activité équithérapie : 3 jeunes entre 10 ans et 15 ans
- Atelier cuisine mahoraise : 2 jeunes de 18 et 23 ans
- Sortie baignade sur la Dronne, à Tocane : 3 jeunes entre 12 et 16 ans.
- Festival Mimos : 6 jeunes ont participé à un chantier éducatif et ont pu bénéficier de spectacles de qualité gratuitement.
- Activité patinoire, repas éducatif sur le marché de Noël : 1 jeune de 10 ans

Cette année nous avons innové avec la mise en place d'un chantier participatif, pour 2 jeunes mineurs, n'ayant de papiers autorisant le travail. Cette action a consisté, sous forme d'échange, à participer à l'entretien du jardin, pendant 4 jours contre le financement d'un B.S.R pour l'un et d'une licence de football pour l'autre.

5. Le Partenariat

Comme chaque année, nous avons maintenu notre partenariat avec les différentes institutions en liens avec la jeunesse sur notre territoire d'intervention :

- **Mission locale**
- **Programme de Réussite Educative**
- **Protection Judiciaire de la Jeunesse**
- **Collège Jean Moulin**
- **Centre social Saint Exupéry**
- **Association « Ouïe-Dire »**
- **Amicale des Locataires**
- **C.C.A.S / C.M.S**
- **I.T.E.P Bayot Sarrazi**
- **Association « Jardinot »**
- **A.S.E)**
- **C.H.R.S**
- **M.D.P.H**
- **C.A.F / C..P.A.M / Pôle emploi**
- **Professionnels de la santé**

6. Conclusion et perspectives

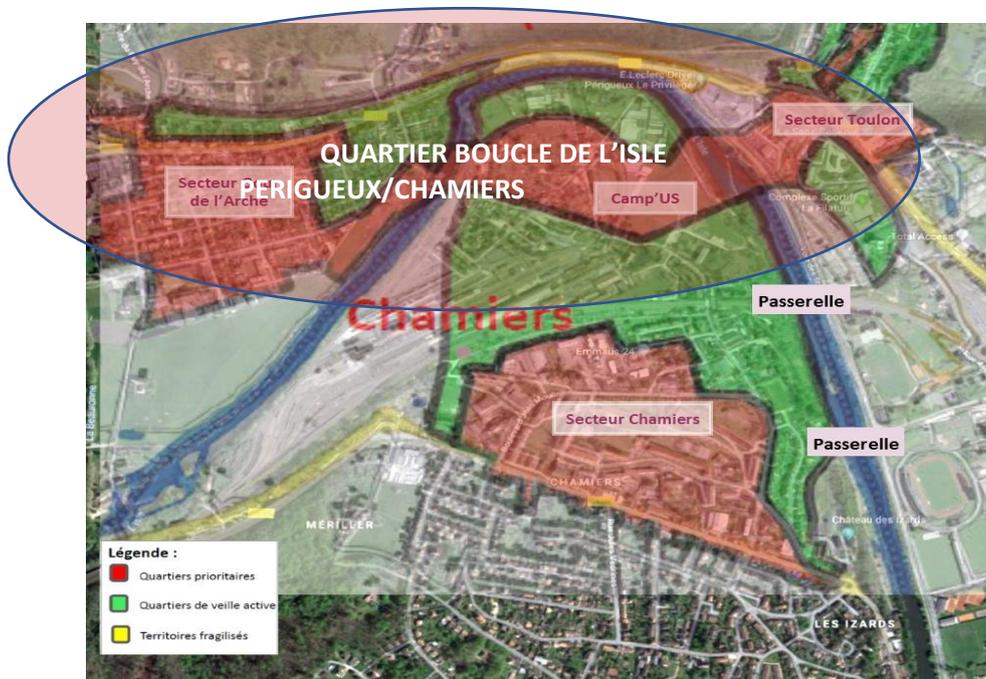
Nous allons maintenir notre activité de prévention spécialisée (présence sociale, travail de rue, accompagnements individuel et collectif, sortie et séjour éducatifs) auprès des jeunes et des familles sur notre secteur de Coulounieix-Chamiers / Marsac sur l'Isle. La mise en place du chantier éducatif permanent nous permet d'orienter les jeunes de 16 à 29 ans sur ce dispositif. Cela nous libère du temps pour travailler davantage auprès des jeunes scolaires du collège Jean Moulin en décrochage ou en voie de marginalisation.

Dans le cadre du développement social local, nous allons maintenir le support éducatif jardin potager en lien avec les associations Jardinots et Ouïe-Dire.

5.3.1.2 - Le secteur de la Boucle de l'Isle (Gour de l'Arche/ Le Bas Toulon/Bas Chamiers) + La Commune de Chancelade :

Typographie du territoire par secteur d'intervention, contexte, superficie, habitants, cadre de l'intervention. Schémas du quartier,

Le secteur de la Boucle de l'Isle



Le Gour de l'Arche

Sur le quartier de la Boucle de l'Isle, plus de la moitié de la population vit avec moins de 11250 euros par an, soit 60% du revenu médian de référence nationale. Dans la Boucle de l'Isle, le revenu médian annuel est de 9700 euros.

Au-delà de cette précarité financière, ce quartier concentre problèmes et retards : chômage élevé, nombreuses familles monoparentales, précarité et évasion scolaire, habitat et équipement vieillissant, enclavement et problèmes de mobilités, perte de commerce de proximité, retrait des services publics et privés, régression démographique, vieillissement de la population (même si La Boucle de l'Isle est le quartier qui concentre le plus de jeunes de moins de 25 ans sur la commune de Périgueux) ... La Boucle de l'Isle combine deux problématiques, les caractéristiques liées aux Quartiers Politique de la Ville (zones socialement défavorisées) et la fameuse diagonale du vide et tous les aspects économiques qui en découlent.

2. Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières...),

Comme en 2020, l'exercice 2021 a été perturbée par la crise sanitaire. Mais le travail a été moins fortement impacté et les éducateurs ont adapté leur pratique aux conditions imposées par la lutte contre la pandémie.

Si au tout début de la pandémie, et notamment du premier confinement, les éducateurs ont été contraints de s'effacer (télétravail et chômage partiel), l'équipe a recommencé progressivement mais rapidement à travailler en présentiel.

Cette crise a fait ressortir l'hétérogénéité des situations quant au respect des confinements et des règles de distanciation. Si la majorité des jeunes ont respecté le confinement, un certain nombre de ceux que nous accompagnons sont restés dehors et n'ont majoritairement pas respecté les gestes barrières.

Supprimé pendant plusieurs mois, la « *non permanence* » d'accueil a également perturbé le travail des éducateurs. Les inégalités dans le domaine de l'éducation étaient déjà présentes, mais cette pandémie a creusé le fossé entre les personnes les plus vulnérables et le reste de la population.

Si on ne peut le ramener à l'ensemble de la population du quartier, cette crise a généré énormément de stress et d'anxiété auprès de certaines familles et quelques jeunes suivis par l'équipe.

On a parfois constaté un décrochage scolaire. Globalement, on fait face à une démobilisation.

On a pu constater qu'il y avait un nombre croissant de jeunes qui expriment leur mal-être. La population, et pas seulement les jeunes, montre des signes préoccupants d'anxiété ou de dépression. L'étude nationale de Santé Publique France nous apprend que 29% des 18-25 ans sont en dépression. 50%, sont inquiets pour leur santé mentale. Les adolescents ont souffert de l'absence de contacts humains, de relations avec leurs camarades. Les situations sont toutefois très hétérogènes selon le contexte dans lequel vivent les jeunes, selon qu'ils soient seuls ou entourés. C'est d'autant plus vrai lorsque les familles ont déjà du mal à faire face en temps normal. Une situation encore amplifiée lorsqu'il existe des carences au sein de la famille.

Outre ses effets sur la santé mentale et psychique, la crise sanitaire a eu aussi un impact sur les ressources et a encore creusé les inégalités notamment au premier semestre : la précarité s'est aggravée, faute de jobs dans la restauration, le commerce, l'agro-alimentaire (Sobeval, Delmond, Mademoiselle Spécialités), l'intérim, le BTP... Cette crise révèle et exacerbe des fragilités que nous connaissions déjà.

La deuxième moitié de l'année a été marquée par une reprise de l'activité (attesté par la Mission Locale et le P.L.I.E⁷), à commencer par le secteur du BTP. Nous avons pris acte, lors des réunions de coordination avec la Mission Locale et les partenaires, de la reprise des chantiers clausés.

3. Le public du territoire

L'équipe éducative est confrontée de manière de plus en plus régulière à un public de plus en plus jeune. La difficulté réside dans le fait que ni le Centre Social ni l'équipe de Prévention n'ont pour priorité de travailler avec des jeunes ayant moins de 12 ans. Depuis plusieurs années c'est l'une des perspectives de travail que nous souhaitons poursuivre. Depuis 5 ou 6 ans, un groupe initialement constitué de 5 jeunes, une douzaine aujourd'hui, fixe toute l'attention de l'équipe. Nous les avons connus en travail de rue, un peu oisifs, un peu livrés à eux mêmes, alors qu'ils avaient entre 8 et 10 ans. Aujourd'hui ils ont entre 14 et 16 ans et sont dans la tranche d'âge du public cible de la prévention.

Le travail de rue, outil indispensable de la prévention, nous permet d'établir un diagnostic qui met en lumière des éléments d'organisation sociale de ce groupe dans son environnement. Le travail de rue est effectué aussi bien en semaine qu'en week-end et à des heures atypiques.

Ce groupe hétérogène dans les profils et les parcours est constitué d'adolescents scolarisés au Collège Anne Franck, à l'E.R.E.A⁸ de Trélissac et à la S.E.G.P.A⁹ de Jean Moulin à Chamiers.

Ces jeunes se mêlent parfois à un autre groupe de jeunes filles du même âge avec qui nous sommes également en relation pour former un groupe mixte élargi, filles et garçons, allant de 14 à 16 individus, voire plus les week-ends. Certains d'entre eux sont en échec scolaire et sont régulièrement exclus des cours. Certains ont déjà connu le conseil de discipline.

Livrés à eux, certains restent des proies visibles et faciles pour des adultes malveillants, avec le risque qu'ils soient utilisés comme « petites mains » dans le trafic de stupéfiants. Le risque est d'autant plus grand que le cadre éducatif familial de certains éléments du groupe est déficient. La crise sanitaire a fragilisé l'équilibre familial, accentué l'inquiétude des parents et ébranlé le système éducatif.

L'impuissance de certains parents à faire face au quotidien, la paupérisation (les parents des jeunes de ce groupe ont de faibles revenus) additionnée aux carences éducatives font peser un risque de marginalisation. L'équipe reste très vigilante.

Ces adolescents, pour qui la relation est un point d'ancrage important, viennent spontanément vers les éducateurs soit lors des permanences le mercredi, soit de façon informelle en travail de rue. Il nous arrive également de les croiser en centre-ville. Nous considérons que notre présence régulière auprès de ces adolescents est essentielle.

⁸-Etablissement Régional d'Enseignement Adapté

⁹-Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté

3.1 Les jeunes soutenus

23/02/2022 ITEMS NSI 2021 BOUCLE DE L'ISLE																
TRANCHE D'AGE	Difficultés personnelles et/ou familiales	Protection de l'enfance	Développement social local	Santé physique	Santé psychique	Scolarité	Insertion professionnelle/Formation	Chantier Educatif	Justice	Mobilité	Logement	Accès aux loisirs / Sports / Culture	Aide alimentaire Et/ou Aide financière	Démarches / Administratifs	HOMME	FEMME
11/14	14	0	2	1	0	13	0	1	0	0	1	17	0	0	11	8
F	5	0	1	1	0	5	0	0	0	0	1	7	0	0	0	8
H	9	0	1	0	0	8	0	1	0	0	0	10	0	0	11	0
15/18	8	0	1	0	0	4	8	3	1	5	0	9	0	2	10	4
F	2	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	4	0	1	0	4
H	6	0	1	0	0	3	7	3	1	5	0	5	0	1	10	0
19/21	1	0	2	0	0	0	6	0	0	4	0	2	0	2	5	1
F	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	0	1
H	1	0	2	0	0	0	5	0	0	3	0	2	0	1	5	0
22/25	7	0	5	0	0	0	8	1	1	5	2	4	1	4	9	0
H	7	0	5	0	0	0	8	1	1	5	2	4	1	4	9	0
26/30	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0
H	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0
Moins de 10 ans	2	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	2	0	0	2	0
H	2	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	2	0	0	2	0
Plus de 30 ans	10	0	0	5	0	0	0	0	0	1	0	0	0	10	1	14
F	10	0	0	5	0	0	0	0	0	1	0	0	0	9	0	14
H	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0
Total général	43	0	10	6	0	18	22	5	2	15	4	34	1	18	39	27

3.2 Les jeunes et famille rencontrés

Jeunes et familles rencontrés			
Age	Travail de rue – Ecoute, création et maintien du lien		
genre	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Moins de 10 ans	11	9	20 <input type="checkbox"/>
11/14 ans	29	18	41 <input checked="" type="checkbox"/>
15/18 ans	68 (48 secteur et 20 Centre-Ville)	54 (39 secteur et 15 Centre-Ville)	122 <input type="checkbox"/>
19/21 ans	71 (51 secteur et 20 Centre-Ville)	53 (43 secteur et 10 Centre-Ville)	124 <input type="checkbox"/>
22/25 ans	31	15	46 <input type="checkbox"/>
26/29 ans	15	19	34 →
TOTAL	225	168	393 <input type="checkbox"/>
Familles rencontrées	14	19	33 →

Cette année **393 jeunes** et **33 familles** ont pu être rencontrés par l'équipe éducative.

Les jeunes situés dans les tranches d'âge 15/18ans (122 personnes) et 19/21 ans (124 personnes) représentent le public majoritairement rencontré cette année. Ces chiffres sont en baisse significative pour les trois tranches d'âge qui couvrent les 15/25 ans. Cette diminution statistique est dû au fait que nous avons pris en compte les jeunes avec qui l'équipe était en contact en 2020 lors d'un travail d'observation sur les places du Thouin, de la Vertu et au jardin de Bertrand de Born tout au long de l'année et plus particulièrement durant la période estivale. Or en 2021, nous avons consacré moins de temps au centre-ville et les jeunes étaient également moins nombreux sur la Place Francheville en raison de contrôles policiers réguliers.

En centre-ville, si les plages de travail de rue ont été moins étendues, l'équipe a essayé de choisir des moments plus propices pour intervenir. Nous avons visé les fins de journée, les soirées et les nuits. De façon fortuite, alors que l'équipe avait ciblé un jeudi de fin août, entre minuit et deux heures nous nous sommes retrouvés en pleine intervention conjointe mairie/Police Municipale/Police Nationale/Préfecture sur la Place Francheville.

La présence sociale est le cœur du travail de l'éducateur en prévention spécialisée. Cette présence doit s'inscrire sur du long terme, pour qu'elle soit efficace. Elle demande de la part de l'équipe éducative continuité et régularité. Cette démarche de proximité, souvent peu visible, est le socle du travail de l'éducateur de rue. Cette démarche offre la possibilité pour l'éducateur de rue d'avoir une connaissance et une expertise juste du terrain. Ceci, grâce au travail d'observation et d'analyse.

3.3 Une vignette clinique

En 2021, I. ,un jeune qui a bénéficié d'un accompagnement conséquent de l'équipe, a été incarcéré dans le cadre d'une affaire de trafic de stupéfiant. Originaire du Gour de l'Arche, il est revenu sur le quartier depuis 3 ans. I. a fait des allers-retours entre un projet de vie (social et professionnel) positif et des actes de délinquance. I. a déjà un parcours judiciaire. Il a connu l'incarcération pendant plusieurs mois, a été sous contrôle judiciaire et quelques semaines avant son interpellation, a bénéficié d'un aménagement de peine avec bracelet électronique. L'équipe lui a consacré beaucoup de temps : contacts réguliers avec l'éducatrice référente du S.P.I.P.¹⁰ (avec l'accord du J.A.P¹¹) ; aménagement des plages horaires du bracelet électronique en fonction des propositions de chantiers éducatifs faites par l'équipe ; accompagnement pour qu'il puisse accéder à un club de football ; aide financière.

3.4 Les types d'accompagnements qui sont le plus demandés par les jeunes et leurs familles sur notre territoire d'intervention suivant 14 items déterminés

3.4.1 Difficultés personnelles et / ou familiales

Les données de cet Item ont augmenté et s'expliquent en partie par :

- L'accentuation des conflits familiaux due à la pandémie que nous traversons.
- Les soucis personnels qui peuvent impacter le comportement et la qualité de la vie sociale des jeunes et de leurs familles.
- Les difficultés d'insertion professionnelle et de formation qui peuvent impacter sur cette problématique.
- L'extrême paupérisation des familles habitants sur le secteur. Beaucoup de personnes vivent d'emplois précaires, du R.S.A¹² ou de l'allocation chômage.
- La promiscuité des logements H.L.M. Les éducateurs remarquent que l'inadaptation de la surface des logements rendent le respect des mesures sanitaires liées au COVID-19 très difficiles.

Notant ici, que les problématiques liées au logement et à celles des difficultés familiales ou personnelles sont difficilement dissociables.

En conclusion la thématique des difficultés personnelles et familiales est un axe majeur de notre intervention. Il s'agit ici, d'inviter ces jeunes à mettre des mots, des paroles sur ce qu'ils vivent afin de mieux les accompagner et les orienter vers les dispositifs de droit commun.

10-Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

11-Juge d'Application des Peines

12-Revenu Minimum d'Insertion

3.4.2 Protection de l'enfance

Il est important de préciser que si les publics sont principalement rencontrés dans l'espace public, certains peuvent faire l'objet d'une sollicitation exprimée par une structure partenaire : collège, PJJ, collectivité, DDSP (service AEMO) ...

Les éducateurs de La Boucle de l'Isle sont amenés à travailler avec quelques jeunes à la dérive, dont certains montrent des signes d'inadaptation, de comportements délictueux, de maltraitance, de négligence ou de carences affective mais à chaque fois que cela est possible, ils privilégient un travail de prise en charge en amont, avec les familles et les partenaires, afin d'éviter d'avoir à faire des signalements pour information préoccupante.

3.4.3 Développement social local

Le développement social local (D.S.L) est une démarche globale d'intervention sur un territoire mobilisant collectivement les acteurs (bénéficiaires, citoyens, élus, partenaires, institutions) et les ressources, afin d'organiser les conditions d'une évolution sociale positive et d'améliorer globalement et individuellement les conditions de vie des habitants. Comme réponse au délitement du lien social, le D.S.L est une manière d'aborder ce défi majeur de la cohésion sociale. Il a pour ambition de mettre en œuvre un projet territorial global, partagé et coordonné. Il vise un objectif de changement durable de la situation des habitants, voire de transformation et de promotion sociale. Il propose de redonner aux populations du pouvoir sur leur propre vie et leur environnement, en mettant en avant les notions de projet et de solidarité.

Ce pouvoir d'agir s'accompagne soit de la création de lieux d'échanges interactifs entre la société civile et les élus par le biais de participation active aux réunions publiques ou de rencontres informelles entre jeunes et acteurs de la collectivité soit en favorisant la création d'instances (Conseil Citoyen, Conseil d'Arrondissement, Comité de Quartier...). L'objectif est de confronter les idées aux élus.

La concertation doit prendre des formes innovantes permettant de donner la parole à ceux qui n'ont pas l'habitude de la prendre. Avec les jeunes suivis par l'équipe du secteur, il est plus aisé de se tourner vers la création d'association qui est l'un des leviers du D.S.L mais les associations peinent à recruter et la crise sanitaire n'a rien arrangé. Cela demande du temps et un certain degré d'investissement.

L'une des priorités de l'équipe, à travers le D.S.L, est de restaurer la place des jeunes et leur rôle en tant que citoyens et acteurs de la cité. Les actions permettent de renforcer le pouvoir d'agir, d'accompagner la parole des jeunes et des habitants, que ce soit dans leur pratique de la ville, leur implication dans la vie associative ou leurs attentes en matière d'actions, d'activités, de loisirs.

Cette année encore nous avons travaillé à l'accompagnement et la reprise de l'association G2L par des jeunes de 18 à 20 ans. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les membres du bureau et des jeunes susceptibles de reprendre l'association.

L'équipe a facilité la mise en place de trois rencontres entre octobre et décembre 2021 entre jeunes du quartier et M. Rémi Guimbail, conseiller municipal à la Ville de Périgueux, délégué à l'éducation, à la culture et au sport. A chaque fois ces rencontres ont eu lieu durant le temps d'activité Futsal du mardi soir, de 20h à 22h, au Gymnase du Gour de l'Arche.

Le premier temps d'échange avait pour objet de pérenniser et sanctuariser le créneau de Futsal du mardi soir que le service des sports de la ville voulait retirer à l'association G2L.

La fenêtre a finalement été maintenue. Pour l'équipe, il s'agissait de soutenir cette animation qui agit comme un régulateur des relations sociales à l'échelle du quartier et nous permet d'être sûr de rencontrer un nombre important de jeunes sur ce temps d'activité.

Le deuxième rendez-vous avait pour thème la journée « rencontre de la jeunesse », organisée par la mairie de Périgueux le 27 novembre au centre information jeunesse. Cette journée a pour but d'intégrer les jeunes à la vie politique et de permettre une meilleure adaptation des politiques publiques locales en direction de la jeunesse. L'élu de la ville a pu faire remplir aux jeunes le questionnaire lancé par La Ville de Périgueux pour connaître leurs idées et leurs attentes en attendant l'élaboration d'un plan d'actions et la co-construction de nouveaux projets avec les jeunes périgourdins.

La troisième rencontre a donné lieu à une information sur le dispositif des arrondissements et la démocratie participative. L'idée étant d'essayer de mobiliser des jeunes pour participer au conseil d'arrondissement. Un jeune originaire du Gour de l'Arche devrait y participer.

3.4.4 Santé physique

Pour cet Item, l'équipe soutien et oriente les jeunes et leurs familles vers divers professionnels tels que : le dentiste, le kinésithérapeute, l'ophtalmologue, le planning familial, la P.M.I etc.

On peut noter que le recours de plus en plus au numérique pour la prise des rendez-vous médicaux, peut être un frein à la santé. Exemple : une personne qui ne maîtrise pas la langue française ne peut pas prendre seul un rendez-vous sur internet pour se faire vacciner ou tester dans ce contexte de pandémie. Par ailleurs, depuis le départ du Dr SADE du quartier le Gour de l'Arche en 2019, des familles sont toujours sans médecin traitant référent. « *Il n'y a que 8 médecins généralistes en Dordogne pour 10000 habitants, contre 14 en moyenne en Nouvelle-Aquitaine* ». Source francebleu.fr article paru le 19 janvier 2022. On peut souligner que les habitants des quartiers populaires subissent d'avantages la pénurie de médecins, spécialistes ou généralités.

3.4.5 Santé psychique

Ce n'est pas majoritairement, le public que nous rencontrons sur notre secteur. Cependant, pour l'année 2021 comme pour l'année 2020, il est incontestable que les conséquences telles que : les mesures de distanciation sociale, le questionnement autour de la vaccination, la perturbation du rythme scolaire, le manque d'activités physiques et de loisirs, la manque de lien entre pairs, la perturbation ou annulation de stages ou de formations, l'exiguïté des logements HLM, ont eu des effets sur le moral des jeunes.

Selon un sondage réalisé par Ouest France le 8 février 2021 « *...certaines catégories de population sont plus touchées que d'autres. Particulièrement les jeunes de 19 à 24 ans. Ce sont les années où il y a beaucoup d'interactions sociales, ou il peut aussi y avoir beaucoup de sorties...* ».

Pour finir, depuis le début de la crise sanitaire même si nous avons pu constater qu'il y avait un nombre croissant de jeunes et de familles qui exprimaient du mal-être et des signes préoccupants d'anxiété ou de dépression, les jeunes nous sollicitent pour « un autre motif ».

Il faut donc distinguer « pour » et « avec » une problématique de santé psychique. De manière général, cette pandémie qui s'éternise est démoralisante pour toutes les couches de la population quelles que soit leurs provenances.

3.4.6 Scolarité

En 2020 nous avons été sollicités par le Collège Anne Frank et le Lycée Professionnel Leonard de Vinci pour un travail de partenariat avec l'assistante sociale des deux établissements.

En 2021 des rencontres, perturbées par la crise sanitaire ou les cas de Covid, n'ont pu avoir lieu. Cependant, garder les écoles ouvertes a permis de contenir le décrochage scolaire, les inégalités et les lacunes liées au confinement. Le bien-être de élèves a été pris en compte.

Pour quelques jeunes adultes connus de l'équipe et qui suivent un cursus universitaire, l'augmentation des droits d'inscriptions est un problème. La lente mais réelle orientation vers un modèle anglo-saxon conduit des étudiants à s'endetter pour des années voir à abandonner les études. Il faudrait des aides plus efficaces pour ceux qui en ont besoin, avec des bourses plus ciblées.

3.4.7 Insertion professionnelle/ Formation

Nous avons eu recours à des partenaires tels que la Mission Locale, la C.C.I¹³, le C.F.A B.T.P¹⁴, Pôle Emploi et notre réseau d'employeurs.

Initiée depuis plusieurs années, la relation de partenariat privilégié avec le C.F.A BTP a permis d'orienter, mettre en relation et informer plusieurs jeunes du quartier sur les propositions de formations développées par la structure. Le parcours de formation par l'apprentissage permet des opportunités de carrière et une entrée dans la vie active rapide dans les secteurs du BTP qui sont sous tensions. L'équipe reste convaincue de l'intérêt et de la pertinence de ce partenariat qui doit continuer à être travaillé.

Abandonnées depuis le départ d'Annabelle Durand, Conseillère Mission Locale, en 2021, les réunions de coordination avec la Mission Locale du Grand Périgueux ont repris. Elles ont lieu tous les uns à deux mois en présence des animateurs du Centre Social ou de son directeur et de l'Adulte Relais du Quartier.

Le deuxième semestre 2021 a vu une reprise de l'activité, à commencer par le secteur du BTP. Les chantiers clausés ont aussi repris progressivement. Quelques jeunes du quartier ont pu reprendre une activité salariée notamment en intérim, reprise étayée par une diminution de 6,5 % du nombre de demandeur d'emploi durant le quatrième trimestre 2021 (soit 1220 personnes remises sur le marché du travail). A notre niveau, des chiffres toutefois à manipuler avec vigilance, bon nombre de jeunes suivis par la prévention n'étant pas inscrit à Pôle emploi comme demandeur d'emploi.

L'insertion professionnelle et l'emploi des jeunes passe également par une aide financière au financement du permis B. L'objectif est de favoriser l'égalité des chances d'accès à l'emploi en proposant une aide au financement du permis de conduire pour les jeunes les plus précaires qui s'engagent vers une insertion professionnelle. Trois jeunes du quartier ont été orientés vers la Mission Locale qui est prescriptrice auprès du Conseil Régional qui finance le dispositif. Nous ne pouvons que regretter que cette aide ait été réduite à 2000 jeunes pour l'ensemble de la Région en 2021. De fait un seul de ces trois jeunes a pu bénéficier de l'aide.

En décembre 2021 nous avons orienter un jeune domicilié sur les Mondoux vers l'entreprise Fromarsac pour participer à un job dating, à l'aveugle, sans CV, pour un C.D.D à pourvoir (9 postes étaient à pourvoir en C.D.D transformable rapidement en C.D.I.).

Nous avons orienté et permis à, deux jeunes des Mondoux et du Toulon de trouver un job dans une société de sécurité.

13-Chambre de Commerce et d'Industrie

14-Centre de Formation des Apprentis-Bâtiment et Travaux Publics

Nous avons mis en relation un jeune domicilié au Gour de l'Arche, avec l'entreprise C.L.A.S¹⁵ afin qu'il puisse bénéficier d'une formation en alternance en B.T.S.

En partenariat avec le Boxing Club Périgourdin, nous avons permis à un jeune d'origine afghane, de démarrer une formation de prévôt de Boxe.

3.4.8 Chantier éducatif

En 2021, les chantiers éducatifs ont représenté 574 heures répartis sur 7 chantiers de mars à juillet pour le secteur de La Boucle de l'Isle (soit 202h NEET pour 4 jeunes et 372h non NEET pour 6 jeunes). Ce qui correspond pour l'année 2021 à des heures de chantiers pour 10 jeunes au total.

3.4.9 Justice

Les demandes des jeunes portent majoritairement sur la sollicitation d'informations concernant leurs droits et l'orientation vers les avocats ou l'aide juridictionnelle.

L'équipe travaille avec des jeunes qui sont soumis à des obligations, des mesures de justice et des contrôles judiciaires et pour lesquels il n'y a pas nécessairement des projets engagés mais le maintien du lien et de la relation. Nous travaillons en partenariat avec le S.P.I.P et la Protection Judiciaire de la Jeunesse dans le cadre de jeunes suivis par l'équipe. Ce lien avec les partenaires se fait toujours avec l'accord du jeune suivi.

Chaque jeune reste libre de choisir et de décider. La prévention n'est pas là pour imposer mais pour accompagner dans la décision, le parcours.

3.4.10 Mobilité

C'est l'un des thèmes qui revient régulièrement dans nos échanges avec la population et l'une des doléances qui ressort fréquemment lors des réunions publiques entre collectivités, opérateurs et habitants du Quartier de la Boucle de l'Isle.

La topographie de la Boucle de l'Isle indique l'enclavement d'une partie du quartier -le Gour de l'Arche- par rapport à la ville centre et une plus grande cohérence territoriale avec les communes de Chancelade et Marsac.

Le Gour de l'Arche est assez mal desservi par les services de transport en commun (dernier bus à 19h30). Les horaires sont inadaptés en soirée et hors périodes scolaires pour une population disposant moins que la moyenne d'un moyen de transport individuel, en particulier dans le logement social. Les temps de trajets engendrent un éloignement de certains équipements (administrations, services publics, équipements culturels). De même les sorties culturelles en soirée (spectacle vivant, expositions, cinéma, etc...) sont rendues difficiles et là où sont déjà éloignées de la culture les personnes qui n'ont **pas la possibilité matérielle** de visiter un établissement culturel car n'ayant pas ou peu la capacité financière d'acheter un ticket d'entrée, il faut rajouter cette **barrière physique de l'enclavement géographique**.

3.4.11 Logement

Les demandes concernent principalement l'accès à un logement pour les jeunes qui rentrent dans la vie active ou qui souhaitent s'éloigner de leur famille car ils rencontrent des difficultés familiales. Les familles sont aussi demandeuses d'un soutien auprès de l'Office pour les habitants. Nous orientons et travaillons étroitement en partenariat avec les Assistantes Sociales du C.M.S. du Gour de l'Arche pour répondre aux problématiques de

15-Société de Transport Routier à Sanilhac

logement. Le logement est une problématique qui touche au plus intime des gens. En s'appuyant sur la connaissance du public et au gré des rencontres avec la population, les éducateurs font le constat que les habitants sont majoritairement attachés à leur quartier et ne souhaitent pas en partir malgré la vétusté des logements.

3.4.12 Accès aux loisirs /Sports/Culture

En 2021, la chute conséquente des chiffres liés à la baisse de participation des jeunes aux activités encadrées et à la fermeture des équipements sportifs et culturels observé en 2020 a été inversée. Les infrastructures sportives, culturelles et de loisirs ont pu ré-ouvrir et reprendre leurs activités. L'équipe a pu répondre aux jeunes en matière de besoins sportifs, culturels et socio-culturels et orienter sur les clubs et structures. Comme en 2020, les opérations « Quartiers d'Eté » et « Quartiers d'Automne » de la Politique de la Ville ont permis de proposer des activités sportives et culturelles, aux enfants et adolescents pendant les vacances scolaires.

Tout en soutenant les activités vers lesquelles ils sont portés historiquement (le football, le futsal et la boxe), nous encourageons les actions qui permettent aux jeunes de tester les activités physiques et sportives et culturelles autres, telles que le paintball, golf, rugby, tennis.

Futsal (ou football en salle).

Cette activité est une séquence très importante pour les jeunes du quartier du gour de l'Arche mais également pour des adolescents et jeunes adultes venant d'autres secteurs de l'agglomération (Centre-ville de Périgueux, Le Toulon, Chamiers...).

Dans une démarche de D.S.L., cette action collective, impulsée et d'abord encadrée par les éducateurs de l'équipe de Prévention, a ensuite été confiée aux jeunes sous forme d'association loi 1901.

Le passage de relais s'est d'abord opéré par le biais d'une Junior association, dans un premier temps, puis sous forme d'association loi 1901. Ces premières associations se nommaient toutes les deux « Visions Urbaines ». Avec l'arrivée de nouveaux jeunes à la tête de l'association, « Vision Urbaines » change de nom pour devenir G2L (pour Gour de l'Arche). Chaque semaine, environ 50 jeunes et adultes participent à cette proposition à raison de deux séances hebdomadaires. Si l'enjeu et l'esprit de compétition amène parfois certaines tensions, l'ambiance est plutôt bonne et les jeunes s'autorégulent.

Cette animation qui agit comme un régulateur des relations sociales à l'échelle du quartier, nous permet dans le cadre du travail de rue d'être sûr de rencontrer un nombre important de jeunes. Ce créneau est un outil de médiation important (Accompagnement, mise en place de projets...) et un vivier pour la rencontre entre éducateurs et jeunes du quartier. Des demandes ont émergé sur ce temps d'activité et des discussions informelles ont renforcé le lien de confiance et la relation éducative.

Les éducateurs ont également un rôle d'étayage et de soutien pour l'engagement et la motivation des bénévoles. Nous avons également été sollicités pour protéger et pérenniser ces créneaux auprès du Service des Sports et de la Mairie. Les négociations avec la municipalité de Périgueux et les élus concernés ont été entendues afin que les créneaux ne soient pas supprimés.

Au dernier trimestre 2021, en co-construction avec G2L et le Service des Sports, nous avons travaillé à la mise en place d'un tournoi de futsal qui se tiendra au Gymnase du Toulon le 15 février 2022 entre 19h et 23h en présence d'une quinzaine d'équipes. Plusieurs réunions ont eu lieu et se poursuivent pour finaliser l'organisation.

Projet golf.

Dans une démarche de non-institutionnalisation ce projet initié il y a une dizaine d'années par l'équipe de Prévention, avait été confié au Centre Social en partenariat avec le golf municipal. Les créneaux étant inadaptés aux disponibilités des jeunes et par manque d'investissement, l'animation avait fini par s'arrêter.

En 2021, en partenariat et en co-construction avec le Centre Social et le Golf, nous avons travaillé à un redémarrage de l'action qui pourrait se remettre en place à partir d'avril 2022. Une rencontre a été programmée au centre social entre les éducateurs du Chemin, les responsables du Golf, les animateurs et le directeur du Centre Social. A partir de fin avril 2022 les animateurs du centre social accompagneront les jeunes les plus motivés à découvrir l'activité de golf. Le golf est un partenaire important de l'équipe éducative. C'est une activité intéressante pour les jeunes et les habitants du quartier du gour de l'Arche ou esprit de camaraderie côtoie travail et jeu. Plus que la compétition,

notre but est avant tout de faire aimer le golf, de permettre aux jeunes de découvrir et d'essayer de nouveaux sports. Le golf est avant tout un lieu où les jeunes viennent s'amuser. La pratique du golf peut se faire dans un esprit de découverte, de détente ou de compétition, mais de façon bien différenciée.

Les encadrants cherchent à inculquer aux jeunes les principales valeurs véhiculées par le golf : Respect, Honnêteté, Patience, Persévérance.

Tout en privilégiant la détente, le plaisir et l'aspect convivial, l'idée est aussi de permettre aux meilleurs éléments issus du quartier d'intégrer à terme les équipes premières qui représentent le club et la ville.

Pour les éducateurs le golf n'est pas qu'une possibilité d'activité sportive et de loisirs mais également un lieu de chantier éducatif. De nombreux jeunes ont connu leur première expérience de travail et/ou d'insertion en venant travailler au sein du golf dans le domaine des espaces vert. Ce partenariat vigoureux a permis depuis de nombreuses années de pacifier les relations entre les habitants du quartier et les adhérents du golf. Aujourd'hui la nouvelle équipe dirigeante (président et bureau) ainsi que les éducateurs du golf et son directeur manifeste une réelle envie d'accueillir notre public. Une évaluation sera faite avec tous les partenaires.

Boxe

La boxe éducative, un sport aux multiples vertus. La boxe éducative est adaptée aux jeunes, dès l'âge de 8 ans. De manière générale, la boxe en combat ou en éducative-assaut favorise la confiance en soi. Les plus craintifs apprendront à surmonter leurs inhibitions motrices ; les plus violents, eux, apprendront à contrôler leurs gestes.

La boxe est une activité implantée sur le quartier depuis de nombreuses années. Le quartier du gour de l'Arche a toujours eu cette culture de la boxe à travers une antenne boxe du B.C.P¹⁶ qui a existé pendant quelques années. Par le passé, des jeunes du quartier ont pu participer à des tournois. L'un d'eux a été sacré champion de France de boxe éducative.

Depuis plusieurs années, en vain, nous proposons que le Centre Social puisse accompagner des jeunes au Boxing Club Périgourdin. Avec l'arrivée d'un nouveau directeur au Centre Social et d'une nouvelle équipe municipale une proposition a été faite qui devrait se mettre en place dans les semaines à venir. Le projet « Beat boxe » proposé le 4 novembre 2021 au centre social en partenariat avec l'association le chemin, a pour but d'évaluer les jeunes oisifs ou en errance sur le quartier qui seraient susceptible d'intégrer le Boxing Club Périgourdin en étant accompagnés par le Centre Social. Lors d'une demi-journée, 25 jeunes de 6 à 14 ans ont pu être initiés à la pratique de la boxe éducative. Un bilan a permis de proposer au centre social ainsi qu'aux élus de la municipalité de Périgourdin un accompagnement de ces jeunes au boxing club de Périgourdin. Des réunions d'organisation devrait avoir lieu en début d'année 2022.

Ces activités permettent à l'équipe éducative d'être mieux identifiée en tant que travailleur social, de mettre en place des accompagnements éducatifs, d'être en relation avec certaines familles, de mesurer l'ambiance du quartier, d'être une ressource pour certains jeunes, de contribuer à l'apaisement du quartier dans les moments de tensions, de valoriser l'association le Chemin par le développement social local, et d'entretenir le partenariat.

3.4.13 Aide alimentaire et/ou Aide financière

Nous participons à la distribution de colis alimentaires pour répondre aux besoins des jeunes et de leurs familles lorsqu'ils se trouvent dans des situations de paupérisation extrême. La distribution se fait de manière anonyme. Cependant, le recours à ce dispositif est moins important que sur d'autres secteurs de la Prévention Spécialisée. Ceci peut s'expliquer par la présence d'une antenne des Restaurants du Cœur sur le territoire d'intervention depuis de nombreuses années. En général, les familles s'adressent directement aux Restaurants du Cœur sans passer par le filtre des éducateurs.

L'autre raison qui pousse les éducateurs à avoir peu recours à la Banque Alimentaire est la tendance qui se

¹⁶-Boxing Club Périgourdin

développe depuis plusieurs années à l'humanitarisme : cette façon ambiguë d'être dans l'aide d'autrui. Avec cette vision, on serait plus dans la souffrance à soulager que dans une dignité à respecter. Il faut donc bien distinguer le besoin d'aider et le désir d'aider. Les rares sollicitations peuvent s'expliquer par la difficulté à soutenir le regard des autres lors de la distribution aux Restaurants du Cœur. La livraison de colis alimentaires se faisant, quant à elle, de façon anonyme et discrète.

3.4.14 Démarches / Administratifs

Les problèmes des démarches administratives sont indissociables des autres Items en prévention spécialisée. C'est un axe de travail essentiel pour accompagner les jeunes vers les dispositifs de droit commun et la citoyenneté (ex : l'équipe a aidé la maman d'un jeune à instruire son dossier de demande de naturalisation).

Les chantiers éducatifs qui demandent aux jeunes de réunir un certain nombre de documents est aussi, une opportunité pour l'équipe de faire le point avec les jeunes sur cette thématique.

À travers cet Item, d'un point de vue plus global, on peut noter que le support numérique fait apparaître de nouvelles inégalités. A savoir entre ceux qui disposent et maîtrisent cette technologie et ceux qui en sont exclus. Ceux qui ont du matériel informatique et ceux qui n'en ont pas. De nombreux jeunes et leurs parents évoquent cette contrainte quasi-quotidienne pour faire leurs démarches en ligne comme s'inscrire au chômage, refaire sa carte vitale, son passeport ou encore accéder à son compte C.P.A.M¹⁷ ou C.A.F etc. A titre d'exemple, pour une personne étrangère, il est nécessaire de se rendre en préfecture pour entamer les démarches de demande et de renouvellement de titres de séjour. Mais de plus en plus de départements français exigent, ces dernières années, une prise de rendez-vous préalable uniquement par internet. C'est le cas de la préfecture à Périgueux.

Pour finir, la crise du Covid-19 à exacerbé aussi les problèmes rencontrés par les personnes démunies devant les outils numériques, ne serait-ce que pour télécharger ou imprimer le pass sanitaire ou les résultats d'un test COVID19 . L'équipe a été sollicité par des jeunes ou leurs parents à plusieurs reprises pour cela.

4.Outils de médiations, support aux actions collectives

En partenariat entre l'Equipe de Prévention, le Centre Social du Gour de l'Arche, le Boxing Club Périgourdin et l'association Some Produkt, une séance d'animation « Beat Boxe » a été proposé, pendant les vacances scolaires. Cette action permet aux jeunes de s'initier à la boxe anglaise sur de la musique. Le principe est simple, proposer des animations de plein air avec initiation à la boxe anglaise pour petit-e-s et grand-e-s, sous les conseils et la surveillance des animateurs du Boxing Club de Périgueux, le tout sur fond de musiques « Noires » avec un système de sonorisation et une paire de platines. Cette animation se déroulait le jeudi 4 novembre sur le quartier du Gour de l'Arche de 14 heures à 18 heures. Cette séance avait pour but de remobiliser les familles et les jeunes qui souhaitent s'inscrire au B.C.P sur les créneaux de Boxe Educative du mercredi après-midi. L'objectif est également d'établir, avec les animateurs du Centre Social, une liste de jeunes à accompagner avec leur véhicule sur ces créneaux.

A l'exception du Golf, le contexte sanitaire ne nous a pas permis de faire de sorties culturelles ou de loisirs.

17-Caisse Primaire d'Assurance Maladie

5. Le partenariat

La prévention sait qu'elle peut s'appuyer sur des partenariats initiés de longue date. Parmi les nombreux partenaires certains tels que le Conseil Citoyen de la Boucle de l'Isle, le Conseil d'Arrondissement ou Péribus concernent plusieurs ou ne rentrent dans aucun des items du tableau ci-dessus.

Soins	Culture - Loisirs	Insertion	Logements	Education	Justice	Administratifs
Banque Alimentaire C.E.I.D C.M.P C.M.P.P Médecins Généralistes et Spécialistes Ophtalmologue	-Association G2L -Service des sports de Px -All Board Family -Centres Sociaux de Marsac et du Gour de l'Arche -Filature de l'Isle -Interstice -Cinéma CGR et Ciné-Cinéma -L'Agora -L'Odyssée -Sans Réserve -Association Some Produkt -Mars-Hack-Lab-makerspace - associatif de Marsac sur l'Isle -Boxing Club Périgourdin et Ecole de Boxe du BCP -Golf Municipal -Paintball de saint Laurent sur Manoire	-3S -A.F.P.A -M.D.E -Mission-Locale de l'agglomération Périgourdine -Pôle emploi -Golf Municipal -M.N.O.P	-Périgord Habitat -115 -Foyer des Jeunes travailleurs -CMS du Gour de l'Arche	-C.C.I -C.F.A BTP -CFA de Boulazac -Inspection Académique -Rectorat de Bordeaux -Collège Anne Frank -Lycée Leonard de Vinci -Ecoles -Primaires -M.E.C.S La Beaumont -Centre de Pré-formation Le Relais -P.R.E -AS Scolaire -CMS -MFR de Périgueux	P.J.J S.P.I.P	-A.S.E -D.D.C.S.P.P -Office français de l'immigration et intégration -U.T -Grand Périgueux -Rectorat de -- Bordeaux -F.P.H -U.D.A.S.T.I.

6. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

- Poursuivre les actions de DSL, essentielles pour soutenir les initiatives des associations d'habitants et de jeunes du quartier, la mise en place d'actions collectives innovantes et pour créer des synergies et redonner un souffle nouveau à un quartier qui en a bien besoin.
- Encourager la participation des habitants qu'elle soit de manière impromptue ou formalisée (conseil d'arrondissement, réunions publiques, conseil citoyen...)
- Reprise du partenariat avec le P.R.E.
- Renforcer et continuer à développer la coopération et la coordination en lien avec les centres sociaux, les acteurs de terrain, les services des sports, les clubs sportifs, toutes les structures présentes sur le territoire.

Les éducateurs nourris de leur formation initiale et de leurs expériences, sont là pour appréhender les caractéristiques, les forces et les faiblesses et les tourments des territoires d'habilitation confiés par le département que sont les Q.P.V.¹⁸

Cette largeur de champ permet d'embrasser les rouages plus vastes des politiques publiques et de la

¹⁸-Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville

politique de la ville auxquelles les actions de terrain sont assujetties.

Alors que Le Toulon n'a pas connu de grands changements au niveau urbanistique ou de la radiographie de sa population, sur le quartier du Gour de l'Arche les transformations ont amené une profonde mutation annoncée mais pas forcément bien anticipée. L'expertise du territoire permet d'actualiser la situation concrète du quartier et nous aide à mieux comprendre ce grand bouleversement, à saisir la complexité de la mise en place de ce plan de rénovation et de découvrir son impact sur la population.

Pour l'année 2022, nous craignons que la réforme de l'assurance chômage ne vienne encore fragiliser la situation de ceux qui occupent des emplois discontinus, qu'il s'agisse d'intérim, d'événementiel, d'extras ou autres, en d'autres termes les contrats courts. La discontinuité, déjà synonyme de précarité, fragilisera encore la situation par le nouveau mode de calcul des allocations, moins favorable aux demandeurs d'emploi qui alternent régulièrement périodes de chômage et d'activité. Selon l'Unedic, 1,15 million de personnes qui ouvriront des droits à l'assurance-chômage au cours de l'année devraient ainsi toucher une allocation mensuelle plus faible qu'avec les règles précédemment en vigueur. Pour nous éducateurs de rue, qui sommes en première ligne, cette réforme devrait très fortement impacter notre travail.

5.3.2. INTER SECTEURS PERIGUEUX

5.3.2.1 - Le secteur Centre-Ville /St Georges

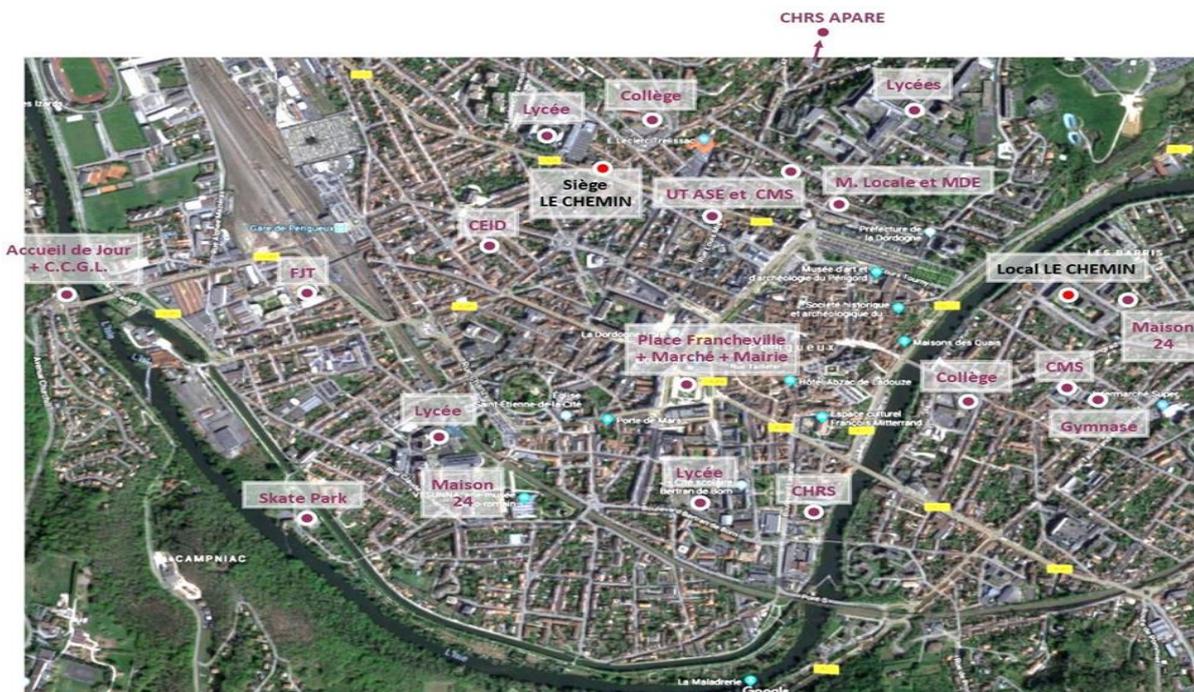
Centre-ville / St Georges (Mondoux)

1. Typographie du territoire par secteur d'intervention, contexte, superficie, habitants, cadre de l'intervention. Schémas du quartier.



Le territoire du centre-ville est vaste et diffus. Une de nos missions s'inscrit dans *l'aller-vers* des jeunes en situation d'errance et/ou de grande précarité. Pour se faire, nous avons balisé des lieux, dits ressources dans et autour desquels nous pouvons rencontrer ces publics. Par ailleurs, notre travail de rue s'inscrit, aussi, autour des lieux de rassemblements (Place Francheville, Parc du Thoin, bord de l'Isle) et près des établissements scolaires (Parc devant B2B/piscine – Lycée Pablo Picasso, etc.).

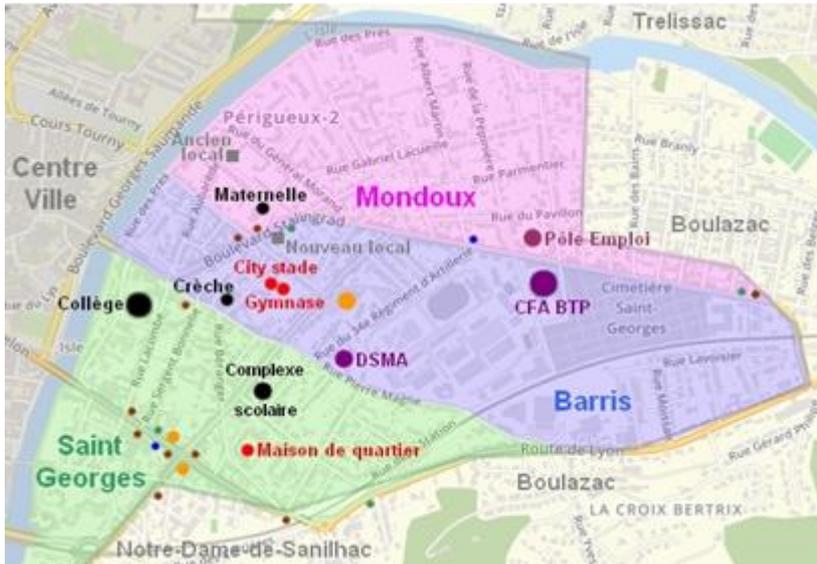
Centre-ville :



Saint-Georges est un arrondissement de la ville de Périgueux qui comprend trois quartiers : Saint-Georges, Les Barris et Les Mondoux. Il est situé côté sud-est de l'Isle et relié au centre-ville par deux ponts. Il est très hétérogène en termes d'habitat et de population, ce qui fait sa particularité.

Le quartier est bordé par les berges de l'Isle et ses habitants peuvent rapidement accéder à la voie verte. Le quartier compte (voir carte) : une maison de quartier, une crèche, une maternelle, un complexe scolaire (maternelle et primaire), un collège, ainsi qu'un C.F.A.¹⁹ et le D.S.M.A.²⁰. Nous pouvons aussi dénombrer quelques commerces de proximités, pharmacies, un laboratoire d'analyse, un service de transport public, un city stade.

St Georges/Mondoux :



Commerces généraux

Commerces proposant de l'alimentation
Bars

Pharmacies

(Nous remarquons qu'ils sont principalement situés sur le quartier Saint Georges)

2. Faits marquants, observations

L'année 2021 aura été une année en mouvement pour les secteurs St Georges/Mondoux et Centre-ville. Nous insistons sur cette tentative car il est primordial de souligner que **ce rapport d'activité 2021 est écrit par deux nouvelles éducatrices (l'une arrivée le 17 août et la seconde arrivée le 12 octobre 2021)** qui n'ont que peu appréhendé l'activité du club de prévention.

Cette introduction à notre rapport d'activité n'insistera pas, cette année encore, sur la crise sanitaire, qui bien évidemment continue d'impacter notre travail et la vie de certains jeunes. Nous pouvons néanmoins évoquer rapidement et de manière non exhaustive, la perte de lien avec certains jeunes, le décrochage scolaire qui semblerait pour certains avoir été exacerbé par la crise sanitaire, et l'impossibilité d'accéder aux extérieurs ou certains loisirs pour certains jeunes (soumis au pass sanitaire) ;

Mouvement sur les secteurs :

Le secteur St Georges Mondoux bénéficiait d'un nouveau local d'accueil éducatif au cœur du territoire d'action depuis Novembre 2020. Face à l'insalubrité des locaux, à la demande des salariés et à une décision de la direction, à ce sujet, le local a fermé et l'équipe éducative de secteur s'est installée dans le local éducatif du centre-ville.

19-Centre de Formation des Apprentis

20-Détachement du Service Militaire Adapté

Ce déménagement a eu lieu le 24 Août 2021 et coïncide avec la fusion des secteurs St Georges/Mondoux et Centre-ville.

Jusqu'au mois de juin 2021, les deux secteurs fonctionnaient de façon indépendante.

Notons que le secteur St Georges Mondoux souffrait déjà d'un manque de moyens humains soulevé par les éducateurs et partenaires, aux vues de sa population, sa superficie et le peu d'acteurs présents. Ce quartier est répertorié par la politique de la ville comme étant un quartier fragilisé.

Acté en juin 2021, cette fusion des deux secteurs sera mise en pratique, concrètement, avec l'arrivée de la seconde éducatrice (octobre 2021).

Face à l'absence d'un local éducatif sur le secteur St Georges/Mondoux, notre direction, sur proposition de la Ville de Périgueux, nous a proposé d'investir le local des gardiens (au cœur du Hameau des Mondoux) sur des temps de permanences fixes et conventionnés (Mairie et Périgord Habitat). Nous avons pu éprouver ces permanences sans succès, notamment par leur aspect rigide qui ne correspondait ni aux demandes, ni aux besoins des jeunes ni à notre travail de rue. A ce jour, suite à nos constats et de nombreux échanges avec notre direction, nous réfléchissons à investir autrement et de manière plus souple ce lieu ressource (de façon ponctuelle, en fonction des demandes ou des besoins des jeunes et des familles de ce territoire).

Mouvement dans les projets, nouveau dispositif

Un nouveau dispositif P.I.C.-N.E.E.T. 2021-2023²¹ est en place depuis le mois de novembre 2021. De fait, les pratiques professionnelles évoluent et se mettent peu à peu en place à travers ce nouveau « Programme dans l'Investissement des Compétences ».

Mouvement dans notre inscription territoriale

Notre inscription territoriale a, de fait, été marquée par les nombreux mouvements.

De plus, des incidents violents ont été vécus lors de nos passages à la « distribution alimentaire » /maison 24, distribution alimentaire à laquelle s'inscrivait le club de prévention depuis quelques années les jeudis soir de 18h à 19h30. Notre direction a préféré nous extraire de cet espace afin de nous protéger des agressions potentielles. A ce jour la « distribution alimentaire » semble être un espace plus apaisé notamment grâce à la présence d'un vigile. Nous devrions rencontrer début 2022 le coordinateur de l'association gestionnaire afin de réfléchir ensemble à la pertinence de notre présence et si oui, dans quelles conditions.

Pour suivre, nous avons pu noter que notre permanence au sein de la halte de jour ne touchait pas notre public cible, nous y avons donc mis fin.

Nous faisons le constat que le travail en prévention spécialisée nécessite du temps, de la permanence et une connaissance affinée de nos secteurs d'intervention.

Pour conclure, le dernier trimestre 2021 a donc été consacré à la construction d'une dynamique d'équipe, à l'appréhension des missions de prévention spécialisée, ainsi qu'à la (re)découverte de ce vaste territoire et des acteurs qui le composent.

La saisonnalité étant le chef d'orchestre qui rythme la pratique de prévention spécialisée, cette période hivernale n'est pas la plus propice au repérage des nouvelles professionnelles par le public en travail de rue. Aussi, nous sommes aux prémices de l'intervention sur ces deux secteurs qui n'en fait plus qu'un aujourd'hui.

3. Le public du territoire

Face à la fusion des deux secteurs nous avons décidé de dresser un portrait des différents publics rencontrés.

Centre-Ville :

Errance : L'un des publics que nous rencontrons en centre-ville est souvent associé à la jeunesse « en errance ».

21-Plan d'Investissements des Compétences-Not in Education-Employment or Training

Santé : Nous rencontrons de jeunes adultes dont la famille percevait, l'A.E.H²² durant leur minorité. La fin de leur prise en charge institutionnelle a pu rompre leur suivi médical, leur reconnaissance M.D.P.H²³ voire leur traitement. Ces jeunes souffrent de pathologies mentales, qui se manifestent par des états psychotiques (persécution, propos incohérents, délirants).

Carences multiples : une des autres caractéristiques des jeunes rencontrés s'inscrit dans la carence multiple (carences affectives, familiales, éducatives, médicales).

Rupture du lien social : Ni scolaires, ni étudiants, ni salariés, ils et elles sont cloîtrés dans leur chambre, chez leurs parents, depuis des mois. Au Japon, on les appelle les Hikikomori, en Europe les « No life » (sans vie). Ils ont entre 16 et 25 ans, sont en rupture scolaire et surtout sociétale. Bien que ce phénomène soit encore peu courant, ces jeunes se mettent littéralement en retrait de la vie, de la société. Leur vie sociale devient, peu à peu, inexistante, ces jeunes n'ont généralement plus d'envie, n'ont aucun projet et n'ont plus aucune notion du temps.

Nous ne les connaissons pas ou peu. Ces jeunes nous sont signalés par nos partenaires, eux-mêmes ayant été interpellés par leur famille. Le contexte pandémique a été un vecteur d'isolement et de repli sur soi mais notre équipe a pu constater que certains jeunes habituellement dehors « avant » restent aujourd'hui enfermés chez eux ; comme s'ils et elles étaient encore dans un confinement « volontaire ».

St Georges/Mondoux :

Le secteur des Mondoux est reconnu par la politique de la ville comme étant un territoire fragilisé. La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine promulguée le 21 février 2014 est basée sur un critère unique, celui du revenu. Ce critère associé à l'environnement vétuste du territoire, ainsi qu'à son enclavement symbolique, laisse à penser que les jeunes côtoient des problématiques spécifiques (repli, précarité, souffrances psychosociales, etc.)

Nous sommes donc confrontées à des problématiques inhérentes à ces périodes charnières et pour lesquelles les jeunes nous interpellent, questionnent, échangent. Ces derniers nous semblent être en quête d'une construction à la fois identitaire, mais également dans une phase de questionnement quant à leur parcours et leur place dans la société et plus précisément leur place dans la *Cité (au sens grec du terme)*

Ces jeunes, s'inscrivent dans cet environnement restreint, ce qui indéniablement facilite le contact et la rencontre. Notre travail de rue nous inscrit donc dans cet *espace*. Quand nous arrivons, nous sommes vues, reconnues, interpellées si envie, si besoin.

Il apparaît ainsi que les jeunes rencontrés sur ce secteur, s'inscrivent davantage dans une dynamique systémique. En effet, nous sommes davantage confrontées à la « *cellule familiale* » « *cellule sociale* », notamment parce que plus en lien avec des publics mineurs mais également parce qu'il semblerait que pour certains jeunes, se manifestent certains enjeux financiers, sociaux en lien direct avec leurs familles et leur environnement.

La mission pour les éducatrices consiste donc avant toute chose à considérer *cette jeunesse* dans un contexte social, sociétal, générationnel, contextuel et trouver avec ces derniers, les leviers, les freins afin de tendre, sans prétention, vers un mieux-être dans cette Cité qui est la leur.

3.1 Les jeunes soutenus

Nombre de jeunes soutenus, définition : « Jeune accompagné individuellement en demande d'un soutien éducatif personnalisé autour de son projet ou de problématiques ciblées ». Chaque accompagnement fait l'objet d'une Note de Suivi Individualisée (N.S.I.) que ce soit pour un jeune ou pour une famille.

22-Allocation Enfant Handicapé

23-Maison Départementale pour les Personnes Handicapées

Un tableau synthétique reprend de façon globale et pour tous les secteurs de notre territoire d'habitation, le nombre de jeunes et de familles soutenus.

CENTRE VILLE NSI 2021																
TRANCHE D'AGE	Difficultés personnelles et/ou familiales	Protection de l'enfance	Développement social local	Santé physique	Santé psychique	Scolarité	Insertion professionnelle/Formation	Chantier Educatif	Justice	Mobilité	Logement	Accès aux loisirs /Sports / Culture	Aide alimentaire Et/ou Aide financière	Démarches / Administratifs	HOMME	FEMME
-15/18	9	6	0	2	2	2	4	1	3	2	2	3	2	3	5	5
F	4	5	0	2	2	1	2	1	3	2	2	2	2	2	0	5
H	5	1	0	0	0	1	2	0	0	0	0	1	0	1	5	0
-19/21	30	2	0	12	10	4	15	11	3	5	15	2	6	14	20	14
F	13	1	0	7	4	1	7	4	1	2	7	0	3	8	0	14
H	17	1	0	5	6	3	8	7	2	3	8	2	3	6	20	0
-22/25	19	1	0	5	3	1	10	6	5	3	6	0	4	11	15	4
F	4	1	0	3	2	1	1	0	2	3	3	0	2	3	0	4
H	15	0	0	2	1	0	9	6	3	0	3	0	2	8	15	0
-26/30	7	0	0	3	2	0	1	2	0	1	5	0	0	4	4	3
F	3	0	0	2	1	0	1	1	0	1	2	0	0	1	0	3
H	4	0	0	1	1	0	0	1	0	0	3	0	0	3	4	0
Total général	65	9	0	22	17	7	30	20	11	11	28	5	12	32	44	26

ST GEORGES MONDOUX NSI 2021																
TRANCHE D'AGE	Difficultés personnelles et/ou familiales	Protection de l'enfance	Développement social local	Santé physique	Santé psychique	Scolarité	Insertion professionnelle/Formation	Chantier Educatif	Justice	Mobilité	Logement	Accès aux loisirs /Sports / Culture	Aide alimentaire Et/ou Aide financière	Démarches / Administratifs	HOMME	FEMME
-11/14	6	3	4	1	0	5	0	0	0	0	0	4	0	0	0	6
F	6	3	4	1	0	5	0	0	0	0	0	4	0	0	0	6
-15/18	10	2	5	0	2	3	6	4	0	0	2	6	0	3	8	4
F	4	1	1	0	1	1	2	0	0	0	1	2	0	1	0	4
H	6	1	4	0	1	2	4	4	0	0	1	4	0	2	8	0
-19/21	7	1	0	2	2	2	5	1	2	0	2	0	1	4	3	4
F	4	1	0	1	2	1	2	0	0	0	2	0	0	1	0	4
H	3	0	0	1	0	1	3	1	2	0	0	0	1	3	3	0
-22/25	9	0	0	1	2	0	6	0	1	1	2	0	1	5	9	2
F	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2
H	7	0	0	1	2	0	6	0	1	1	2	0	0	5	9	0
-26/30	2	0	0	0	1	0	1	0	1	0	1	0	1	1	1	1
F	1	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1
H	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	1	1	1	0
-Moins de 10	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2
F	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
H	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
-Plus de 30 a	9	2	1	2	2	0	0	0	0	0	4	3	0	5	1	8
F	8	2	1	1	1	0	0	0	0	0	4	3	0	5	0	8
H	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Total général	46	8	10	6	9	10	18	5	4	1	11	13	3	18	23	27

Nous pouvons remarquer un nombre de jeunes soutenus assez conséquent. En effet, **104 Jeunes et 26 Familles sont soutenus sur les secteurs du Centre-Ville et du secteur St Georges/Les Mondoux**. L'année prochaine, un seul secteur regroupera l'ensemble de ces données sous le terme générique de Centre-Ville de Périgueux. Sur les deux secteurs, **il y a eu une augmentation de 33 Jeunes et Familles soutenus en plus, par rapport à l'année 2020**. Il y aura sans doute à venir renforcer le secteur du Centre-Ville, par une présence effective d'Educateurs des autres secteurs (Inter secteurs).

3.2 Les jeunes et famille rencontrées

Jeunes et familles pour lesquels des demandes et accompagnements sous diverses formes n'ont pas été mis en œuvre. Il s'agit d'être présents sur le secteur, se faire identifier en tant que professionnel de la Prévention Spécialisée, d'être à l'écoute, de proposer une disponibilité relationnelle. S'y mêlent la présence sociale et la veille sociale. Nous avons abandonné en 2019, toute référence à un « comptage », qui s'avérait subjectif et peu fiable.

3.3 Vignette clinique

F. est une jeune fille âgée de dix-huit ans. Elle fait partie d'une grande fratrie recomposée. Elle n'a pas/plus de lien avec son père qui est absent de son discours. Elle semble entretenir de bons rapports avec ce qu'elle nomme comme étant ses sœurs et certains membres de sa famille tels que sa grand-mère et son oncle. F. paraît s'inquiéter de la place de ses sœurs dans la cellule familiale, dans la crainte manifeste d'une reproduction de parcours et de la place de sa mère auprès de ces dernières. En effet, F. évoque une relation anciennement délétère avec sa mère « *quand j'étais plus jeune, elle a menacé de me planter, du coup, je lui ai mis une patate pour qu'elle arrête, elle est tombée* » « *je lui ai dit que pour moi c'était trop tard, mais qu'elle pouvait encore faire des choses pour ma petite sœur mais j'ai peur qu'elle boive* » Nous comprenons : F. peut jouer le rôle d'un parent et peut pallier les difficultés de sa mère auprès de sa petite sœur.

F. a interrompu sa scolarité en 5^{ème}. Elle n'est détentrice d'aucun diplôme : pas de brevet, pas d'A.S.S.R²⁴ etc., ce qui n'est pas sans lui poser des difficultés. Mais pouvait-elle être disponible aux apprentissages ?

En effet, cette rupture scolaire semble être à l'image d'un parcours de vie chaotique dont elle parle aujourd'hui avec davantage de recul « *ce n'était pas facile, je me suis débrouillée* » « *mais maintenant je suis adulte, faut que j'arrête les conneries* ». Tentative de suicide, violences, addictions. F. évoque un parcours à l'aide sociale à l'enfance ; placée en M.E.C.S²⁵ à l'adolescence, proche de son père, ce placement aurait été rythmé néanmoins par de multiples fugues « *on voulait nous séparer de ma famille maternelle* » « *on n'a rien dit à ma mère, alors que c'était de sa faute, je le sais* ». « *Elle nous a fait subir sa vie, sans jamais qu'on ne lui dise rien* ». F. a ainsi longtemps été dans un sentiment diffus d'injustice, en perte de repères et d'étayage familial. F. aurait suivi sa plus grande sœur dans des squats, manifestant également un sentiment de reproche à son égard « *elle m'a laissé dormir dans des squats qu'avec des hommes, alors qu'elle trouvait des endroits où dormir* ». F. bénéficie d'un suivi Protection Judiciaire Jeunesse, du fait également de passages à l'actes délictueux (vols...) c'est par ce biais que nous avons rencontrée F. durant l'été 2021 suite à une orientation par l'éducatrice référente de la P.J.J²⁶

Nous pouvons faire l'hypothèse que les difficultés de F., dont elle semble aujourd'hui mesurer toutes les répercussions dans son autonomie de jeune adulte, l'ont probablement poussée à nous solliciter. La libre adhésion, qui est un de nos cadres d'intervention, se présente comme un *facilitateur* de relation de confiance. F. ne deviendrait-elle pas, par ce biais, enfin pleinement actrice de son parcours ? Il s'agit pour nous de repositionner F. dans une dynamique tel que le conçoit Lévy « *toujours traiter un enfant comme un citoyen, dans la vie courante, quel que soit son âge* » (Lévy, 2002) – en l'occurrence resituer F. à une place de jeune adulte, mais de citoyenne avant tout.

Les Préoccupations de F. ont ainsi été variées (scolaires, relations affectives, problématiques familiales, image de soi etc.) De la même manière que son parcours a été ponctué par des ruptures de cet ordre. C'est donc, lors de multiples accompagnements, que F. a été portée, soutenue, orientée. Quelques fois le soutien se veut finalement symbolique dans une réassurance où nous semblons faire office de repère et de contenant là où l'environnement

24-Attestation Scolaire de Sécurité Routière

25-Maison d'Enfants à Caractère Social

26-Protection Judiciaire de la Jeunesse

s'est présenté comme étant défaillant. F. vient nous voir pour pleurer, rire, s'énerver, évoquer son quotidien, questionner.

F. manifeste une pugnacité certaine, avec l'envie de reprendre en main sa vie de jeune adulte et le besoin verbalisé d'être accompagnée. *Vers où se diriger ? Quelles sont les aides dont je peux bénéficier ? Puis-je reprendre des études ? Qu'est-ce que je fais ? Où je peux dormir ? C'est quoi la C.M.U²⁷ Comment je remplis les papiers ?* Autant de questions inhérentes à l'entrée dans la vie d'adulte. ; Quand est-il de ces jeunes qui n'ont que peu de repères ? F. veut se prouver qu'elle est capable de, mais également s'émanciper du climat familial qui malgré un apaisement récent, n'apparaît que peu propice à une disponibilité psychique.

F. a bénéficié de chantiers éducatifs, outils que nous utilisons et qui permettent quelques fois de remobiliser et valoriser des compétences souvent passées sous silence, du fait de parcours de vie complexe. F. y a évoqué un certain plaisir à travailler de ses mains. L'accès au monde du travail semble avoir été empêché par une carence scolaire et un statut d'élève et professionnel qu'elle n'a que peu appréhendé dans sa vie. C'est là aussi tout le cœur de notre accompagnement, comment nous pouvons intervenir auprès de jeunes adultes, dans une temporalité qui est la leur, et ainsi soutenir des leviers d'émancipation et limiter les risques de marginalisation et d'errance ?

F. souhaite réellement parvenir à ses fins, grandir, avancer, gagner en compétence. Cela a été mis en difficulté par la relation délétère entretenue avec son compagnon. Là aussi, nous avons été les réceptacles de ses inquiétudes, de ses craintes et les témoins indirects de ses mises en danger. Viols conjugaux, rabaissement, « *il force, dés fois je ne veux pas le toucher* » « *il m'a dit que j'étais une sale pute* » « *il a cassé mes affaires* » « *est-ce ma faute ?* » a-t-elle pu Interroger. Nous écoutons, nommons, accompagnons la parole. En effet, F. nous a fait part de violences conjugales, ce qui nous a par ailleurs amenés à identifier sa vulnérabilité, et à faire un signalement. Quelques fois, la dynamique de protection se situe dans la manière dont la loi et le *stop* sont signifiés et incarnés ce qui permettrait probablement de faire fonction de repère et de fiabilité. F. par notre biais, a pu trouver refuge auprès de l'A.P.A.R.E²⁸. Suite à un passage à l'acte de son compagnon à son égard, sous le regard témoin du voisinage. Une audience récente a eu lieu. F. a tenu à être accompagnée assidument et qu'un lien soit fait avec sa famille. Là aussi, nous soutenons cette jeune femme, et son environnement afin d'éviter de reproduire des ruptures et soutenir un contexte fragile, manifestement carencé et précaire.

Depuis cet été, nous accompagnons et orientons donc F. vers des partenaires, tels que la mission locale, le CMP²⁹, les urgences, l'A.P.A.R.E, l'îlot femme, autant d'instances compétentes et certainement nécessaires à une probable réassurance (financière, psychique, contextuelle ...). Nous constituons ensemble un maillage éducatif, une sorte de *filet* permettant à F. de « *s'élever* » dans un cadre sécurisant. C'est notre travail. En effet celui-ci consiste à tenter de donner la possibilité à cette jeune femme de se réinscrire dans un parcours plus reposant qu'il ne l'a été et se saisir des espaces de droit commun. F. se présente partante pour tout mais manifeste le besoin d'être guidée. Elle se saisit des accompagnements qui lui sont proposés avec un enthousiasme certain mais elle est bien souvent envahie par ses difficultés qui la rattrapent : perte de poids importante comme révélateur d'un mal-être, irritabilité, problèmes financiers, problème de mobilité, de logement. F. effectue des *aller-retours* : elle avance, elle recule, elle va bien, elle ne va pas bien.

Nous laissons la porte ouverte et restons à son écoute et tentons d'œuvrer à la porter dans ces périodes qui apparaissent particulièrement charnières. *Hannah Arendt indique par ailleurs que les jeunes élisent des adultes de référence, la légitimité n'est donc pas une question de fonction mais bien une question de confiance.* Il nous semble ainsi opportun de communiquer entre professionnelles afin de laisser la possibilité à F. de s'inscrire dans des espaces « *sécurisés* » pour elle, afin d'être par ailleurs dans une dynamique de parcours telle que la réforme de protection de l'enfance (2016) le conçoit et le met en exergue. « *Améliorer le repérage et le suivi des situations de danger pour mieux y répondre* » « *sécuriser le parcours* ». Dans un territoire aussi vaste que le centre-ville, la vigilance et l'échange collectif semblent se présenter comme des outils nécessaires.

27-Couverture Maladie Universelle

28-Association Périgourdine d'Action et de Recherche sur l'Exclusion

29-Centre Médico-Psychologique

Le territoire ne nous semble pas se présenter comme un espace contenant mais un espace vaste, diffus dans lequel des jeunes tels que F. s'inscrivent et *tentent de retrouver une place, bien souvent morcelée*.

3.4 Les types d'accompagnements qui sont le plus demandés par les jeunes et leurs familles sur notre territoire d'intervention suivant 14 items déterminés

3.4.1 Difficultés personnelles et/ou familiales

Les difficultés rencontrées par le jeune (ou sa famille ou environnement proche) qu'elles soient personnelles ou familiales semblent se présenter comme une prérogative à la rencontre avec les professionnels. De ces difficultés repérées ou verbalisées par les jeunes eux mêmes, découle ainsi notre accompagnement.

Les violences conjugales sont une des difficultés inhérentes aux jeunes femmes rencontrées. Notre accompagnement s'inscrit alors dans un soutien proximal et des orientations auprès de partenaires (L'îlot femmes, l'A.P.A.R.E etc.).

Le soutien à la parentalité est aussi un versant des difficultés exprimées pour lequel notre vigilance peut être accrue. Nous travaillons, là aussi, en lien étroit avec les acteurs du territoire (P.M.I³⁰ CMS³¹, etc.) afin de réassurer, accompagner, les parents, la famille élargie afin aussi de protéger l'enfant.

Ces exemples, ne sont là que pour illustrer de manière non exhaustive certaines difficultés émises et rencontrées chez ces jeunes que nous croisons et accompagnons.

Globalement, les jeunes rencontrés et suivis, verbalisent donc des difficultés en lien avec leur famille, leur orientation (quelles soient scolaires, professionnelles, intimes) mais également dans leur vie quotidienne et leur inscription en tant qu'individu dans la vie active. Nous tentons de nous rendre disponibles, afin d'accompagner et orienter au mieux.

3.4.2 Protection de l'Enfance

En France, les données parlent, on estime qu'un SDF sur quatre a bénéficié d'un parcours à l'aide sociale à l'enfance. Cela met en exergue les parcours de vie complexes, carencés, contribuant très certainement à fragiliser des jeunes que nous retrouvons, notamment, sur le secteur centre-ville dans des situations d'errance, en perte de repère et en situation de grande précarité.

Notre action en prévention spécialisée, au titre de la protection de l'enfance, (en cohérence avec la loi 2016, qui replace l'enfant ou le jeune adulte au-cœur de son parcours) consiste à travailler étroitement avec les acteurs-atrices de la protection de l'enfance, avec pour finalité de constituer un maillage éducatif autour des jeunes et baliser leurs parcours afin « d'améliorer le repérage et le suivi des situations de danger pour mieux y répondre ».

Il s'agit, par ce prisme, de considérer que les parcours de vie complexes constituent inévitablement des *facteurs de risque* dans la protection de ces jeunes en difficultés. Ainsi, notre travail doit permettre de valoriser les *facteurs de protection*, et les potentialités des jeunes accompagnés.

Nous avons accompagné des jeunes adultes à plusieurs reprises à l'A.D.E.P.A.P.E³² de la Dordogne, lors de demandes d'hébergement ou encore d'aides ponctuelles (alimentaires, vêtements).

30-Protection Maternelle et Infantile

31-Centre Médico-Social

32-Association Départementale des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance

Des synthèses ont pu avoir lieu également auprès de l'unité territoriale afin d'échanger sur des situations spécifiques, ou afin de répondre à des difficultés financières émises par les jeunes accompagnés (cf. : F.A.J³³). En règle générale, les demandes d'articulation entre les différents partenaires viennent des personnes accompagnées (ou des parents ou environnement proche) et semblent toujours avoir une finalité éducative.

Cette année plusieurs signalements et informations préoccupantes ont été réalisés ; là aussi nous tentons de les réaliser avec l'accord des personnes. Ces signalements permettent bien souvent de mettre en exergue des situations de fragilités et d'accompagner ces jeunes vers une protection. Néanmoins notre travail ne se cantonne pas à signaler des situations de risque ou de danger. Notre mission de prévention spécialisée se pense également comme un travail auprès des groupes afin de les rapprocher d'une norme sociétale et sociale relative, afin de prévenir l'arrivée de pratiques inadaptées et favoriser une inscription sociale et citoyenne. Cette inscription est une des portes d'entrée, dans la protection des mineurs et des jeunes adultes.

3.4.3 Développement social local

Les professionnels de la prévention spécialisée écoutent et soutiennent donc des jeunes en difficultés dans plusieurs domaines dont celui de développement social.

Le développement social est un moyen de réappropriation de l'espace public par les personnes accompagnées, afin qu'elles puissent devenir actrices de leur histoire et du territoire. Cela explique en partie que nous nous saisissons de ce concept. En effet, nos interventions visent la consolidation de l'environnement familial et social des personnes accompagnées. De nombreuses actions collectives mises en œuvre sont, in fine, pensées, avec l'envie de faire du développement social, dès lors que des acteurs du territoire sont intégrés lors de ces actions. Le Développement social est un concept large qui se veut donc être une posture éthique, philosophique, une orientation avec comme objectif, celui de promouvoir le « pouvoir d'agir » des personnes. Il peut revêtir plusieurs formes d'action.

Exemple d'une action de Développement Social Local pour « éclairer qualitativement » une partie du travail invisible réalisé au quotidien par l'équipe éducative :

Cette année, le lien partenarial entre le club de prévention et la Mairie de Périgueux s'est nettement resserré. En effet, la mairie a démontré sa volonté d'impliquer les jeunes dans les réflexions qui les concernent, afin d'ajuster leurs propositions en termes d'animation sur le Hameau des Mondoux.

Le 31 mai, un élu interpelle le directeur de l'association, sollicitant une rencontre avec les jeunes du quartier par l'intermédiaire de la prévention spécialisée. L'équipe éducative mobilise alors deux groupes de jeunes :

- Trois jeunes filles de 14 ans, accompagnées depuis plusieurs années par le service, fondatrices d'une Junior Association (J.A.) et très impliquées dans la dynamique de développement social local.
- Cinq jeunes hommes de 15 à 18 ans, repérés en début d'été 2020 et accompagnés par le service depuis peu sur le versant accès aux loisirs.

Ces jeunes se montrent très favorables à cette rencontre qui, pour la junior association, fait suite à un état des lieux des besoins des jeunes du secteur réalisé en 2020 par le directeur du centre social l'Arche.

Le 11 juin, les jeunes accueillent un élu et le responsable du service Éducation Enfance Jeunesse de la ville, en leur proposant une visite du quartier « *pour vous rendre compte par vous-même* ». Nous partons du local de l'association vers 17h30 et faisons le tour d'une partie du quartier, allant du Hameau des Mondoux jusqu'aux îlots H.L.M. de Charnay-Frchet.

Cette déambulation est riche en échanges : les jeunes expriment des envies, des besoins, des difficultés, des idées, qu'ils illustrent en mettant en avant certains éléments de leur environnement, pour leurs freins ou potentialités repérés. Les représentants de la mairie se montrent à l'écoute, et imaginent avec eux des réponses possibles.

Ces partenaires relèvent que chaque groupe de jeunes, porte des revendications et des envies pour la génération suivante, et s'exprime peu sur les besoins de sa propre génération.

Nous faisons le même constat depuis les débuts de notre intervention sur le secteur.

De nombreux échanges ont donné lieu à des demandes concrètes que la mairie s'engage à étudier :

- La mise à disposition du gymnase sur un créneau horaire régulier, conditionné à la structuration du groupe de jeunes en association,
- La création d'un coin pour les jeunes qui ne gênerait pas le voisinage, avec assises, poubelles et abris,
- La mise à disposition du local gardien pour Le Chemin, ou d'un autre local sur le quartier,
- L'implication de la J.A. dans les activités prévues cet été dans le cadre de l'action « Mon quartier s'anime » portée par la mairie, en leur permettant de mener une ou des activités auprès des plus jeunes.

Ils notent également des demandes plus individuelles : activités spécifiques, colonies de vacances.

Les représentants prennent les coordonnées des jeunes, et s'engagent à les recontacter après avoir étudié leurs demandes.

Courant juin, la mairie revient vers le club de prévention, représentée cette fois-ci par le coordinateur du Centre Information Jeunesse.

Deux dates sont proposées aux jeunes pour mener des activités auprès des plus petits dans le cadre de l'action « Mon Quartier s'Anime ». Les jeunes filles membres de la Junior Association, ainsi qu'un jeune de seize ans souhaitent s'en saisir.

Un temps d'ouverture du gymnase en soirée est également posé.

a. Mon quartier s'anime : support aux initiatives des plus grands à destination des plus jeunes

Accompagnement des jeunes à l'élaboration des activités. Hélas, la météo et le covid ne permettent pas aux jeunes de mener à bien leurs activités les jours J.

Néanmoins, l'action « Mon Quartier s'Anime » est le support d'une autre forme d'investissement des jeunes dans la dynamique de vie de quartier :

Après avoir fait le tour des halls de son îlot HLM (Charnay-Frchet), le jeune de seize ans constate qu'il n'y a pas de communication autour de cette action dans son secteur. Il propose alors de mobiliser les enfants qu'il voit régulièrement dehors et les jours d'activité, les accompagner jusqu'aux hameau des Mondoux, puis les raccompagner à leurs domiciles. Cette initiative est formalisée par un chantier éducatif individuel sur mesure (un jeune et une éducatrice, à raison d'une à deux heures par jour).

L'initiative de ce jeune permet de mobiliser des enfants vivant en dehors du Hameau, qui n'ont jamais bénéficié de cette action auparavant. C'est aussi, pour nous l'occasion de repérer et d'être repérés par de nouveaux jeunes et leurs familles.

b. L'ouverture du gymnase : première expérience de gestion autonome pour les grands adolescents et jeunes adultes

Le mercredi 28 juillet à 17h, l'animateur de la mairie ouvre la porte du gymnase de Saint Georges.

Au total, 32 jeunes occuperont le gymnase, dont dix-sept issus du quartier et connus du service de prévention. Beaucoup d'échanges auront lieu entre les jeunes présents. L'effervescence sera palpable.

c. Bilan des actions Développement Social Local de l'été

Le 13 août, les jeunes impliqués dans ces différentes actions ont rencontré le coordinateur du C.I.J³⁴ afin de dresser le bilan de leur été, faire remonter à la mairie les besoins qu'ils ont repérés et les améliorations qui pourraient être apportées aux actions portées par la municipalité.

Depuis la mise en place de ces actions, les professionnels du club de prévention sont en lien régulier avec les représentants de la mairie et une mise à disposition partielle du local des gardiens pour l'action de prévention spécialisée a pu être conventionnée. L'équipe éducative a pu tenir des permanences dans ce local les mercredis et samedis de 16h à 19h. Une rencontre tripartite est prévue pour janvier 2022 entre le club de prévention spécialisée, la Mairie et Périgord Habitat, afin de réévaluer cette convention et l'ajuster aux enjeux repérés.

Nous entamons donc l'année 2022 avec un nouvel outil pour mener à bien notre mission de développement social local : un point d'encrage au sein du Hameau des Mondoux. Sur le pan du D.S.L³⁵ nous pensons ce lieu comme un espace de rencontre entre jeunes, familles, où pourront émerger des idées et se construire des projets. Ce local, au centre de cet îlot d'habitation, déjà repéré par la plupart, facilement repérable pour les autres habitants, pourrait également être l'espace où se tiennent certaines actions de D.S.L.

3.4.4 Santé Physique

Les conditions de vie des jeunes accompagnés par notre équipe les exposent à divers risques sanitaires notamment liées à une poly-consommation de substances psychoactives (alcools, drogues, mélanges de médicaments). L'errance ou les situations de grande précarité s'inscrivent aussi dans le manque de suivi en termes de soins globaux, dentaires, gynécologiques, etc.

Force est de constater que ces jeunes, sans repère ni ressource ni inscription administrative, ne sont pas en capacité de s'occuper d'eux, de leur corps. Là encore les accompagnements demandent une prise en compte de leur temporalité. Nous nous efforçons d'orienter au mieux les personnes que nous accompagnons, vers les dispositifs de droits commun (la santé dans cet exemple), quelques fois cela demande plusieurs années tant le *prendre soin de soi*, est un apprentissage d'autant plus difficile chez des publics fragilisés.

3.4.5 Santé Psychique

Comme nous l'avons développé dans la typologie des publics, la santé psychique est au cœur des difficultés exprimées par le jeune mais aussi non exprimées voire déniées.

Nous orientons vers des partenaires lorsque nous constatons des troubles ou souffrances psychiques qui ne relèvent pas de notre champ de compétences. Cependant, ce type de suivi et d'accompagnement vers le soin s'avère long et entrecoupé de nombreux aller-retour de la part du jeune.

3.4.6 Scolarité

Rares ont été les sollicitations directes de la part des jeunes afin de les aider dans leur scolarité. Néanmoins, les échanges autour des questions scolaires ont été nombreux. Nous nous présentons bien souvent comme des personnes-tiers permettant d'aborder les projets professionnels, l'environnement scolaire et ses problématiques qui en découlent.

34-Centre Information Jeunesse

35-Développement Social Local

La prévention spécialisée n'est pas éducateur scolaire mais éduque à l'école » (cf. Delphine MARSAC ; Journal du droit des jeunes). Les jeunes échangent facilement sur l'école, notamment parce que l'environnement scolaire semble se présenter comme « un espace de confrontation à des valeurs, à l'altérité, à des modèles sociaux ». C'est également au travers de cet espace que semblent se jouer des questions d'identité, de projet, d'avenir. C'est également parce que nous ne considérons pas les adolescents et les jeunes adultes comme des élèves-individus mais bien comme des individus à part entière que ces échanges autour de l'environnement scolaires prennent sens. Ces espaces de dialogue ré-interrogent leur inscription globale dans la société « *L'école n'est pas en marge du monde* » (Delphine MARSAC ; Journal du droit des jeunes).

Conscient de l'importance d'initier un lien de proximité avec les établissements scolaires, parce qu'ils font partie intégrante de l'environnement des jeunes que nous accompagnons, nous avons établi un contact avec les C.P.E³⁶ du collège Montaigne.

Nous avons pu, aussi, nous mettre en lien avec le P.A.P.³⁷ Lycée Pablo Picasso parce que les risques de décrochage scolaires sont bien souvent des sujets amenés par les jeunes ou repérés par les travailleuses de terrain.

Prévenir le décrochage scolaire, c'est aussi prévenir les risques de marginalisation et de rupture.

3.4.7 Insertion professionnelle / formation

La question de la formation et de l'insertion professionnelle pointe également la notion de parcours qui, devenons-nous le rappeler, a été remise en lumière dans la réforme de la protection de l'enfance (2016) mais également dans le cadre de la loi formation « sur la question du parcours professionnel chez les 16-18 ans, resituant le devoir de se former, s'informer jusqu'à sa majorité, ce qui pourrait par ailleurs expliquer l'accent et les orientations émises en directions des jeunes N.E.E.T..

C'est donc, aussi, au travers de ce prisme que nous intervenons, que ce soit lors d'échanges autour des envies, des appétences, des motivations des jeunes, lors de démarches telles que la rédaction de C.V., rédaction de lettres de motivations, accompagnements physiques auprès des employeurs, recherches d'emplois ou de stages, etc.

Les demandes autour de ces questions, sont nombreuses de la part des jeunes et constituent chez les éducatrices un travail nécessaire au regard de l'accent porté en direction des jeunes N.E.E.T.

Ce travail semble ne pas pouvoir se penser, sans l'articulation auprès des partenaires « phare » telle que la mission locale, le CIO³⁸, le CIJ... etc. Bien souvent nous œuvrons à prendre en compte les temporalités des personnes que nous accompagnons, qui pour la plupart, ont pu avoir un parcours semé de ruptures, ou en sortie précoce scolaire, ou après des échecs qui exigent un travail proximal de réassurance, de reprise de confiance.

3.4.8 Chantier éducatif

Les chantiers éducatifs sont « un outil de médiations phare », déployés par les clubs de prévention et par notre association depuis de nombreuses années. Ils permettent de mobiliser les jeunes autour d'une instance de travail davantage contenante. Les chantiers éducatifs se pensent bien souvent comme des tremplins au monde du travail, ou le premier volet avant d'accéder à des instances telles que la mission locale. L'idée étant d'accompagner à une dynamique de travail, de valoriser les jeunes et leurs compétences, de travailler avec les jeunes à l'affinage de leur projet professionnel, de leurs appétences. Cela permet bien souvent de voir les jeunes autrement et dans une dynamique préprofessionnelle. Les chantiers éducatifs sont soumis au contrat de travail, comme n'importe quelle mission professionnelle et génèrent en outre pour les jeunes un salaire. Généralement les chantiers éducatifs sont de courte durée (une semaine pour la plupart).

36-Conseiller Principal d'Education

37-Pôle Accompagnement à Persévérance Scolaire

38-Centre d'Information et d'Orientation

3.4.9 Justice

Les questions concernant la justice, touchent de nombreux sujets de discussion chez les jeunes mineurs, adultes ou familles que les éducatrices se retrouvent à accompagner. La justice est un « *Principe moral qui exige le respect du droit et de l'équité* » (définition de la Justice / Larousse) et devient donc par essence une posture inhérente à notre pratique professionnelle.

Notre association en a, d'ailleurs, fait une de ses valeurs fondamentales, afin « **d'agir pour une meilleure justice sociale** ». Ce qui met clairement en exergue la nécessité pour les éducatrices de veiller à *l'égalité des droits et des solidarités collectives*.

Comme les années précédentes, nous avons été interpellés afin d'informer les personnes sur leurs droits.

Cette année particulièrement, plusieurs jeunes femmes nous ont interpellé pour nous faire part de violences conjugales.

Parfois, les personnes ne sont pas informées, ou du moins de façon exhaustive, de leurs droits, des possibles, des interdits, etc. Si nous reprenons l'exemple des violences conjugales (Cf : Vignette clinique), notre travail consiste à informer des droits et de ce qui peut -être repris sur le plan pénal (Risque encouru par les auteurs de violences), à accompagner auprès des services compétents (Commissariat) pour des dépôts de plainte, information sur le droit à être représenté(e) par un avocat, soutien symbolique et physique. Ces informations, orientations concernent autant les jeunes que leur environnement proche.

Faire exister ces questions de justice, de droits nous amène souvent à nous appuyer sur les services et partenaires compétents (Commissariat, tribunaux, avocats, procureur, P.J.J. etc.).

3.4.10 Mobilité

La jeunesse des Mondoux est en mouvement ! L'enclavement symbolique du territoire prend ici tout son sens. Les jeunes et leurs familles traversent bel et bien le pont des Barry, se rendent en ville régulièrement, à pied, en transport en commun, en trottinette, en vélo.

Dans nos perspectives 2022 nous aimerions développer l'accès à la mobilité via un projet vélo-école que vous trouverez ci-dessous de manière plus détaillée.

Au-delà du territoire des Mondoux, nous observons que la jeunesse du centre-ville est aussi mobile. La place Francheville accueille la jeunesse du Grand Périgueux comme le soulignent nos collègues de Coulounieix Chamiers ou encore de la Boucle de l'Isle.

3.4.11 Logement

Les jeunes en errance ou en situation de grande précarité que nous rencontrons notamment en Centre-Ville sont souvent en demande de logement autonome, d'un « chez moi ». Cependant les caractéristiques inhérentes aux jeunes précaires rencontrés (isolement, manque d'autonomie, peu voire pas de ressources, souffrances psychiques, etc.) soulèvent des questions plus larges concernant leurs capacités du moment : Notre évaluation éducative tient compte du parcours du jeune mais aussi de ses potentialités actuelles. De fait, nous sommes souvent amenées à accompagner le jeune vers l'acceptation d'une prise en charge vers un hébergement accompagné (F.J.T³⁹, C.H.R.S⁴⁰, etc.). Cette proposition d'hébergement est travaillée, avec le jeune, comme un tremplin, une nouvelle étape dans leur parcours.

39-Foyer des Jeunes Travailleurs

40-Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

Pour ce faire nous avons mis en place une réunion d'échange sur les situations communes avec l'Association de Soutien de la Dordogne qui gère différents services : accueil de jour, C.H.R.S, A.V.D.L⁴¹ etc. Cette rencontre trimestrielle nous permet de réfléchir de concert à un dispositif au plus près des besoins et des demandes du jeune.

Sur le hameau des Mondoux, les demandes sont différentes : « Avoir un logement décent », « Avoir un premier logement autonome », « Prévenir/traiter une expulsion locative ».

Au titre du droit à un logement décent et de la protection de l'enfance, nous avons accompagné trois familles à faire appel au P.D.L.H.⁴², la santé des enfants étant compromise par l'insalubrité des logements dans chacune de ces situations. Un relogement leur a été proposé dans les jours suivant les envois des courriers.

Nous avons également accompagné une jeune dans l'accès à son premier appartement autonome. Ce type d'accompagnement consiste à donner des clés pour évaluer l'état d'un logement, aider le jeune à construire son budget mensuel, et l'accompagner dans les démarches administratives liées au logement (constitution du dossier locatif, inscription à la C.A.F⁴³, demande d'A.P.L⁴⁴).

Un jeune du quartier a également été orienté vers le C.M.S et le S.I.A.O suite à la perte de son appartement pour cause d'impayés.

3.4.12 Accès aux loisirs, sports et culture

Les jeunes que nous soutenons en centre-ville sont dans de telles périodes de précarité qu'ils nous sollicitent davantage pour des besoins d'ordres primaires (alimentation, soin, hébergement, administratif). Cependant, nous pensons, aussi, notre métier comme facilitateur, impulseur d'envie, d'idée et l'accès à la Culture comme un droit commun. Pour ce faire nous avons réfléchi à un projet en proposant des sorties variées et accessibles à tous et toutes. Il s'agit surtout par ce prisme de donner la possibilité aux jeunes, aux familles quelles qu'elles soient, habitant(e)s aux hameaux des Mondoux, centre-ville de se saisir de l'offre culturelle présente sur le territoire.

Dans cette dynamique nous comptons bien poursuivre ce travail, qui comme nous l'avons indiqué plus haut se pense avant tout comme un média et un levier, une ouverture, une mise en mouvement des jeunes accompagnés et de leur famille afin que ces dernières puissent prendre part librement à l'offre culturelle du territoire.

3.4.13 Aide alimentaire Et /ou Aide financière

Sur le secteur du centre-ville, nous avons distribué quelques colis alimentaires à des jeunes en grande précarité, par le biais de la Banque Alimentaire (convention avec Le Chemin). L'accès à l'alimentation, aux besoins primaires nous permet de consolider le lien de confiance, d'accéder facilement à une première demande des jeunes et aussi d'appréhender l'environnement de vie de certains jeunes.

Bien que l'aide alimentaire réponde à un besoin primaire elle n'en reste pas moins un réel outil éducatif pensé et réfléchi au cas par cas.

L'aide financière se traduit par des demandes de Fond d'Aide aux Jeunes (individuelle ou collective) de manière très ponctuelle et toujours dans un cadre éducatif. Nos demandes se font en lien étroit avec le Département et nécessitent un écrit motivé de la part des jeunes concernés.

3.4.14 Démarches administratives

De nombreuses démarches administratives ont été engagées encore cette année, ce qui demande souvent un accompagnement sur la durée. Ces démarches sont liées au droit commun (couverture santé, papiers d'identités,

41-Accompagnement Vers et Dans le Logement

42-Pôle Départemental de Lutte Contre l'Habitat Indigne

43-Caisse d'Allocations Familiales

44-Aide Personnalisée au Logement

ouverture de compte bancaire, accès aux aides sociales). Mais aussi à l'insertion professionnelle (Mission Locale, Pôle Emploi), à l'accès à la mobilité (permis de conduire, B.S.R⁴⁵, code de la route), ou à la gestion des impayés (impôts, loyers).

Les papiers, les institutions administratives peuvent souvent faire peur aux jeunes, il convient alors de border ces démarches et d'accompagner à l'autonomie administrative.

L'accès au droit commun c'est aussi pouvoir orienter les jeunes peu autonomes vers un suivi social (C.M.S.) afin qu'ils poursuivent leurs démarches avec un professionnel compétent selon les potentialités et besoins exprimés du jeune.

4. Outils de médiation et actions collectives

Concerne les animations ponctuelles, les actions éducatives collectives, les projets collectifs et inter-Associatifs, les chantiers éducatifs.

Projet Culturel + partenaires engagés

Comme préalablement indiqué, nous envisageons l'accès à la culture comme un levier d'émancipation. Pour ce faire nous avons, en cette fin d'année, travaillé autour d'un projet culturel, qui devrait pouvoir se poursuivre dans la durée avec un objectif premier celui de permettre aux personnes de se saisir de l'offre culturelle sur un territoire et repérer les lieux ressources et les acteurs actrices culturelles.

Ces espaces sont des supports aux actions collectives. Nous avons amorcé un travail de rencontre afin de définir les possibles ensemble.

La galerie verbale / Le paradis : « Cette dernière a pour objet de créer et rechercher dans tous les domaines de l'art du théâtre, d'être un vecteur d'information, de sensibilisation et de formation à sa pratique. L'association inscrit son action dans une perspective de promotion de la vie culturelle et du développement des activités d'éducation populaire à Périgueux, en Dordogne et dans la Région Nouvelle-Aquitaine »

La compagnie mue : (présentation reprise sur le site) « fondée en novembre 2012 par Carine Gualdaroni, marionnettiste diplômée de la 8e promotion de l'École nationale supérieure des arts de la marionnette (2008-2011) et Antoine Derlon, qui accompagne son développement, la compagnie met en jeu, dans sa recherche scénique, le corps avec d'autres corps, objets, matériaux, marionnettes... Cette écriture du corps et de la matière nourrit une dramaturgie de l'image et du geste, dans un désir à la fois chorégraphique et théâtral. La scène, envisagée comme un monde ouvert aux marionnettes, déploie un langage fondé sur un triptyque d'images, de matières et de figures, auxquelles le mouvement donne vie.

Quelques fois ces derniers projettent des concerts, des moments hors les murs, ce qui peut intéresser les habitants de proximité.

Compagnie Lazzi Zanni: (présentation reprise sur le site) La compagnie Lazzi Zanni est implantée en Dordogne depuis 2001. Son projet artistique est résolument orienté vers les écritures contemporaines, mais elle ne s'interdit pas de redécouvrir les textes classiques. Toutes les créations artistiques de la compagnie ont un point commun : confronter l'humain aux grands sujets de société. Récemment la compagnie a initié la récolte de parole de certaines personnes en les retraduisant de manière scénique. La compagnie peut proposer des stages de théâtre, des ateliers d'écriture.

Compagnie bois et charbon : (présentation reprise dans leur projet remis en main propre) Dans le cadre de son compagnonnage avec le Paradis galerie verbale, la compagnie a initié en 2021 un projet culturel de quartier basé sur l'idée d'un collectage de parole. Cette matière première vise à répondre globalement à la question : comment habite-t-on géographiquement, historiquement, affectivement, intimement son quartier ? La parole collectée sera ensuite retravaillée pour être restituée de différentes façons, la principale étant de produire un spectacle. Ce

45-Brevet de Sécurité Routière

moment sera idéalement un temps associant les différentes structures du quartier. Il s'agira d'une participation des habitants tant sur la scène qu'autour : logistique, communication. Ce collectage prendra la forme d'enregistrement conduits par les 2 artistes de la compagnie et de temps d'écriture. Dans un premier temps, il s'agit de s'approprier les uns, les autres. Ecoute et disponibilité des artistes collectant la parole. Les temps d'écriture et d'enregistrement s'entendent comme des lieux d'une parole singulière et donc il est tout à fait envisageable avec des personnes ne maîtrisant pas parfaitement la langue française ».

Sorties

Les sorties se pensent comme des supports à la relation. Ce sont aussi des espaces d'oxygénation et d'occupation pour certains. Le quartier du hameau des Mondoux, est par ailleurs un quartier peu étoffé d'instances sociales. Nous pouvons par exemple noter l'absence de centre social qui pourrait tout à fait être un espace porteur également de projets d'animation, bien que la proximité avec l'hyper centre en fait aussi sa particularité. Certains jeunes peuvent néanmoins faire remonter leur envie d'être occupés, de sortir. Nous tentons d'être disponibles afin de valoriser ces ouvertures, qui sont donc également des leviers, pour travailler la question de la mobilité et également rompre avec l'enclavement symbolique de ce quartier.

Bien qu'elles puissent être initiées et impulsées par nous, lors de temps scolaire, le temps des vacances scolaires est souvent propice aux sorties, même en plein hiver ! Nous avons donc proposé, aux jeunes des Mondoux des sorties régulières. Ces sorties peuvent prendre plusieurs formes selon les appétences et les envies des jeunes.

Animation ponctuelle, lors d'évènements significatifs :

Les jeunes que nous rencontrons peuvent également tenir à célébrer certains événements (Noël, halloween, la Chandeleur) ou expriment le souhait de faire des activités ou des animations sur leurs quartiers. Nous tenons à valoriser ces moments, véritables outils de médiation et leviers quant à la dynamique collective et solidaire notamment sur le hameau des Mondoux. Il s'agit aussi par ce biais d'essayer de rompre avec l'isolement social et valoriser la communication entre habitants.

Parmi ces quelques événements non exhaustifs, nous pouvons indiquer que nous avons porté un projet halloween et un goûter au sein du hameaux des Mondoux, initiés avec certaines jeunes montés en Junior Association. Ce temps halloween a eu lieu sur une journée : confection de gâteaux avec certaines jeunes, puis temps de maquillage, rassemblement dans le hameau des Mondoux avec certaines jeunes qui se présentaient disponibles pour maquiller qui le voulait bien, tour des habitants, invitation des parents qui ont pu participer pour certaines notamment à la confection d'un repas collectif partagé. Ces temps, sont des temps conviviaux, et contribuent très certainement à une certaine émulsion et vie de quartier.

Chantiers éducatifs :

Préalablement encadrés par les éducateurs spécialisés, cette année est particulière dans ce qu'elle a vu naître une nouvelle forme de chantier éducatif : ces derniers sont encadrés depuis la fin de l'année 2021 principalement par des éducateurs techniques et qui concerne majoritairement les jeunes N.E.E.T. (bien que comme expliqué plus haut certaines heures sont dégagées pour des jeunes dit non N.E.E.T). Les jeunes sont présentés en interne à l'association lors d'une commission chantier à laquelle se rendent présents les éducateurs des différents secteurs, le chef de service et le coordonnateur socio-professionnel. La décision est donc collégiale afin d'évaluer la pertinence et la possibilité de porter ces jeunes en chantier.

Les deux corps de métier éducateurs spécialisés et éducateurs techniques communiquent toujours entre eux et permettent une double articulation et un échange de regards. Pour les chantiers éducatifs dit non N.E.E.T., l'accompagnement se fait toujours par les éducateurs spécialisés, mais les jeunes sont toujours présentés lors d'un échange collectif.

Chantier éducatif permanent

Le chantier éducatif permanent est une forme de chantier éducatif. Le mot « permanent » vient de son implantation sur un territoire, de sa régularité et de sa forme toujours identique. En l'occurrence, nous pouvons noter le chantier « jardin » à Coulounieix-Chamiers, conventionné avec l'association les Jardinots, le chantier « meubles » à 3S, conventionné avec 3S, Périgord Habitat, la Mairie de Coulounieix-Chamiers et Emmaüs 24.

Les lieux ressources pour les jeunes en situation de grande précarité (Centre-ville)

Les lieux ressources, se présentent comme des supports à la rencontre. Nous avons pris le parti d'en nommer quelques-uns. Comme indiqué préalablement sur le secteur centre-Ville, les actions sont pour la plupart des actions individuelles.

- Le Point Chaud : Est un lieu d'écoute et de solidarité. C'est un lieu d'accueil de jour, tenu par des bénévoles, qui n'ont pas vocation à faire de l'éducatif, mais proposer leur écoute, des petits déjeuners, la possibilité de prendre des douches, de laver ses affaires, discuter, se ressourcer, lire. Véritable lieu de rassemblement des publics fragilisés, et précaires, nous y passons régulièrement.

- La Bonne Soupe : Tenu également par des bénévoles, ce lieu propose la distribution de repas chauds, gratuits. Ces repas sont réalisés par des bénévoles généreux qui souhaitent rompre avec la précarité alimentaire. Nous y passons parfois, notamment parce qu'il ressort que de plus en plus de jeunes se présentent à la bonne soupe. Bien qu'il nous semble que l'architecture du lieu n'est pas le plus propice à la rencontre.

- Halte de jour : Nous y passons quelques fois.

5. Le partenariat

Communication et coopération avec les partenaires. Mise en lumière des points forts et des points à améliorer.

Focus sur les principaux partenaires de proximité sur le secteur Centre-Ville durant l'année 2021 :

CEID (CSAPA-CAARUD) Comité d'Etudes et d'Information sur la Droque (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie-Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour les usagers de drogues)

Les caractéristiques des jeunes suivis et/ou rencontrés nous amène à travailler régulièrement en lien avec le C.E.I.D.. Outre les orientations vers ce service, il nous arrive aussi, avec l'accord des jeunes, de mener des accompagnements conjointement, chacun avec ses compétences et ses missions.

Nous avons aussi initié un travail de rue complémentaire les mercredis matin afin d'aller-vers un public que nos deux structures pourraient connaître. Cette expérience s'est montrée peu concluante car nous ne rencontrons que très peu de jeunes. Pour autant, les nouvelles éducatrices en poste depuis peu ont désiré poursuivre ce travail de rue en après-midi. A ce jour, nous n'avons pas le recul nécessaire pour analyser la pertinence de cette action complémentaire.

MISSION LOCALE

La mission locale intervient dans l'insertion sociale et professionnelle des jeunes dans tous les domaines : orientation, formation, emploi, logement, santé, mobilité, citoyenneté, sports, loisirs, culture et d'accompagnement pour aider les jeunes de 16 à 25 ans à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion sociale et professionnelle.

Les jeunes de moins de 25 ans inscrits à la Mission Locale pour divers projets de formation ou de voie professionnelle ont par ailleurs la possibilité de s'inscrire dans un projet lié de près ou de loin à l'insertion : des financements peuvent leur être accordés en fonction de leurs besoins (accès au permis de conduire, au BSR, à la carte jeune, carte de transport en commun, etc.).

Nous avons, cette année, resserré nos liens partenariaux avec les conseillers de la Mission Locale de l'Agglomération Périgourdine, pour avoir une vision plus globale des situations communes. Ainsi nous avons pu, ensemble, proposer des accompagnements plus efficaces et adaptés aux besoins des jeunes.

A.D.E.P.A.P.E

Nous travaillons aussi régulièrement avec l'Association Départementale d'Entraide des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance de la Dordogne. L'A.D.E.P.A.P.E propose un accompagnement social pour toute personne sortant du dispositif de l'A.S.E⁴⁶ La professionnelle en poste propose une aide à l'insertion, une aide à la recherche d'origines de la personne ou encore un travail sur la parentalité. Nous avons fait appel à cette association notamment pour deux hébergements temporaires (puisque l'A.D.E.P.A.P.E dispose de quelques logements), des aides alimentaires ponctuelles et des vestiaires.

A.S.D / S.I.A.O

Nous avons repris ici les présentations faites directement sur leur sites internet respectifs :

L'A.S.D⁴⁷ est une association engagée dans la lutte contre les exclusions. Elle développe des soutiens en direction de publics variés, adultes, personnes et familles, rencontrant des difficultés personnelles, sociales et économiques. Le S.I.A.O⁴⁸ (dépend de l'ASD) : est une nouvelle réponse de l'Etat pour lutter contre l'aggravation du sans-abrisme. Elle a pour ambition de rapprocher au mieux l'offre et la demande d'hébergement, de telle sorte que chaque personne trouve une solution adaptée à ses besoins.

En concomitance avec les problématiques évoquées plus haut dans notre rapport d'activité, cela explique que nous ayons fait de ces derniers des acteurs privilégiés. Notamment parce que de nombreux jeunes expriment l'envie d'accéder à un « chez soi ». Pour de multiples raisons, quelque fois l'entrée dans un logement autonome est plus complexe qu'imaginé. S'inscrire dans des logements éducatifs des logements accompagnés apparaît ainsi plus contenant.

Focus sur les principaux partenaires de proximité sur le secteur Mondoux Saint-Georges durant l'année 2021 :

C.M.S les chaudronniers :

Les centres médico-sociaux sont des acteurs privilégiés dans le suivi social des personnes et dans la protection des publics vulnérables ou qui rencontrent des difficultés. Les C.M.S. constituent ainsi des instances de droits commun avec notamment la présence d'assistantes sociales sur le C.M.S. des chaudronniers. Ces dernières ont une connaissance affinée du territoire, des familles, et constituent inévitablement un maillage social autour des personnes Nous avons été amenés à orienter des jeunes auprès de ces dernières afin qu'elles puissent les accompagner au mieux dans leurs nombreuses démarches. Avec l'accord des jeunes, nous échangeons également avec ces dernières sur leurs situations, afin d'être dans une attention collective. L'idée étant de pouvoir répondre au mieux à des difficultés exprimées ou repérées.

LE PARADIS / Galerie VERBALE et ses projets artistiques et culturels portés par des artistes, compagnies, collectifs...

En lien avec le projet culturel, initié récemment, nous sommes allés à la rencontre du Paradis et de la galerie verbale. Nous souhaitons réellement nous appuyer sur cet acteur de proximité qui accueille régulièrement des artistes, des comédiens, des compagnies de théâtres avec l'envie de faire de ce lieu un lieu ouvert et engagé. A quelques pas du quartier des Mondoux, nous projetons que ces deux espaces puissent communiquer de manière libre et que les jeunes puissent se saisir de cette proximité idéale.

46-Aide Sociale à l'Enfance

47-Association de Soutien de la Dordogne

48-Le Services Intégrés de l'Accueil et de l'Orientation

Comme vous avez pu le constater, la prévention spécialisée joue un rôle d'orientation important auprès des jeunes que nous rencontrons. Cette mission nous amène à avoir une connaissance affinée du réseau territorial. Ce maillage s'inscrit dans plusieurs domaines d'intervention : le soin (somatique et psychiatrique), l'accès aux droits communs, les lieux ressources (alimentation, hygiène, etc.), l'accès à la culture, aux loisirs.

Depuis octobre 2021, la nouvelle équipe de secteur s'inscrit dans la découverte, tant au sein de nos secteurs d'interventions qu'à travers celle de ces acteurs. Pour ce faire, nous avons initié de nombreuses rencontres (C.M.S., E.M.P.P⁴⁹ Maison des adolescents, etc). Notre objectif s'attache ici à prendre le temps de rencontrer, de mieux connaître, de mieux cibler afin d'affiner notre compréhension et notre perception du réseau.

Ces rencontres auront un impact réciproque : au-delà de mieux appréhender le réseau et ainsi l'utiliser de manière efficiente, ces échanges participeront, aussi, d'une meilleure connaissance, compréhension du travail de la prévention spécialisée auprès des différents partenaires et ainsi mieux baliser le parcours des jeunes que nous rencontrons.

6. Conclusion et perspectives

- Renforcer les liens réseaux-partenariaux et poursuivre la rencontre auprès des acteurs sociaux qui composent le territoire

Comme évoqué précédemment, la nouvelle équipe de secteur s'inscrit dans la découverte, tant au sein de nos secteurs d'interventions qu'au travers des acteurs qui composent ce territoire. Nous souhaitons réellement poursuivre nos rencontres partenariales et de réseau afin de mieux appréhender, comprendre notre territoire mais surtout afin d'affiner notre accompagnement auprès des jeunes que nous rencontrons, pour les orienter au besoin de manière plus qualitative et de penser, accompagner de manière collective, leurs projets. Pour ce faire, nous pensons qu'il est nécessaire d'être repérées, d'avoir connaissance de nos missions respectives, tant nos présences peuvent être complémentaires.

- Développer un projet vélo mobilité et réparation, notamment en lien avec vélorution

Du fait de l'enclavement symbolique du quartier des Mondoux, avec l'envie également de pouvoir valoriser l'ouverture des habitants sur l'extérieur et leur mobilité et le fait que ces derniers puissent s'autoriser à sortir, se mouvoir, nous aimerions développer un projet vélo-mobilité. Nous partons également d'une envie émise de la part de certains jeunes et d'un constat. Les jeunes aiment faire du vélo. Avec la trottinette, c'est un des moyens de locomotion qu'ils utilisent et qu'ils apprécient. Néanmoins beaucoup de jeunes ont pu indiquer avoir des vélos en très mauvais état, qu'ils ne savent pas réparer ou n'ayant pas les moyens de le faire. Certains ne se sentent pas en confiance à l'idée de se déplacer en agglomération. Par ailleurs, certains parents et notamment des mères aimeraient pouvoir accompagner leur enfant dans ces dynamiques de mobilité mais n'ont jamais appris à en faire. Il y'a au travers de ces questions une idée d'émancipation, mais également une idée de droit en lien avec *La loi du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités qui réforme en profondeur le cadre général des politiques de mobilités, en intégrant les enjeux environnementaux*. L'idée étant de valoriser les questions de mobilité. Concrètement cela peut aussi se traduire par la liberté de se déplacer, et de permettre à tous et toutes d'avoir des moyens pour le faire. Vélorution que nous avons rencontrée, est une association qui milite sur ces questions et détient des compétences réelles que nous souhaitons valoriser et sur lesquelles nous souhaitons nous appuyer.

49-Equipe Mobile Psychiatrie Précarité

- Renforcer notre présence et notre visibilité auprès des écoles, lycées afin notamment de prévenir le décrochage scolaire :

Dans cette dynamique de projet (Cf : Loi 2016 reformant la protection de l'enfance) mais également pour prévenir les ruptures, les risques d'inadaptation sociale, nous pensons que la prévention a son rôle à jouer dans la lutte contre le décrochage scolaire. Il ne s'agit pas de se substituer au rôle des acteurs identifiés dans cette mission (P.A.P.S., Mission Locale, Garantie Jeune. etc.) mais d'accompagner des jeunes en difficulté et cela de manière complémentaire avec ces dits acteurs et aider la jeunesse à se diriger tant vers les instances scolaires ou professionnelles compétentes qu'à soutenir un projet scolaire ou professionnel.

Dans cette dynamique, nous allons rencontrer les Assistantes Sociales ainsi que les Infirmières scolaires, en mars, afin d'évoquer nos champs d'action respectifs et de quelle manière nous pouvons articuler nos interventions autour et pour ces jeunes. Nous rencontrons le collège clos-Chassaing en mars également.

Nous aimerions également nous mettre en relation avec le P.A.P.S, et envisageons de renforcer nos liens professionnels.

- Investir les outils de médiation comme les ateliers éducatifs du samedi.

En lien avec l'arrivée des encadrants techniques, ces derniers se montrent disponibles les samedis des semaines impaires, afin d'encadrer, animer, avec nous des ateliers éducatifs. Il s'agit par ce biais, de proposer des ateliers réguliers en lien avec leurs compétences réciproques. Ces ateliers (bien qu'il reste à définir leur nature et les moyens mis en œuvre et selon les envies émises de la part des jeunes) pourraient ainsi se montrer comme de véritables outils à la relation, à la rencontre, mais également à la valorisation de certaines compétences techniques. Sur le secteur des Mondoux, est par exemple envisagé un projet « Radio » accès à l'audiovisuel ou encore un petit atelier « réparation » vélo, ou meubles, habitats... Pourquoi pas intergénérationnel.

- Avoir un local éducatif au cœur du secteur d'intervention :

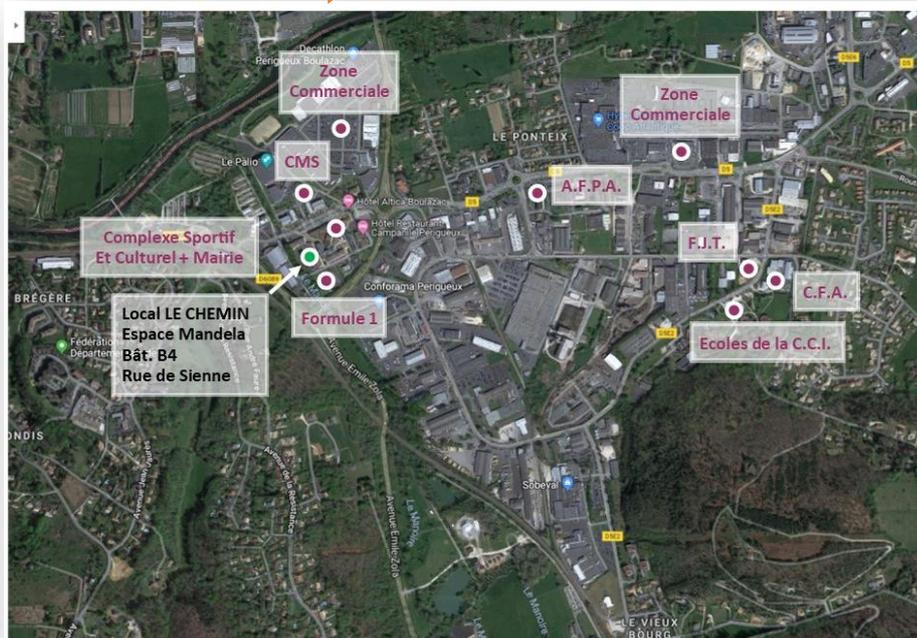
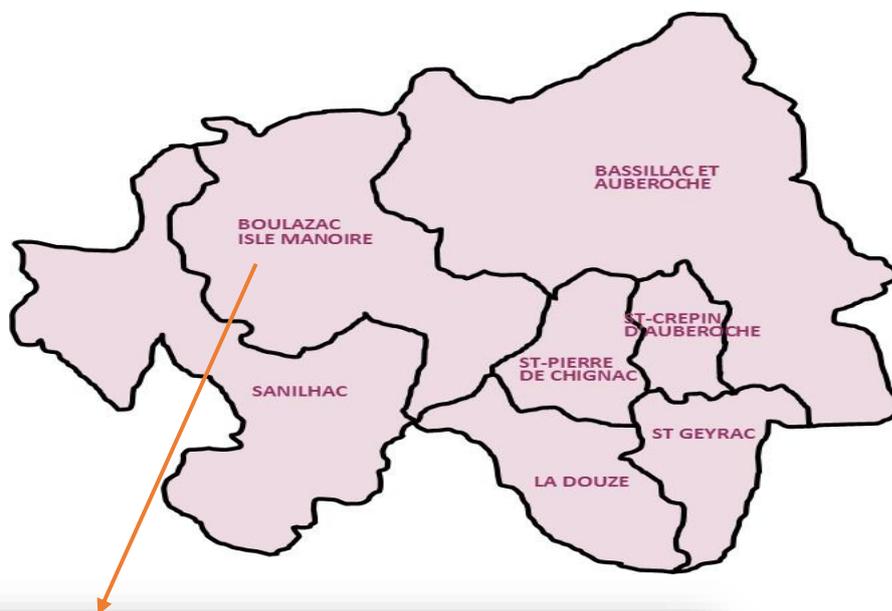
En lien avec ce que nous avons développé, et la fusion des secteurs Mondoux St Georges et Centre-ville peut s'interroger la présence d'un local éducatif au plus proche de notre périmètre d'intervention. Notamment dans ce que le local actuel, (bureau) situé à côté du siège, est une particularité de fait et semble interpeller certains professionnels. En effet, chaque secteur de la prévention spécialisé (Boulazac Isle Manoire, Boucle de l'Isle, Coulounieix chamiers) dispose d'un local éducatif que les jeunes et les professionnels peuvent investir différemment. Bien que depuis la fin d'année 2021, nous pouvons user d'un local au cœur du hameau des Mondoux, ce local est partagé par différents acteurs dont « Mon quartier s'anime », le Centre Information Jeunesse et les gardiens de l'Office H.L.M. « Périgord Habitat », de manière très ponctuelle.

L'utilisation d'un local éducatif au cœur du secteur d'intervention (entre le secteur des Mondoux et le centre-ville) pourrait permettre d'investir différemment le territoire, les locaux, (matériels, affiches, permanence souple. etc.) et être au plus proche des différents secteurs d'intervention et des jeunes et de leurs familles et davantage repérés.

5.3.3 Secteur EST

5.3.3.1 - Le secteur du Canton Isle Manoire (Boulazac Isle Manoire)

1. Typographie du territoire par secteur d'intervention, contexte, superficie, habitants, cadre de l'intervention. Schémas du quartier,



2. Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières...),

L'année 2021 a été marquée par le déménagement du local Educatif qui se situe désormais : Espace Mandela, Bâtiment 4, rue de Sienne à Boulazac Isle Manoire. Cette année a été vécue dans la continuité et la même dynamique que celle de 2020. Nous sommes encore en pleine crise sanitaire et même s'il peut y avoir une forme d'accoutumance aux différentes mesures, elle n'en reste pas moins difficile.

Nous continuons de récolter les effets de cette crise sanitaire, tant au niveau des personnes accompagnées que des partenaires.

Les familles sortent d'une année de restriction et de confinement. Malgré l'allègement de certaines mesures, la crise a marqué profondément les familles. Les huit clos familiaux ont accentué les difficultés familiales. Les relations intra-familiales se sont profondément dégradées. Nous avons mis beaucoup de temps à pouvoir re-renter dans certaines familles. La crise a accentué la marginalisation des jeunes et changé leur mode d'occupation des espaces publics au quotidien. Ils sont de plus en plus chez eux, avec les réseaux sociaux et se dirigent vers les zones commerciales.

Le COVID a profondément changé le dynamique des familles mais aussi des relations partenariales.

Encore beaucoup d'événements, auxquels nous prenions part, sont annulés. Les personnes de confiance que nous avons au travers de toutes les institutions démissionnent les unes après les autres. Il faut donc renouer un lien de confiance et de travail avec de nouvelles personnes qui ont d'autres façons de travailler.

Les conséquences de la crise semblent s'installer durablement et la flambée des matières premières et de l'augmentation des prix fait peur à notre public déjà en grande précarité.

Le travail de rue reste un axe majeur de notre travail de prévention spécialisée. La présence sociale est indispensable au quotidien pour les éducateurs de rue : elle nous permet d'être repérés sur nos lieux d'intervention, de créer ou maintenir du lien et de se rendre à l'écoute.

Boulazac Isle Manoire est un secteur très étendu. De fait, nous y intervenons de manière différente en fonction des lieux.

Sur certains lieux, nous intervenons majoritairement en fonction des besoins et des demandes de partenaires. Ce sont souvent des secteurs isolés où le travail de rue au quotidien ne permet pas de rentrer en contact régulier avec ce public. Les familles peuvent être repérées par un partenaire, ou lors d'actions ponctuelles, ce qui nous permet d'entrer en contact.

Sur d'autres lieux comme les Hauts d'Agora ou la place de l'Agora et ses alentours, le travail de rue quotidien est plus pertinent. Ce sont des lieux où il y a une forte présence sociale. Nous pouvons donc plus facilement nouer un lien avec les familles et être repérés. Notre présence permet à ces familles d'avoir un interlocuteur privilégié sans lequel ils ne pourraient entreprendre certaines démarches.

Cependant nous constatons depuis plusieurs années des changements profonds sur la vie des quartiers et nos méthodes de rencontres :

Il y a de moins en moins de manifestations et de regroupements de jeunes sur de longues durées. Ils sont de plus en plus reclus chez eux, tout en gardant le lien avec les nouvelles technologies. La délinquance et la misère sociale sont moins apparentes et plus difficiles à repérer pour les éducateurs. Une approche différente est nécessaire. Les éducateurs doivent imaginer des méthodes pour créer un lien avec des jeunes qui ne sortent plus de chez eux (Réseaux sociaux, articulations avec des partenaires).

3. Le public du territoire

3.1 Les jeunes soutenus

Protection de l'enfance	Développement social local	Santé physique	Santé psychique	Scolarité	Insertion professionnelle/ Formation	Chantier Educatif	Justice	Mobilité	Logement	Accès aux loisirs / Sports / Culture	Aide alimentaire Et/ou Aide	Démarches / Administra	HOMME	FEMME
0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0
0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0
3	2	2	3	12	10	0	4	3	4	3	2	17	18	4
2	0	0	1	2	0	0	0	0	1	1	1	4	0	4
1	2	2	2	10	10	0	4	3	3	2	1	13	18	0
0	5	5	5	2	15	2	6	6	6	5	3	14	17	3
0	0	0	1	0	2	0	1	1	1	2	1	3	0	3
0	5	5	4	2	13	2	5	5	5	3	2	11	17	0
0	0	1	7	3	12	1	2	3	7	4	1	10	14	1
0	0	0	0	0	1	0	0	1	1	0	0	1	0	1
0	0	1	7	3	11	1	2	2	6	4	1	9	14	0
0	0	1	3	0	2	0	0	1	2	0	2	4	2	3
0	0	1	2	0	1	0	0	1	2	0	1	2	0	3
0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1	2	2	0
2	2	2	1	2	3	1	2	2	1	2	3	2	3	3
1	0	1	0	1	0	0	1	1	0	1	2	1	0	3
1	2	1	1	1	3	1	1	1	1	1	1	1	3	0
5	9	11	19	20	42	4	14	15	20	15	11	47	55	14

L'écoute précède tout travail social. C'est un exercice pour le travailleur social... surtout lorsque les contacts se déroulent par téléphone.

Ecouter, c'est accueillir l'autre tel qu'il est. Derrière cette affirmation banale se cache une pratique délicate et coûteuse pour celui qui l'exerce.

Délicate parce qu'écouter semble une chose naturelle, or l'écoute recèle de nombreux pièges et travers. Entendre vraiment la souffrance et les besoins d'un jeune ou de son entourage exige de l'expérience, une certaine maturité et une bonne connaissance de soi. Elle est coûteuse, parce que personne ne ressort indemne d'une pratique de l'écoute orientée vers la relation d'aide.

Dans le champ du social, l'écoute pratiquée par les professionnels est un préalable à leur « expertise ». Accueillir le vécu douloureux des personnes est constitutif de toute pratique sociale qui se veut empreinte d'humanité. La capacité d'écoute est même l'une des premières qualités demandées dans ces métiers. Elle exige attention à l'autre et bienveillance. Mais elle demeure un exercice professionnel, pour lequel il faut se garder de mélanger ses affects afin de maintenir une distance éducative propre à une relation d'aide.

En 2021, nous récoltons les effets négatifs de la crise sanitaire. Il a fallu continuer les accompagnements des familles que nous connaissions déjà qui sont dans des situations de plus en plus difficiles. Nous avons rencontré des jeunes pour qui la crise et la perte de travail les a entraînés dans des situations précaires.

Il est primordial de maintenir ce lien et cette écoute avec les familles qui n'ont peu ou pas d'interlocuteur.

3.2 Les jeunes et familles rencontrés

Ce sont les jeunes et les familles pour lesquels des demandes et des accompagnements sous diverses formes n'ont pas été mis en œuvre. Il s'agit d'être présents sur le secteur, se faire identifier en tant que professionnel de la Prévention Spécialisée, d'être à l'écoute, de proposer une disponibilité relationnelle. S'y mêlent la présence sociale et la veille sociale.

Nous accompagnons ces familles en fonctions des besoins rencontrés. Nous essayons de garder le contact même avec des familles qui ont moins de besoin aujourd'hui mais qui continuent à venir nous voir. ce sont aussi des personnes ressources au sein des quartiers.

3.3 Une vignette clinique

N.B. : Une « Vignette clinique » vient enrichir le rapport d'activités pour chaque secteur. En effet, les données « quantitatives ne peuvent illustrer à elles seules les différents temps d'accompagnement que nécessitent des situations personnelles ou familiales souvent très complexes. Le temps consacré à soutenir est souvent très chronophage. Les allers-retours qui permettent une progression d'un jeune ou d'une situation familiale font l'objet d'un engagement des professionnels de chaque instant, souvent en partenariat avec d'autres interlocuteurs.

Accompagnement de Tommy :

« Je connais Tommy depuis maintenant deux ans. C'est au cours d'un travail de rue et d'un partenariat avec la Mission locale que j'ai pu trouver un moyen de « rencontrer Tommy ». Tommy est un jeune d'une vingtaine d'année. Ses parents vivent à 1h de Périgueux et la relation avec eux est très conflictuelle. Il vit avec sa copine en appartement. Ne vivant pas sur les quartiers, nous avons mis beaucoup de temps à créer un lien de confiance.

La Mission locale rencontre beaucoup de difficultés pour accompagner Tommy. Il est positionné sur la garantie jeune. Il est donc rémunéré 500 euros par mois pour réaliser des stages tous les mois. Comme de plus en plus de jeunes sur ce dispositif, Tommy n'a pas les ressources pour trouver et faire des stages, et la mission locale n'a pas les moyens de l'accompagner individuellement.

En accord avec sa conseillère, je lui ai proposé de participer à un chantier éducatif espace vert avec un autre jeune afin de mieux comprendre et appréhender ses difficultés. Il faut passer du temps avec les jeunes pour se rendre compte dans le travail du quotidien ce qui les empêche.

Nous avons donc fait une semaine d'entretien d'espace vert. Tommy s'est montré très autonome ponctuel et sérieux. Nous avons pu aller plus loin dans la rencontre en partageant des moments de repas ensemble les midis.

Plus nous rentrons dans la relation plus les jeunes peuvent verbaliser, chacun à leur manière, ce qui fait obstacle dans leur quotidien. Tommy a pu me dire qu'il faisait souvent des passages à l'hôpital la nuit suite aux plaintes de ses voisins. Il m'a parlé de ses problèmes d'addictions et familiaux.

Le reste de l'année nous avons pu travailler autour de ses difficultés qui sont de réels freins dans son parcours de vie.

Je l'ai accompagné avec le C.E.I.D, à l'hôpital. Nous avons trouvé ensemble, une prise en charge thérapeutique avec la maison des adolescents. Je n'ai pas encore pu rencontrer ses parents, ce qui a l'air encore trop compliqué pour lui.

Tout cela prend du temps et c'est le cœur du métier de l'éducateur de rue, ce travail invisible.

Même si nous constatons une certaine stabilité, la santé de ce jeune reste très fragile. Le moindre bouleversement du quotidien peut venir remettre la spirale négative d'échec en route. »

3.4 Les types d'accompagnements qui sont le plus demandés par les jeunes et leur famille sur notre territoire d'intervention suivant 14 items déterminés

3.4.1 Difficultés personnelles et / ou familiales

C'est un axe de travail important. Les difficultés familiales sont souvent au cœur de notre intervention. Chaque situation est traitée au cas par cas avec des accompagnements très différents, souvent individualisés, et de fait chronophage. Le travail avec le C.M.S. de Boulazac Isle Manoire est essentiel. Les compétences des assistantes sociales s'avèrent nécessaires. Pour la prévention spécialisée, c'est aussi l'objectif de ramener les personnes accompagnées vers les dispositifs ou recours du droit commun.

Les familles nous identifient donc elles s'adressent spontanément à nous, nous nous rendons disponibles pour elles. En 2021, nous observons une dégradation des difficultés personnelles et familiales. Certaines familles à la limite de la précarité il y a plus d'un an se voient aujourd'hui en difficultés. Les relations au sein des foyers étant une des difficultés majeures, la crise sanitaire n'a rien arrangé. Il est important aujourd'hui de redonner une dynamique à ses familles, malgré que nous nous heurtions au problème du pass vaccinal.

3.4.2 Protection de l'enfance

Nous sommes très sensibles au travail de protection de l'enfance qui représente le cœur notre métier même si ces dernières années, en raison des politiques sociales, nous nous orientons aussi vers un public plus âgé.

Les Jeunes, d'eux-mêmes ne parlent de cette question que lorsque la relation est établie depuis longtemps... et encore. C'est souvent via l'entourage familial et les partenaires que nous travaillons la question.

Afin de privilégier le lien de confiance avec les familles, nous collaborons étroitement avec les partenaires sociaux du territoire. La question de l'Information Préoccupante doit être réfléchi au cas par cas. Elle peut être aussi bien fondatrice que destructrice pour les familles.

Cette partie-là du travail est fait avec le C.M.S de Boulazac. Par expérience nous nous interrogeons souvent sur la pertinence d'une I.P. Nous sommes souvent le dernier lien qu'entretient la famille avec un service de droit commun.

3.4.3 Développement social local

Le développement social local (D.S.L) est une démarche globale d'intervention sur un territoire qui mobilise collectivement les acteurs (bénéficiaires, citoyens, élus, partenaires, institutions) afin d'organiser les conditions d'une évolution sociale positive et d'améliorer globalement et individuellement les conditions de vie des habitants. Le développement social sur notre territoire est culturel, issu d'une volonté politique et citoyenne. C'est un axe majeur de la politique de la ville depuis des années. Les éducateurs de prévention sont au cœur du dispositif et sont toujours associés aux différentes manifestations. Les acteurs locaux nous invitent aux différentes manifestations organisées sur le territoire. Nous pouvons donc emmener des familles isolées vers la culture, le sport, etc.

La politique municipale, le service jeunesse ainsi que la qualité du maillage entre Mairie, familles, écoles et offre socio-culturelle est une force de la Commune. Il existe une politique qui tend vers le D.S.L à Boulazac Isle Manoire.

La crise sanitaire est la cause de beaucoup d'annulation d'actions à l'initiative des habitants sur la commune. Le repas des voisins, institution des Hauts d'Agora, n'a malheureusement pas eu lieu encore cette année. C'est un exemple de frein au lien social.

Nous avons beaucoup œuvré quant à la réhabilitation des Haut d'Agora. Nous avons poussé les familles et les jeunes et ce depuis le chantier city stade en 2021, à s'engager dans ce projet de reconstruction. Nous avons accompagné les déménagements de certaines familles et favorisé le lien entre Municipalité et habitants.

3.4.4 Santé physique

L'accompagnement autour de la santé est très important mais souvent difficile. L'image que renvoie cette notion aux jeunes, que nous accompagnons en prévention spécialisée est souvent source de beaucoup d'inquiétudes.

Pour de nombreuses raisons, bon nombre d'adultes et de jeunes ne font pas ou trop peu recours au soin.

Nous sommes amenés à assurer un accompagnement en amont afin de faciliter l'accès aux soins des jeunes. Ces derniers sont souvent éloignés des questions de santé.

Au cas par cas, nous pouvons être en lien avec des médecins, des psychologues ou des psychiatres... et nous pouvons être amenés à réaliser des accompagnements. C'est aussi le cas pour des personnes qui réalisent un bilan de santé via la C.P.A.M.

3.4.5 Santé psychique

La sensibilisation à la santé psychique nous permet de travailler de plus en plus cet aspect avec les jeunes. Cependant le manque de professionnels, la longueur pour avoir des rendez-vous, et le côté financier de cette démarche ne nous permet pas d'accompagner les jeunes dans de bonnes conditions.

3.4.6 Scolarité

Dans le cadre de nos actions, nous effectuons un travail de médiation avec les familles et les institutions scolaires (collège, lycées, E.R.E.A, F.J.T, aide aux devoirs). Nous intervenons dans le même sens parfois auprès de structures médico-sociales (I.M.E⁵⁰, I.T.E.P⁵¹).

Les jeunes en rupture d'accompagnement I.T.E.P sont ceux qui ont tendance à se marginaliser le plus vite sans que des solutions constructives puissent émerger rapidement. Ce sont ces mêmes jeunes qui peuvent passer à l'acte et se retrouver soumis à des obligations de justice. Ils deviennent ainsi délinquants pour la société alors qu'en parallèle, ils souffrent de leur manque d'étayage en termes de soins spécialisés et d'accompagnement éducatif.

A noter pour cette année de Covid la question du décrochage « lent ».

Nous constatons toujours la difficulté de travailler avec l'Education nationale dans le temps.

3.4.7 Insertion professionnelle/ Formation

Cet Item représente la demande la plus importante qui émane surtout des jeunes hommes. Quand cette demande est la première qui est formulée par un Jeune, le soutien que nous apportons fait apparaître d'autres problématiques qui rendent l'insertion professionnelle difficile. En majorité nous organisons des chantiers éducatifs pour travailler la question de l'employabilité. Nous avons également recours à des partenaires tels que la Mission Locale et des entreprises locales. Sur l'aspect formation, la proximité de l'A.F.P.A. et des écoles de la C.C.I. ou le F.J.T sont des plus pour les jeunes.

Nous avons été très réactifs sur l'offre proposée aux jeunes en termes de chantiers éducatifs. La situation de précarité de certains a pu trouver une réponse financière dans l'immédiateté de leur participation au chantier éducatif.

Depuis 2021 nous rencontrons de plus en plus de difficultés à accompagner des jeunes vers l'emploi. La marginalisation du public de la prévention rend difficile l'accès au travail dans notre modèle de société. Les nouveaux dispositifs comme la garantie jeune récupère sur une longue période des jeunes que nous accompagnons. Leurs modalités ne sont pas adaptées à notre public précaire et nous rend difficile les accompagnements vers l'emploi.

3.4.8 Chantier Educatif

En 2021, nous avons fait moins de chantier éducatif que par les années précédentes. Nous avons consommé toutes les heures de l'ancien appel à projet F.S.E⁵².

Nous avons pu faire un chantier espace vert avec la mairie de Sanilhac et le chantier Palio qui continue sur Boulazac Isle Manoir. Les chantiers nous permettent de renforcer le lien avec les jeunes que nous accompagnons et de mesurer les difficultés qu'ils peuvent rencontrer mais qu'ils ne verbalisent pas toujours. Les moments informels sont aussi très importants pour nous, éducateurs dans la relation.

50-Institut Médico-Educatif

51-Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique

52-Fonds Social Européen

Les chantiers ont parfois aussi pu être un outil d'apaisement des quartiers. Je fais référence à la rénovation du city stade sur les Haut d'Agora par exemple.

Un nouveau dispositif PIC-NEET 2021-2023 est en place et nécessitera une adaptation.

3.4.9 Justice

Un travail partenarial existe depuis longtemps avec la P.J.J. (moins de 18 ans) et le S.P.I.P (plus de 18 ans). Des rencontres régulières sont organisées en fonction de l'accompagnement, y compris pendant une incarcération, soit à l'initiative des Educateurs du Chemin ou de l'un des deux partenaires, avec l'accord du jeune.

Les services de justices ont connu de gros changements durant les deux dernières années. Nos interlocuteurs privilégiés ne sont plus présents. Il est indispensable de trouver un moyen de recréer du lien institutionnel entre les différents services afin de pouvoir réengager un travail d'accompagnement auprès de ce public.

Pourtant nous accompagnons de plus en plus de jeunes mahorais par exemple, ayant fait de la prison en France qui restent sur le territoire dans les familles.

3.4.10 Mobilité

En France près de 7 millions de personnes connaissent des difficultés à se déplacer, soit environ 20 % de la population en âge de travailler. 28% des personnes en insertion professionnelle abandonnent leur emploi ou leur formation pour des raisons de mobilité.

Les freins à la mobilité sont variés : Appréhension à prendre les transports en commun, difficulté à prendre un billet de train, méconnaissance des solutions de transports sur son territoire, financement du permis de conduire, absence de véhicule pour rejoindre son lieu de formation ou de travail, etc.

Travailler la mobilité en prévention spécialisée est donc indispensable, surtout sur un territoire rural comme le Canton Boulazac Isle Manoir.

Nous travaillons avec les différents partenaires du territoire : Ecole de conduite, Mairie, plateforme, Mission locale etc. afin de proposer des solutions les plus adaptés possible pour notre public.

Pour la plupart nous travaillons autour des lignes de bus proposées par le Grand Périgueux.

Pour les plus éloignés nous accompagnons les parents à la responsabilité de pouvoir emmener leurs enfants pour ceux qui le peuvent.

La mobilité est un axe à travailler en priorité même si cela demande de l'argent au départ.

3.4.11 Logement

Les demandes concernent essentiellement l'accès à un logement pour des jeunes qui en sont dépourvus ou qui rencontrent des difficultés familiales. Des publics plus âgés nous interpellent aussi sur cette question.

Le projet de réhabilitation des Hauts d'Agora n'as toujours pas commencé en 2021. Il y a un an de retard et les familles s'impatientent. Il y a encore un manque d'information sur ce type de projet et nous constatons que plus les familles sont en difficultés moins ils se tiennent informés.

Nous avons continué d'accompagner les familles en 2021 sur le relogement et d'apporter des d'informations aux habitants.

Nous accompagnons aussi des réfugiés qui sont hébergés dans les hôtels sur la Commune.

Aujourd'hui les problèmes de logements sont de plus en plus difficiles à résoudre même si la commune de Boulazac Isle Manoir continue de créer de nouveaux logements sociaux.

3.4.12 Accès aux loisirs / Sports / Culture

Les demandes des jeunes et des familles qui sont exprimées témoignent d'une méconnaissance et des difficultés pour accéder à l'offre culturelle qui existe sur la commune. Les éducateurs ont un rôle de facilitateurs pour les

accompagner dans leurs démarches. La mise en place de chantiers éducatifs dans les lieux tels que le Palio ou l'Agora contribue à cette découverte de l'offre locale pour les jeunes de la commune. Petit à petit en 2021, certains jeunes repartent vers leurs activités culturelles et sportives.

Il y a une multitude d'activités proposés et donc moins de monde dans une discipline. Nous constatons aussi que les jeunes se tournent de moins en moins vers l'extérieur et la crise sanitaire n'a fait que renforcer cela. Les clubs de prévention doivent s'adapter et trouver de nouvelles méthodes de fonctionnement afin de pouvoir survivre et faire prospérer l'activité.

La Commune de Boulazac Isle Manoire se veut dynamique et nous œuvrons aussi dans ce sens envers notre public.

3.4.13 Aide alimentaire Et / ou Aide financière

Nous réalisons peu d'aides financières en direct. L'association n'as pas les moyens et ce n'est pas son rôle. Les F.AJ. collectifs ont été peu utilisés en raison de la crise sanitaire. Nous travaillons avec les familles et le CMS de Boulazac Isle Manoir pour les aides financières, ce qui permet aussi d'accompagner les familles vers un dispositif de droit commun et d'entamer un travail avec les assistantes sociales.

Pour ce qui est de l'aide alimentaire nous n'avons pas cette culture-là à Boulazac. Nous préférons accompagner les familles vers les dispositifs déjà existants. Par expérience nous sommes vigilants car cette aide peut devenir problématique sur le long terme dans les relations que nous créons avec les familles. Certaines font des doublons avec les différents dispositifs, d'autres peuvent nous considérer uniquement comme un accès à un dispositif alimentaire malgré toutes les précautions que nous prenons en amont.

Cependant dans l'avenir les demandes vont être de plus en plus nombreuses et certaines familles en ont cruellement besoin. Cela peut permettre aussi de rentrer dans le quotidien des familles et est un prétexte à la rencontre. Nous emmenons des colis aux familles pour qui vraiment nous ne voyons pas à l'heure actuelle d'autres possibilités.

3.4.14 Démarches / Administratifs

Les difficultés administratives sont, pour le public de prévention spécialisée, très nombreuses. Il est souvent indispensable de les accompagner de très près sur ce sujet (impôts, CV, lettre de motivation, CAF etc.).

Les difficultés sont nombreuses (mauvaises connaissances des structures, difficultés de compréhension, peur des administrations...).

Cette problématique est souvent un frein à l'insertion sociale. C'est encore plus présent aujourd'hui, notamment avec les changements qu'entraînent le recours quasi systématique au numérique.

La précarité et le manque de connaissances numériques sont un réel frein pour notre public. Nous essayons de travailler avec la Médiathèque à Boulazac, et les nouveaux locaux France services.

4.Outils de médiations, support aux actions collectives

Le chantier éducatif s'inscrit dans une démarche de prévention et de médiation qui se situe en amont des chantiers d'insertion. Il s'adresse à des personnes âgées de 14 à 29 ans. Il poursuit des objectifs éducatifs, sociaux, de médiation, de solidarité et de lien social sur les différents quartiers de la ville. Nous avons pu constater qu'il dynamise le partenariat local autour de la prévention et de la médiation.

Les chantiers éducatifs n'ont pas a priori l'ambition d'une insertion économique, mais plutôt permettent d'aider les jeunes à (re)prendre « confiance en soi », à répondre à un besoin de reconnaissance, de valorisation, à mesurer

leur motivation à effectuer un travail, à les aider à adapter leur comportement en intégrant en particulier les règles liées à la vie de groupe, à leur donner une première expérience professionnelle et à vivre la réalité de ce monde-là, et donc à inscrire le jeune dans une démarche de citoyen actif. En participant à des travaux liés à un intérêt collectif se créent ainsi des liens avec les habitants des quartiers et les institutions.

PALIO : Ce chantier, en partenariat avec Le Palio de Boulazac Isle Manoire, réunit des jeunes à l'entretien des locaux et l'organisation générale du site. Ce support nous permet de travailler sur l'autonomie dans un cadre bienveillant. Ils sont souvent aussi accompagnés vers les boîtes d'intérim afin que le Palio puisse les embaucher pour d'autres tâches comme le montage du parquet du B.B.D⁵³.

C'est aussi un moyen de les emmener vers la culture. Le Palio leur offre l'accès aux spectacles et au Basket gratuitement.

ESPACE VERT : En partenariat avec la Mairie de Sanilhac nous avons réalisé avec 2 jeunes l'entretien d'espace public. EN 2021, de nombreuses actions prévues ont été annulées en raison du COVID. Il s'agit en particulier des chantiers éducatifs en lien avec des manifestations culturelles, sportives ou évènementielles.

Il est primordial que les éducateurs qui valorisent ce support éducatif puissent continuer de faire travailler des jeunes sur des chantiers. C'est aussi un moyen pour la prévention d'être présent et visible sur un territoire en travaillant de manière très concrète avec les partenaires.

5. Le Partenariat,

Voici la liste des partenaires les plus réguliers :

Le C.M.S : Partenaire indispensable. Articulation autour de très nombreuses situations.

LA MISSION LOCALE : Nous travaillons très régulièrement avec la mission locale dans l'accompagnement global des jeunes : recherche d'emploi, de stage ou formations. Certains jeunes relevant de la prévention ont besoin d'un accompagnement soutenu que ne peut assumer seule la mission locale.

Nous travaillons en lien étroit avec les professionnels de la garantie jeunes. De plus en plus de jeunes sont et vont être accompagnés par ce dispositif.

La P.J.J : Certains jeunes que nous accompagnons en prévention sont confrontés à des problèmes de justice. Il nous est donc indispensable d'avoir un partenariat renforcé avec la P.J.J pour accompagner au mieux chaque situation. Au vu des changements de ces dernières années, il est indispensable qu'on retrouve des méthodes de travail communes.

Le F.J.T : Nous développons ce partenariat depuis 2018. L'ouverture du F.J.T a modifié l'ambiance de ce quartier.

C.E.I.D : Le public que nous accompagnons est souvent confronté à des problématiques d'addiction. Nous travaillons avec le C.E.I.D afin que la prise en charge et le suivi soit facilité. Reste aux jeunes de réussir à s'en emparer.

Partenaires aide alimentaire : Nous accompagnons des personnes en difficultés financières qui ne leur permettent pas de subvenir à leurs besoins. Nous les accompagnons dans les démarches administratives afin de faciliter l'accès aux différents dispositifs existant sur le territoire.

Les Mairies : Le partenariat avec la Mairie de Boulazac Isle Manoir fût difficile en 2021. Différents événements ont mis à mal le travail engagé depuis des années. Ses difficultés impactent notre travail sur le terrain au quotidien. De plus, beaucoup de personnes ressources ont démissionnées en cette année 2021, ce qui rend le travail encore plus difficile.

Aujourd'hui nous sommes encore à reprendre le contact avec certains services et le travail reprendra petit à petit. Cette situation dépasse le cadre de la prévention et il va falloir faire avec ce contexte encore pendant plusieurs mois.

Nous travaillons en partenariat avec toutes les Mairies des différentes communes. C'est un travail de lien régulier que nous devons renforcer.

Le Palio : Depuis 2019, un partenariat avec le Palio s'est mis en place sous forme de chantier éducatif permanent. Régulièrement des jeunes travaillent au Palio à l'entretien des locaux et à la manutention. C'est un lieu accueillant et les conditions de ce chantier nous permettent de travailler sur la durée avec des jeunes.

L'approche de la prévention spécialisée permet d'être au cœur des difficultés des familles et des quartiers. C'est pourquoi, nous n'envisageons pas le travail de prévention sans un lien très fort avec les partenaires de territoire (C.M.S, U.T., Mairie, Centre Social, P.J.J...). Notre rôle est d'emmener ces jeunes vers une insertion sociale qui passe forcément par un partenaire.

Nous sommes amenés à travailler avec beaucoup d'autres partenaires, ou avec notre réseau de manière plus ponctuelle :

- Caisse d'Allocation Familiale
- Avocats
- S.P.I.P
- Associations de quartiers
- Education nationale
- Pôle Emploi
- Clubs sportifs

6. Conclusion et perspectives

Comme beaucoup de secteurs, le chemin traverse une crise profonde à l'image de celle du social. Il est nécessaire de retrouver une stabilité afin que le travail puisse se faire sereinement.

L'augmentation globale du coût de la vie ne fait que plonger un peu plus les familles dans une plus grande précarité. Si la sortie de la crise sanitaire se confirme les gens vont petit à petit reprendre des habitudes qu'ils ont perdu, même si elle va marquer et changer dans le temps le quotidien de tous.

Il va falloir revenir à l'essentiel de la prévention spécialisée. Ce travail invisible de lien et de présence.

Avec la crise sanitaire et le tout numérique de plus en plus de jeunes restent chez eux en étant connecté à distance. Il va falloir trouver des moyens de les mobiliser sur des projets sportifs, culturels, ou associatifs.

Nous sommes en train de monter un projet Eco-glisse en partenariat avec la Mission locale. L'objectif est de sensibiliser les jeunes à l'écologie par le biais d'ateliers de découverte du milieu naturel du bassin d'Arcachon. Les

jeunes participeront également à un chantier de nettoyage de plage. En contrepartie de leur engagement, il leur sera proposé deux demi-journées d'initiation à la pratique du surf.

Nous allons reprendre les actions collectives en fonctions des besoins du terrain.

6. CONCLUSION GENERALE et PERSPECTIVES

Ce rapport d'activité annuel est une co-production de l'ensemble des salariés de l'Association. Il retrace, dans la mesure du possible, l'ensemble de l'activité du service sur l'année 2021. Il s'inscrit sur le modèle des années précédentes, reprenant la forme, les objectifs et finalités ainsi que le cadre législatif et règlementaire de la Prévention Spécialisée. Il sera présenté au cours de l'Assemblée Générale de l'Association, le 14 avril 2022.

Conforme au travail réalisé au quotidien par l'ensemble des personnels salariés de l'Association, il est issu d'une réflexion collective. L'objectif étant de produire une image plus complète, affinée, de l'ensemble des activités du service et la dynamique en cours sur nos territoires d'intervention.

La Pandémie de COVID-19 a fortement bousculé notre organisation et celle du pays tout au long des années 2020 et 2021. La guerre en Ukraine et les bouleversements géopolitiques qui s'annoncent auront un impact sur notre public et sur nos modalités de travail. N'en doutons pas, même si nous ne savons pas encore comment nous serons impactés dans notre activité par tous ces changements, rapides et brutaux.

Nos protocoles sanitaires obligatoires en termes de sécurité des publics et des personnels, par les contraintes qu'ils imposent, viennent fortement impacter notre activité quotidienne. Aussi, le dialogue avec nos financeurs et notamment avec le Conseil Départemental est nécessaire et incontournable pour aménager l'ensemble de nos objectifs en fonction de ce qui sera possible de réaliser en 2022.

7. ETAT DE REALISATION DES OBJECTIFS

Objectifs 2021 : Organisation du Service (Etat de réalisation) :

- ▶ Adapter la pratique de la Prévention spécialisée au contexte de l'épidémie de COVID-19, au regard de ses missions (Actions collectives rendues difficiles – attention accrue sur les situations individuelles et familiales) : **Objectif Atteint.**
- ▶ Maintenir une présence Educative auprès des Jeunes Précaires au Centre-Ville de Périgueux : **Objectif Atteint.**
- ▶ Observation sociale et diagnostics du territoire en cours (Quartier Gare/Le Bassin) : **Difficultés pour mettre en œuvre cet objectif.**
- ▶ Présence sociale dans les lieux où se rassemblent les jeunes relevant de la Prévention spécialisée (Observation sociale si nécessaire, présence et veille sociale) : **Objectif permanent.**
- ▶ Réponse à un appel à projet Préfecture de Région N.A. Secteur d'habilitation P.S. et Mise en œuvre de Chantiers Educatifs : Vallée de l'Isle et Ribéraçais (Soumis à objectifs) : **Objectif atteint et en cours de réalisation sur la période du 02/11/2021 au 31/10/2023.**

Objectifs 2022 - Organisation du Service :

- **Maintenir une présence Educative auprès des Jeunes Précaires au Centre-Ville de Périgueux,**
- **Présence sociale dans les lieux où se rassemblent les jeunes relevant de la Prévention spécialisée (Observation sociale si nécessaire, présence et veille sociale). Nouveaux partenariats avec l'Education Nationale à mettre en œuvre dans certains collèges.**
- **Mise en œuvre > Repérage et Mobilisation/Accompagnement Secteur d'habilitation P.S. Jeunes NEET et Mise en œuvre de Chantiers Educatifs : Vallée de l'Isle et Ribéracois (Soumis à objectifs),**
- **Impulser des partenariats innovants en lien avec les besoins repérés.**

A l'heure où nous finissons de rédiger ce Rapport d'Activités, une question vient faire irruption dans notre environnement professionnel :

- **Quelles seront les nouvelles modalités de travail à mettre en œuvre au regard de la suppression de la circulaire DGAFP-99-27 sur les chantiers Educatifs, si celle-ci vient à être abrogée ?**